

# **Entrave à la Justice**

## **Les religieuses de Sovu en Belgique**

Février 2000

*Une Publication d'African Rights*

---

**11 Marshalsea Road  
London SE1 1EP**

**Tel: 0171 7717 1224  
Fax: 0171 717 1240**

## Sommaire

*Carte des préfectures du Rwanda*

*Carte de la préfecture de Butare*

### Introduction

**Charité bien ordonnée ne commence-t-elle pas par soi-même ?**

*Chassés sous la menace des fusils*

*Réunions avec la milice*

*Affamer les réfugiés*

*La première tentative : le 21 avril*

**Les réfugiés brûlés, lapidés et abattus à coups de hache : Le massacre du centre de santé de Sovu, le 22 avril 1994**

*Brûlés vifs dans le garage du centre de santé*

**Destruction des preuves**

*Se débarrasser des corps*

**Les massacres au monastère : 25 avril 1994**

**Condamnés à mort: 6 mai 1994**

**Acquises à la cause du génocide**

**Foi en des mensonges : L'aide apportée par l'Église catholique en Belgique**

*Silence forcé*

*La réponse officielle*

*Les religieuses prisonnières en Belgique*

*Contrôle et endiguement*

*Une pression excessive*

*Obtention de fausses dépositions*

*Le récit de soeur Gertrude*

**En quête de contrevérités**

*Accusations publiques*

**Conclusion**

## Introduction

Ce rapport n'est pas le premier qu'*African Rights* publie sur soeur Gertrude Mukangango et soeur Julienne Kizito. Il y a quatre ans, leur attitude pendant les massacres de Sovu fut relatée en détail dans un livre traitant de la participation des femmes au génocide : *Rwanda : Moins innocentes qu'il n'y paraît*. Depuis, elles ont été le sujet d'un certain nombre de documentaires télévisés et plusieurs articles à leur propos ont paru dans la presse. Pourtant, elles vivent toujours en Belgique où l'ordre des bénédictins, auquel elles appartiennent, continue de les protéger. Nous avons poursuivi notre enquête sur les accusations portées à leur rencontre ; ce rapport comporte de nombreux nouveaux témoignages dont celui, hautement incriminant, du chef de la milice interahamwe de Sovu, l'adjudant Emmanuel Rekeraho. Il reconnaît avoir joué un rôle primordial dans les massacres commis au monastère pendant le génocide mais il confirme également les nombreux récits, sérieux et cohérents, du rôle direct joué par les deux religieuses pour aider et encourager la milice.

Ce rapport retrace le déroulement des événements ayant eu lieu à Sovu, d'avril à juillet 1994, à partir des récits de 34 témoins-survivants, religieuses, prisonniers accusés de génocide et habitants de Sovu. Dès leur arrivée à Sovu, les réfugiés se heurtèrent à l'attitude négative de soeur Gertrude, la Mère supérieure, qui indiqua clairement qu'elle n'avait pas l'intention de leur offrir un asile. Désespérés, ils essayèrent, par tous les moyens, d'entrer dans le monastère, mais ils furent rapidement repoussés sur les ordres de soeur Gertrude, par les policiers communaux qui gardaient le bâtiment. La majorité des réfugiés se rassemblèrent dans les environs du centre de santé qui était rattaché au monastère. Ils restèrent sous la pluie battante pendant des jours alors que les bâtiments du monastère étaient vides. Aucune nourriture ou assistance médicale ne leur fut offerte. Ils devinrent une cible facile pour les soldats et la milice.

Sous le commandement d'Emmanuel Rekeraho, la milice prépara le massacre qui allait éliminer des milliers de réfugiés. Les religieuses collaborèrent avec Rekeraho, elles le rencontrèrent à maintes occasions et lui prêtèrent même un minibus. Le 22 avril, au centre de santé, des hommes, des femmes et des enfants tutsi furent lapidés, abattus à coups de haches et brûlés vifs. Soeur Kizito donna de l'essence aux assassins, leur permettant ainsi de mettre le feu à un garage dans lequel un groupe de réfugiés s'était caché. Le massacre fut si total que nous n'avons pas été en mesure de retrouver, à Sovu, un seul survivant de sexe masculin depuis le début de notre enquête en 1995.

Au cours des mois suivants, alors que la milice essayait d'exterminer les survivants de Sovu, soeur Gertrude indiqua clairement qu'elle tenait autant qu'eux à débarrasser le monastère de tous les Tutsi restants. Elle demanda même aux religieuses tutsi de livrer les membres de leur propre famille aux miliciens. Devant leur refus, soeur Gertrude appela les miliciens et les dénonça elle-même.

La plupart des religieuses quittèrent le Rwanda au début du mois de juillet, après la défaite militaire du régime provisoire. Elles furent accueillies par l'ordre des bénédictins, en Belgique. L'ordre entretenait des liens étroits avec les religieuses du monastère de Sovu, fondé en 1959 par des religieuses belges de Maredret. Gertrude vivait au monastère depuis 1979, et c'est le 2 juillet 1993 qu'elle fut nommée Mère supérieure. Soeur Kizito arriva au monastère en 1986. Mais en Belgique, les divisions au sein de la communauté de Sovu ne tardèrent pas à se manifester. La plupart des religieuses étaient affligées par la conduite qu'avaient eue la Mère supérieure et soeur

Kizito pendant le génocide. Certaines d'entre elles avaient même été témoins du meurtre de membres de leur propre famille et elles décrivent franchement les circonstances de leur mort. Au Rwanda elles n'avaient pas le pouvoir de défier l'autorité de soeur Gertrude, mais elles découvrirent qu'en Belgique, l'influence de la Mère supérieure sur la communauté avait encore augmenté. Elle avait obtenu le soutien inconditionnel des autorités de l'Église catholique de Belgique. Sa version des événements de Sovu fut acceptée et répétée par le chef de l'ordre des bénédictins et par d'autres membres du clergé. Avec sœur Kizito, elles furent considérées comme des "victimes" et les religieuses qui essayèrent de raconter leurs histoires furent traitées de "menteuses". On donna à soeur Gertrude la possibilité de répondre publiquement aux allégations portées contre elle ; elle les nia toutes, calmement, affirmant que ses accusateurs étaient des personnes "traumatisées".

Les bénédictins ont fait preuve d'une foi aveugle en un membre haut-placé de leur ordre, mais cela ne peut, en soi, expliquer pourquoi soeur Gertrude et soeur Kizito sont encore en liberté alors que tant de personnes sont prêtes à témoigner de leur participation au génocide de Sovu. La réponse de l'Église aux accusations portées contre les religieuses de Sovu pose, une fois de plus, une question plus large, à savoir celle de la position politique de l'Église catholique avant, pendant et après le génocide de 1994. C'est une question très délicate, que l'Église n'a pas abordée avec la sincérité nécessaire. Des milliers de membres du clergé furent parmi les victimes du génocide et nombreux furent ceux qui risquèrent leur vie pour sauver des réfugiés terrorisés. Mais la liste des évêques, prêtres et religieuses impliqués dans les massacres est longue, et ils sont rares à avoir été arrêtés ou traduits en justice.<sup>1</sup> De nombreux membres de l'Église catholique sont très critiques vis-à-vis de la réponse de l'Église aux accusations portées contre le clergé, mais leurs voix ont été soit étouffées soit ignorées.<sup>2</sup> Il n'est pas trop tard pour que l'Église montre qu'elle est prête à soutenir le processus de justice au Rwanda.

L'idée que des religieuses aient pu participer au génocide remet en cause tous les préjugés que nous avons sur le mal et les criminels. Pour que justice soit faite, nous devons pouvoir mettre ces notions de côté et étudier les témoignages contre soeur Gertrude et soeur Kizito sans parti pris. Le choc et l'incrédulité que nous pouvons ressentir face aux crimes dont ces religieuses sont accusées ne peuvent en aucun cas être comparés à ce qu'ont vécu les témoins et les survivants dont les témoignages se trouvent dans ce rapport. Ils fuirent vers le monastère de Sovu, croyant pouvoir y trouver un refuge. Au lieu de cela, ils furent trahis par la Mère supérieure et soeur Kizito. Leur décision de parler de ce qu'ils ont vécu a elle-même ravivé leur souffrance, car elle leur a fait revivre les moments les plus douloureux de leur vie. Si l'Église catholique ignore une fois de plus leur histoire et refuse d'agir en conséquence, ce sera, pour eux, un nouveau rejet et une blessure supplémentaire à supporter.

### **Charité bien ordonnée ne commence-t-elle pas par soi-même ?**

*"Sœur Gertrude s'est toujours montrée impitoyable envers les réfugiés"*

En avril 1994, quand les gens commencèrent à réaliser qu'ils risquaient de mourir, leur première réaction fut de penser qu'ils seraient en sécurité dans une église et que le clergé leur prêterait main forte. Ce fut le cas à Sovu, comme ce le fut dans tout le Rwanda. Cependant, lorsqu'ils atteignirent le monastère des bénédictins, les religieuses se trouvèrent face à une situation qu'ils n'auraient jamais pu imaginer. L'entrée leur fut refusée par celle-là même dont ils

<sup>1</sup> Voir lettre ouverte à Sa Sainteté Jean Paul II, African Rights, 14 mai 1998 et Father Wenceslas Munyeshyaka : *In the Eyed of the Survivors of Sainte Famille*, African Rights, Témoin du Génocide, numéro 9, avril 1999.

<sup>2</sup> Voir *Mémoire à Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, mars 1999*, écrit à Kigali par un groupe de survivants.

pensaient qu'elle les protégerait. La Mère supérieure des religieuses bénédictines, soeur Gertrude Mukangango, montra qu'elle s'inquiétait plus du sort des bâtiments de l'église que de celui des hommes, femmes et enfants qui essayaient par tous les moyens de la persuader de leur offrir un refuge. Bientôt, et pour la première fois, les portes du monastère furent fermées. Malgré cela, ils furent des milliers à parvenir à pénétrer dans l'enceinte de l'église. Les réfugiés furent laissés, sous la pluie battante, à l'extérieur du centre de santé rattaché au monastère. Il fut interdit aux religieuses de faire entrer quiconque dans l'église ou dans les nombreuses pièces vides du monastère. Il leur fut également interdit de distribuer de la nourriture ou de soigner les nombreux blessés qui avaient fui leur maison suite aux attaques de la milice. Comme son autorité s'étendait non seulement au monastère mais aussi à la communauté des environs, le comportement de soeur Gertrude fut un modèle de cruauté implacable. Elle parlait des réfugiés comme d'individus exaspérants, de "déchets" souillant l'église et dont on devait se débarrasser. Elle afficha clairement ses propres préjugés ethniques et trouva une alliée en la personne de soeur Kizito, qui l'aida les nombreuses fois où elle essaya de renvoyer les Tutsi du monastère.

Pendant la semaine qui suivit la mort du président Habyarimana, le secteur de Sovu, dans la commune de Huye, préfecture de Butare, resta calme. Butare, située dans le sud du Rwanda, avait toujours été, par le passé, la préfecture la moins touchée par les violences ethniques, et ses habitants étaient considérés comme des libéraux sur le plan politique. C'était effectivement la seule région qui, en 1994, avait un préfet tutsi, Jean-Baptiste Habyarimana. Mais les habitants de Sovu étaient au courant de l'explosion de violence dans les autres régions. Peu de temps après l'assassinat de Habyarimana, les miliciens avaient commencé à massacrer les Tutsi dans la commune voisine de Maraba, et il régnait la menace constante de ce que ces violences s'étendissent à Sovu. Dans le cadre d'un effort conjoint pour assurer la sécurité des habitants de Sovu, des hommes hutu et tutsi formèrent des patrouilles. Les hommes tutsi décidèrent d'envoyer les femmes, les enfants et les personnes âgées au centre de santé qui dépendait du monastère des bénédictins, dans la cellule de Kigaraina. Eux resteraient dans les collines pour repousser les attaques de la milice. Mais les violences s'intensifièrent et l'unité des habitants de la commune fut détruite ; les hommes tutsi prirent la fuite pour aller rejoindre leur famille.

Les réfugiés étaient persuadés que, comme le dit l'un des survivants, "il est interdit de tuer des gens qui se trouvent dans la maison de Dieu". On n'avait, avant 1994, jamais entendu parlé de massacre de Tutsi dans des églises<sup>3</sup>. Les Tutsi de Sovu se réfugièrent également à la paroisse catholique de Rugango et au monastère des bénédictins de Gihindamuyaga. Mais ceux qui cherchèrent refuge au monastère bénédictin de Sovu réalisèrent qu'ils étaient loin d'être les bienvenus. Soeur Gertrude insista à maintes reprises sur le fait qu'elle n'appréciait pas leur présence, mais elle ne réussit pas à les faire quitter le centre de santé. Tandis que les intentions des miliciens de Sovu devenaient de plus en plus évidentes, les Tutsi se trouvant dans le centre de santé se sentaient extrêmement vulnérables. Il n'y avait pas suffisamment de place pour abriter les milliers de personnes qui s'y étaient rassemblées et les réfugiés avaient froid et faim. Une fois encore, ils se tournèrent vers les religieuses en quête d'une aide pratique et d'un peu de réconfort.

La plupart des religieuses éprouvaient de la pitié pour les réfugiés qui se trouvaient dans cette situation critique. Elles savaient qu'il existait de nombreux endroits à l'intérieur du monastère où ils auraient pu se cacher. Cependant, à cause de la réaction de la Mère supérieure, elles n'étaient pas en mesure de les aider. Régine Niyonsaba, âgée de 31 ans, est originaire de Kigararna. Aujourd'hui étudiante à Save, préfecture de Butare, elle était novice en 1994. Elle raconte ce qui arriva aux réfugiés à leur arrivée.

---

<sup>3</sup> Il y eut, en particulier, des massacres organisés contre les Tutsi en 1959 et 1961-63.

L'église du monastère était ouverte ; ils sont entrés. Dès que la prieure Gertrude Mukangango les a vus entrer dans l'église, elle a accouru, les y a trouvés, et leur a demandé de sortir et de rentrer chez eux. Effectivement, ils sont sortis. Mais vers 16:00 heures, ils sont revenus. Cette fois, ils ont préféré se diriger vers le centre de santé. Ils étaient de plus en plus nombreux. Gertrude leur demandait souvent de quitter le monastère, mais ils rechignaient à partir.

Eugénie Mukagatera, âgée de 28 ans, originaire de Karambo, Gikongoro, était également novice au monastère.

Beaucoup de Tutsi de Sovu et des secteurs environnants se sont réfugiés au centre de santé de Sovu car la Mère supérieure leur avait refusé refuge dans le monastère. Elle disait qu'elle ne voulait pas que son monastère soit détruit à cause des Tutsi.

C'était la saison des pluies et il y avait des averses torrentielles.

Un jour il a plu abondamment. Les réfugiés, qui étaient très nombreux, n'ont pas trouvé où s'abriter tous au centre de santé et ont voulu venir à l'intérieur de la clôture du monastère. Lorsqu'ils sont arrivés à l'entrée, le portail était bien fermé. Les petits enfants derrière le portail pleuraient, tremblaient et grinçaient des dents à cause de la pluie. Toutes les religieuses, sauf la Mère supérieure, Gertrude Mukangango, voulaient que ces malheureux soient abrités. Elle n'était pas dans le monastère. Elle passait tout son temps à circuler dehors.

---

**"Soeur Mathilde Ndererimana a dit à Gertrude : "Comment peux-tu prétendre accueillir Jésus qui frappe à ta porte sans accueillir ces gens-là qui frappent à la porte derrière le portail ? Le Jésus dont nous parlons est bel et bien représenté en eux". Mais Gertrude ne réagit pas".**

---

Des soeurs comme Fortunée, Bernadette et Marie-Bernard réclamaient aussi l'accueil de tous ces gens là. Les réfugiés ont continué à souffrir, sans ravitaillement, sans aucune assistance de la part du monastère.

Mélanie, pseudonyme d'une religieuse qui désire rester anonyme, parle de l'impuissance des soeurs face aux besoins des réfugiés et de l'obstination de Gertrude.

C'est dans l'après-midi que les réfugiés se sont repliés dans notre monastère. Il pleuvait abondamment et les réfugiés ont voulu pénétrer à l'intérieur des bâtiments du monastère, mais la Mère supérieure, Gertrude Mukangango, a refusé. Elle a fermé à clé toutes les portes qui donnaient accès à l'intérieur des maisons ; ainsi, les réfugiés n'avaient nulle part où s'abriter.

Devant les cris des enfants, les hurlements et tremblements des réfugiés mouillés, presque toutes les soeurs disaient à Gertrude qu'il fallait les laisser s'abriter. La place ne manquait pas, le monastère disposait d'une hôtellerie, une chapelle et d'autres salles inoccupées. Mais Gertrude a refusé, nous disant que nous voulions mettre toutes les responsabilités sur ses épaules. Il a plu pendant plusieurs heures et c'était horrible de voir ces innocents qui ne bougeaient presque pas sous la pluie torrentielle. Il a plu jusqu'à 19:00 heures.

Il y avait quelques policiers communaux qui faisaient semblant de garder le monastère depuis quelques jours. Dans la même soirée, soeur Gertrude leur a demandé de forcer les réfugiés à retourner au centre de santé. Ces policiers l'ont vite fait.

Soeur Gertrude s'est toujours montrée impitoyable envers les réfugiés, qu'elle n'a même pas hésité à livrer en les chassant du monastère dans une situation très difficile. Gertrude n'a fait preuve d'aucune pitié pour les réfugiés tutsi, pendant toutes les souffrances qu'ils ont endurées lors du génocide de Sovu.

La situation des réfugiés se présentait mal et leurs choix étaient limités. Caritas<sup>4</sup>, âgée de 35 ans est la jeune soeur d'une des religieuses du monastère. Le 17 avril, elle décida de rendre visite à ses parents, dans leur commune d'origine, également située à Butare. Son mari l'accompagna. Quelques minutes après leur arrivée, des coups de feu furent tirés et des grenades lancées sur la maison de ses parents. Trouvant les autres routes bloquées, ils se dirigèrent vers Sovu pour retrouver la soeur au monastère. Ils arrivèrent aux alentours de 13h 30. Caritas y trouva son père. Son mari, hutu, et dont la vie n'était donc pas en danger, les quitta.

Nous venions juste d'entrer dans la cour du monastère lorsqu'une grenade a explosé en dessous de nous dans la forêt de Sovu. Cela a semé la panique parmi les réfugiés qui étaient à côté du centre de santé. Ils couraient pour entrer à l'intérieur du monastère, remplissant les cours et les vérandas des maisons. C'était la saison des pluies et les gens avaient besoin de s'abriter.

Le lendemain, soeur Gertrude nous a menacés pour essayer de nous faire partir du monastère. Nous avons refusé de bouger en lui demandant où elle voulait qu'on aille<sup>5</sup>.

Caritas et son père furent cachés à l'intérieur du monastère par sa soeur. Comme d'autres réfugiés, Marie-Goretti Mbateye, âgée de 42 ans, n'eut pas d'autre choix que d'entrer furtivement dans le monastère à travers les haies et les clôtures de fil de fer barbelé. Marie Goretti, cultivatrice à l'époque des faits, est maintenant commerçante et secrétaire du conseiller de Sovu.

Nous aidions les autres qui grimpaient à ne pas se blesser ou se casser des membres en tombant. Pendant ce temps, Gertrude et Kizito étaient à l'étage à nous regarder et à se moquer de nous au lieu de nous ouvrir les portes. Elles riaient. Leurs rires nous ont vraiment choqués. Nous sommes allés vers Kizito. Elle nous a chassés en disant que nous dérangions les gens en réunion, et que nous devions nous rendre au centre de santé. Elle disait qu'elle ne voyait pas ce que nous fuyions. Nous sommes restés au monastère jusqu'au soir. La nuit, il a plu abondamment. Ma mère, mes soeurs, leurs enfants et moi tentions de nous couvrir à l'aide de mon parapluie. Cette nuit-là, soeur Scholastique est venue demander à Mpambara de dire à Gertrude de nous ouvrir deux chambres pour y abriter ceux qui avaient des enfants. Mais soeur Gertrude n'en a donné qu'une seule. Cette chambre était trop petite ; il y faisait trop chaud. On se relayait à cause de la chaleur. D'autres, surtout les hommes, se mettaient sous les véhicules. Moi, je me suis assise sur une natte dans le gazon, sous cette pluie. J'ai laissé le parapluie à ma mère. Il a plu toute la nuit, jusqu'à 3 heures du matin à peu près. On aurait vraiment dit que même le ciel ne voulait plus de nous<sup>6</sup>.

Renata Gatesi était alors âgée de 16 ans. Avec d'autres jeunes, elle eut la possibilité d'entrer, pour peu de temps, dans le monastère. La famille de Renata cultivait la terre à Kigarama, et son

---

<sup>4</sup> Caritas est un pseudonyme.

<sup>5</sup> Témoignage recueilli à Butare, le 29 novembre 1995.

<sup>6</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 14 juillet 1999.

oncle, Augustin Mpambare, travaillait au monastère. Ils allèrent au monastère le 19, "car nous avons réalisé qu'il était trop dangereux de rester au centre de santé, même si soeur Gertrude et sœur Kizito nous avaient conseillé d'y rester".

Le portail du monastère était fermé. Nous avons essayé de grimper, même des femmes enceintes grimpaient. D'autres se faufilaient entre les cyprès et les fils barbelés. Chantal Kayigirwa tentait de grimper quand elle est tombée avec son bébé et s'est blessée à la tête. Pendant ce temps Gertrude et Kizito étaient à l'étage et suivaient toute la scène pénible. Kizito est descendue et nous a reproché de faire du bruit. Elle nous a demandé de nous mettre sur le terrain de volley-ball. Les parents des sœurs tutsi et ceux des employés du monastère étaient à l'intérieur. Kizito est venue et a emmené les enfants, dont moi, dans la cave où on fabriquait les hosties. Quelque temps après, elle est venue nous chasser de là. Elle a gardé tous nos effets personnels. Cette nuit-là, il a plu abondamment. Les sœurs ne nous ont donné ni à manger, ni couverture. C'est soeur Scholastique qui est venue demander à mon oncle, Mpambara, d'ouvrir une salle pour y mettre les bébés et leurs mères. Nous avons pris le soin de nous couvrir de matelas, mais ils étaient déjà mouillés. La salle que Mpambara avait ouverte était trop petite pour que tout le monde puisse y contenir et il faisait chaud à l'intérieur. Certains préféraient la pluie à cette chaleur. D'autres, surtout les jeunes, ont choisi de se coucher sous les voitures des gens qui étaient en stage au monastère. Deux policiers, Xavier Nsanzabera et Joseph Bizimana, et d'autres que je ne connaissais pas, étaient là pour veiller sur le monastère<sup>7</sup>.

Alphonsine Mukamudenge, cultivatrice de 47 ans, de la cellule Karuhaya à Sovu, arriva avec les siens au monastère le 17 avril. Elle explique pourquoi sa famille décida d'aller se réfugier à cet endroit.

Comme c'était le quartier des religieux et religieuses, nous nous sentions à l'abri des assassins. Malheureusement, c'était le contraire. La nuit même de notre arrivée, Gertrude et Kizito se sont fâchées. Gertrude a dit : "Les Tutsi sont insensés. Ils disent qu'ils ont fui parce que les Hutu les menacent, et ils prononcent ces mots devant d'autres Hutu". Le matin du 18 avril, Gertrude nous a dit "Je ne veux pas tous ces déchets ici ; il faut qu'on les jette ailleurs car ça me donne mal à la tête"<sup>8</sup>.

Juliette Mukangango quitta sa maison de Kigarama le 17, accompagnée de ses enfants Augustin, 14 ans, Géraldine, 10 ans, et Viateur, 7 ans. Elle était veuve depuis 1989. Ils se dirigèrent directement vers le monastère.

Quand nous sommes arrivés chez les religieuses, l'enclos était fermé, contrairement aux habitudes. Ceux qui pouvaient franchir le portail l'ont fait. Les femmes en étaient incapables. Ceux qui étaient à l'intérieur ont fait un trou dans le mur et nous sommes entrés en rampant. Soeur Scholastique est sortie et a appelé l'ouvrier Mparnbara pour abriter les malades, les mamans et les enfants. Il a ouvert et tout le monde a voulu y entrer, mais c'était trop petit pour contenir tout ce monde. Certains sont donc restés dehors. Le policier communal Joseph Bizimana était là. Il voulait qu'on nous y entasse afin de nous surveiller, car il craignait que certains ne cherchent à fuir.

Soeur Gertrude Mukangango est venue ce matin-là nous chasser de la cour. Elle a dit que nous salissions le monastère, et que si nous refusions de partir, elle allait appeler les militaires. Elle nous suppliait de partir. Nous avons refusé. Elle a menacé encore d'aller appeler les soldats<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 14 juillet 1999.

<sup>8</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 9 mai 1996.

<sup>9</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 28 mai 1999.



Vestine<sup>10</sup>, originaire du secteur de Sovu, alla rejoindre les réfugiés le 17.

J'ai fui vers les soeurs bénédictines de Sovu car je savais que personne ne peut tuer quelqu'un qui est dans une église ou qui est entré dans un monastère. J'ai vu le contraire, car même les soeurs ont refusé de nous donner un coin pour nous cacher. Soeur Kizito m'a dit : "Je ne veux pas que les *Inyenzi* se cachent ici. Vous n'aimez pas la paix ; il faut en subir les conséquences". Le matin du 18 avril, Kizito et Gertrude nous ont fait sortir de l'église pour que nous ne puissions pas salir ou le devant de l'église<sup>11</sup>.

La femme tutsi de Lambert Nsabimana, Françoise Nyandwi, quitta les siens le 17 pour aller au centre de santé. Lambert, cultivateur hutu de 36 ans originaire de Kigarama, resta à la maison. Le 18, il apprit qu'une grenade avait été lancée sur le centre de santé, il décida donc de transférer Françoise au monastère.

Le portail était fermé, contrairement aux habitudes du monastère. Mais ceux qui étaient à l'intérieur nous ont aidé à ouvrir une brèche et nous sommes entrés. Le soir, il a plu. Soeur Scholastique a eu pitié des enfants et des mères et a demandé à Mpambara d'ouvrir des salles pour les enfants et les femmes. Les hommes sont restés dehors car la cave était petite et il y faisait trop chaud<sup>12</sup>.

Chantal Mukamisha, cultivatrice de 27 ans originaire de Karuhaya, vit quelques réfugiés réussir à entrer dans les bâtiments du monastère, mais elle resta dans la cour.

Le dimanche 17 avril, sentant la menace qui pesait sur nous, nous avons tous quitté nos maisons pour aller nous cacher chez les religieuses du monastère et au centre de santé. La Mère supérieure ne voulait pas nous accueillir mais nous n'avions pas le choix. C'est ainsi que certains sont restés au centre de santé, d'autres sont rentrés au monastère. D'autres encore, dont ma mère, Marie-Aimée Mujawamariya, ma soeur et ses enfants, sont entrés dans les chambres des religieuses. Nous étions dans la cour. Il pleuvait ce soir-là et nous sommes restés là, sans abri. Certains s'abritaient sous les véhicules des soeurs<sup>13</sup>.

### *Chassés sous la menace des fusils*

Le 19 avril, le président du gouvernement provisoire, Dr Théodore Sindikubwabo, rencontra les fonctionnaires locaux de Butare, sa région natale. Il critiqua publiquement les habitants de Butare car ils se comportaient, disait-il, comme s'ils n'étaient "pas concernés" (*Ntibindeba*) par les massacres de Tutsi qui étaient perpétrés dans le reste du pays. Sa visite marqua le commencement officiel du génocide dans toute la préfecture de Butare. Les communes voisines soutenaient déjà ardemment la politique des massacres. Les hommes et les garçons tutsi qui avaient pris part aux patrouilles organisées conjointement avec les Hutu réalisèrent qu'ils ne pouvaient plus tenir face aux troupes du génocide maintenant unifiées et fortes du soutien officiel. Ils se mirent eux aussi à chercher un endroit où se cacher. Terrifiés par le bruit des tirs et des grenades, les Tutsi essayèrent d'entrer de force dans le monastère soit en faisant des trous dans la haie de cyprès, soit en sautant par dessus le mur.

---

<sup>10</sup> Ceci est un pseudonyme.

<sup>11</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 9 mai 1996.

<sup>12</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 28 mai 1999.

<sup>13</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 28 mai 1999.

Comme les réfugiés étaient de plus en plus désespérés et déterminés à rester au monastère, soeur Gertrude, ignorant leurs appels au secours, demanda aux soldats de les chasser. Consolée Mukeshimana, âgée de 34 ans et originaire de Ruhashya, préfecture de Butare, avait travaillé pendant huit ans au centre de santé administré par les soeurs bénédictines. Lorsqu'un voisin hutu lui conseilla de fuir, elle se rendit directement au monastère car elle connaissait bien les soeurs. Elle trouva la porte fermée mais se faufila dans une brèche faite dans le mur par d'autres réfugiés. En compagnie de trois autres personnes, elle se cacha dans une pièce, mais fut bientôt découverte par la Mère supérieure.

Gertrude Mukangango est venue et nous a menacés pour que nous quittions la pièce et que nous sortions. Nous avons refusé et lui avons dit que nous allions mourir là-bas. Elle m'a dit que j'allais le regretter. Elle est sortie immédiatement, a pris le minibus Mazda qui venait d'être acheté et est partie. Quelques minutes plus tard, elle est revenue avec le policier communal Joseph Bizimana et six soldats dans son minibus. Elle est venue là où nous étions et a dit à ces militaires, je cite : "Les voilà, ils ont refusé de quitter notre pièce". Les militaires nous ont mis dehors rapidement en nous poussant à coups de pied et avec leurs fusils. J'étais enceinte à ce moment-là.

Les réfugiés crurent qu'il serait suffisant de sortir des bâtiments intérieurs, et de se rassembler dans la cour. Mais Gertrude ne voulait aucun réfugié aux abords du monastère.

Nous sommes arrivés dehors. il y avait là de nombreux réfugiés assis dans la cour de la chapelle de Sovu. Gertrude a ordonné aux militaires de nous faire sortir du monastère, disant qu'il ne devait pas être détruit à cause des Tutsi. Les militaires nous ont tous obligés à retourner au centre de santé. Nous avons voulu refuser mais nous ne pouvions pas résister devant les menaces<sup>14</sup>.

L'arrivée de Gertrude et des gendarmes redonna espoir à une partie des réfugiés, dont Renata Gatesi, adolescente à l'époque.

Nous nous sommes réjouis car nous pensions qu'ils venaient épauler les policiers de la commune pour nous protéger. Ils nous ont rassemblés devant l'église. Gertrude a parlé avec un gendarme ; puis ils sont partis au centre de santé et en sont revenus. Ils nous ont dit d'aller au centre de santé où personne ne viendrait nous inquiéter. Ils ont dit : "On va vous garder là-bas ou bien vous faire rentrer chez vous". Le gendarme a ajouté : "Vous n'êtes pas des réfugiés. Les vrais réfugiés sont ceux de Nyacyonga qui ont fui le FPR. Vous avez de la lumière, de l'eau et des matelas ; comment pouvez vous affirmer être des réfugiés ? Et puis, qui fuyez-vous ? Nous avons dit que les miliciens allaient venir nous tuer mais ils ont insisté. Gertrude et deux gendarmes sont allés au portail pour nous empêcher d'entrer dans le monastère. Nous sommes tous descendus au centre de santé, à l'exception des familles des religieuses et des ouvriers du monastère. Mais les familles des ouvriers sont ensuite descendues avec nous.

Ruth Mugorewase, aujourd'hui âgée de 22 ans, a toujours vécu à Sovu. Au moment de notre entretien, elle y était employée chez les soeurs bénédictines. Ruth et sa famille, qui vivait à proximité, arrivèrent au monastère le 17. Ils étaient convaincus qu'ils y seraient en sécurité mais réalisèrent rapidement que rien n'était sacré aux yeux de la milice.

Le lendemain, il y avait beaucoup de gens devant l'église et au monastère, munis de machettes, de massues, d'épées ; certains avaient même des fusils et des grenades. Gertrude

---

<sup>14</sup> Témoignage recueilli à Ngoma, le 21 juillet 1995.

Mukangango les a calmés pour pouvoir aller chercher le bourgmestre de la commune de Huye, Jonathan Ruremesha. Ils sont venus ensemble avec deux soldats. Le bourgmestre a posé la question suivante à la population qui avait toutes ces armes : "Qui sont ceux, parmi vous, qui savent lancer une grenade ?". Bien sûr, nous étions étonnés, et nous tremblions<sup>15</sup>.

Ruth découvrit que seul le sort des quelques Hutu qui se trouvaient au monastère inquiétait la Mère supérieure et soeur Kizito.

Gertrude a dit au bourgmestre : "Il paraît qu'il y a des femmes hutu il faut les faire sortir de cette foule de méchants". Gertrude est même allée dans les pièces de l'église pour dire aux gens qui y étaient de sortir immédiatement. Gertrude a dit au bourgmestre: "Je ne veux pas ces déchets devant l'église. Il faut chercher un autre endroit où les jeter". Pendant ce temps, Kizito demandait : "S'il y a des Hutu, qu'ils se mettent sur le côté". Je n'oublierai jamais de ma vie la participation de Gertrude Mukangango et de Julienne Kizito au génocide de la population tutsi de Sovu.

Alphonsine Mukamudenge affirme que le bourgmestre, Jonathan Ruremesha, incita les Hutu à la violence.

Gertrude a demandé aux gens qui se trouvaient à côté de l'église, armés de machettes, d'épées et de massues, de se calmer. Elle les a calmés et est allée voir Ruremesha dans la commune de Huye pour s'informer de comment elles pouvaient se comporter face à cette situation. Ils sont revenus ensemble avec deux soldats bien armés. Le bourgmestre a posé la question aux Tutsi qui étaient là : "Etes-vous prêts à tuer les Tutsi?" C'était le slogan.

Séraphine Mukamana réussit à entrer, avec d'autres réfugiés, dans le monastère.

La Mère supérieure, Gertrude Mukangango est venue pour nous obliger à sortir. Mais nous avons tout simplement refusé. Elle est partie dans sa voiture Mazda. Elle est revenue au bout de quelques minutes avec, cette fois-ci, un policier communal, brigadier de Huye, nommé Joseph Bizimana, et six soldats. Gertrude les a conduits jusque dans la chambre où nous nous cachions. Ces militaires nous ont forcés à sortir et nous sommes descendus à toute vitesse. Arrivés dans la cour du monastère, ces mêmes soldats ont obligé tous les réfugiés à prendre leurs bagages et à descendre vers le centre de santé. Gertrude a dit que nous constituions une sorte de saleté dans le monastère et que nous dérangions même les visiteurs qui étaient en formation dans le monastère.

Adelice Mukabutera est la soeur cadette de Séraphine.

La Mère supérieure, Gertrude, ne voulait pas que nous restions là. Elle disait que nous étions de la saleté dans le monastère et que nous dérangions les visiteurs qui y étaient en formation. Elle est allée appeler les soldats de la ville de Butare qui sont venus nous forcer à quitter le monastère et à retourner, une fois de plus, au centre de santé.

Josée Mukarwego, mère de sept enfants, se trouvait au monastère depuis le 17.

La Mère supérieure, Gertrude, et soeur Kizito sont venues. Elles nous ont dit que nous étions une espèce de saleté au monastère, raison pour laquelle nous devons quitter cet endroit sacré. Nous avons refusé. Soeur Gertrude a pris sa voiture et est allée chercher des soldats. Il était environ 14:00 heures. Une fois arrivés, les soldats nous ont forcés à regagner le centre de santé.

---

<sup>15</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 9 mai 1996.

Donatille Mukabanza portait le plus jeune de ses enfants lorsqu'elle arriva devant la porte, fermée, du monastère. Elle réussit à se glisser entre les barbelés, son bébé attaché sur le dos.

Nous étions très nombreux là-bas. Beaucoup de réfugiés s'étaient regroupés autour de la chapelle qui était également bien fermée. Soeur Gertrude Mukangango est alors sortie pour nous menacer afin que nous quittions le monastère. Elle était en compagnie de soeur Julienne Kizito, originaire de Sovu. Nous avons refusé et Gertrude a pris le minibus Mazda. Je ne sais pas où elle s'est rendue, mais elle est revenue avec six militaires bien armés et le chef de la police communale. Elle a ordonné à ces soldats de nous faire sortir du monastère. Elle leur a dit qu'elle ne voulait pas voir le sang des Tutsi dans son monastère. De petits enfants la suppliaient de les cacher. Mais elle les bousculait et les mettait dehors en leur disant de suivre leurs parents. Ces militaires nous ont dit de nous asseoir tous devant la chapelle. Ensuite, ils nous ont forcés à regagner le centre de santé, où nous avons passé la nuit<sup>16</sup>.

Marie-Goretti Mbatye, trempée par les fortes pluies de la nuit précédente, se réchauffait au soleil lorsque soeur Gertrude et les gendarmes appelèrent les réfugiés devant l'église pour leur expliquer pourquoi ils devaient quitter le monastère. Marie-Goretti a décrit leur incrédulité.

D'une voix forte, Gertrude nous a demandé de descendre au centre de santé car c'est l'endroit qu'elle nous avait alloué. Le gendarme qui était descendu au centre de santé avec elle nous a dit : "Que fuyez vous ? Les vrais réfugiés sont ceux qui sont à Nyacyonga<sup>17</sup>". Nous sommes donc allés au centre de santé ; nous n'avions pas le choix. Il y avait des enfants qui pleuraient de faim et de sommeil, des femmes enceintes, des vieux qui n'avaient commis aucun péché et qui ne comprenaient rien du tout. Nous étions seuls face à la mort, abandonnés de tous, même des femmes qui prétendent s'être données à Dieu. Pourquoi nous chasser du monastère ? Si au moins elles n'avaient pas porté le voile !

Comme il pouvait se déplacer librement, Lambert Nsabimana était bien conscient du danger qui menaçait les réfugiés.

Le mardi 19 avril, Gertrude et Kizito nous ont rassemblés devant leur chapelle pour nous convaincre de quitter le monastère. Au vu de la situation elles devaient parfaitement savoir ce qui attendait les Tutsi. D'ailleurs, Kizito était originaire d'ici. Elle avait des parents parmi les miliciens et elle causait avec eux.

Juliette Mukangango explique que les soldats les menacèrent, puis les attaquèrent au cours de la nuit.

L'un d'eux a pris soeur Gertrude à part et lui a parlé. Ils nous ont demandé de prendre nos effets et de descendre au centre de santé, Ce soldat nous disait : "Vous pensez que vous avez fui ?) Qui a jarnais fui avec des matelas et des motos ?" Cette nuit-là, ils ont lancé une grenade qui a atteint une vieille femme, Pascasie Nyiramirimo. Les policiers ont tiré en l'air et nous avons paniqué.

### *Réunions avec la milice*

---

<sup>16</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 21 juillet 1995.

<sup>17</sup> Nyacyonga, situé dans la périphérie de Kigali, était un camp pour les résidents hutu de la région de Byumba déplacés depuis 1990 par la guerre entre le FPR et les FAR.

L'adjudant Emmanuel Rekeraho, le commandant des forces locales des Interahamwe, se rendait souvent au monastère. D'avril à juillet 1994, Rekeraho fut l'homme le plus craint de Sovu, le responsable de l'organisation et de l'exécution des massacres de milliers de personnes. C'est lui qui organisa les massacres commis au centre de santé et au monastère. Les religieuses et les survivants ont parlé des bonnes relations qu'il entretenait avec soeur Gertrude et soeur Kizito. La bonne disposition de ces dernières à rencontrer et à collaborer avec Rekeraho les associe étroitement aux atrocités commises.

Rekeraho, âgé de 61 ans, est originaire de Rusagara, dans la commune voisine de Maraba, à Butare. Il avait quitté l'armée en 1977 et lorsque le génocide commença, il travaillait pour le programme de fertilisation de la commune de Runyinya, elle aussi située dans la préfecture de Butare<sup>18</sup>. Il affirme qu'il avait fait la connaissance de Gertrude et Kizito avant 1994, mais que "c'est surtout durant le génocide qu'il apprit à les connaître". Gaspard Rusanganwa, un ami commun, assistant bourgmestre de Ngoma, la commune urbaine de Butare, contribua à cimenter leur amitié. Rusanganwa vivait juste à côté du monastère -, les religieuses lui livrèrent leur plait, d'après Rekeraho. Celui-ci se trouve maintenant en prison, accusé de génocide. Il a fait un récit long et franc de ses rencontres avec les religieuses et de leur participation aux massacres de Sovu.

Rekeraho était le représentant du Mouvement démocratique républicain (MDR) pour la commune de Huye. Il organisa des réunions pour préparer le génocide dans toute cette commune. Il parcourut la région tout entière, semant sur son passage un message de haine. Ses activités étaient connues de tous. Jean-Baptiste Muvunyi, conseiller local, a décrit la façon dont Rekeraho prépara le terrain pour faciliter les massacres de Sovu.

Rekeraho m'a dit qu'il fallait à tout prix chasser tous les *Inyenzi* et les tuer parce qu'ils étaient complices du FPR et avaient un plan qui consistait à exterminer tous les Hutu, après avoir tué leur président. Pendant les premiers jours qui ont suivi la mort de Habyarimana, on n'avait encore tué aucun Tutsi ici chez nous, mais pas un Tutsi n'osait passer la nuit chez lui. Tous passaient la nuit dans la brousse ou la bananeraie. En effet, les miliciens que Rekeraho regroupait se réunissaient chaque jour et passaient de cellule en cellule pour compter et intimider les Tutsi.

Les réfugiés qui s'étaient rendus au monastère virent Rekeraho dès leur arrivée. Augustin Ngirinshuti, cultivateur de 36 ans originaire de Nyanyumba, Gisenyi, passa les semaines critiques d'avril au monastère de Sovu. Il était venu avec sa femme, Marcelline Nyirakimonyo, de Ruhashya, à Butare, pour rendre visite à ses beaux-parents. Le 6 avril, Augustin et sa femme décidèrent de passer voir les religieuses. Ils les connaissaient car l'ordre des bénédictins possédait une maison près de chez eux, à Gisenyi. En tant que Hutu il aurait pu quitter le monastère, mais Augustin a., avait peur que sa femme tutsi fût tuée à un barrage routier. Le couple décida donc de rester et de travailler dans les cuisines du monastère. Augustin est persuadé que, lors de sa première visite, Rekeraho n'avait qu'un but : compter et identifier les Tutsi qui se trouvaient au monastère.

L'adjudant Emmanuel Rekeraho est arrivé au monastère avec Gaspard Rusanganwa. Rekeraho a demandé aux soeurs de dresser des listes séparées des réfugiés et des stagiaires. J'entendais des Tutsi s'indigner du fait que Mère Gertrude leur avait demandé de quitter le monastère pour éviter que les miliciens ne l'attaquent.

---

<sup>18</sup> Rekeraho fuit vers le Zaïre en juillet 1994. Il fut arrêté à Kisangani, République démocratique du Congo (RDC), le 4 septembre 1997 et fut ramené au Rwanda.

Après avoir dit qu'il "était prêt à témoigner devant le tribunal gouvernemental, à Arusha et devant Dieu", Augustin parla de la fréquence des rencontres entre Rekeraho et les religieuses.

Je voyais également Rekeraho venir tout le temps causer seulement avec Gertrude et Kizito. Kizito sortait tout le temps avec Rekeraho. Je ne sais pas où ils allaient mais ce n'est un secret pour personne qu'ils étaient souvent ensemble. parfois, je la voyais sortir avec Rekeraho et d'autres miliciens pour passer des heures et des heures en dehors du monastère. Elle bavardait souvent avec les miliciens. J'ai même entendu Kizito dire qu'on l'avait longtemps opprimée et que le moment était venu pour elle de prendre sa revanche<sup>19</sup>.

Le 20 avril, après le commencement des massacres dans toute la préfecture, Rekeraho revint au monastère. A cette occasion, soeur Gertrude lui prêta une ambulance qui appartenait au centre de santé. Selon son propre témoignage et celui de nombreux habitants de Sovu, Rekeraho utilisa le véhicule des religieuses pour perpétrer des crimes de génocide. Joseph Sengoga, soudeur de 47 ans. est détenu à la prison de Karubanda, à Butare, depuis le 2 mai 1998, accusé de participation au génocide. A l'époque, il vivait près du monastère et il a parlé du présent que firent les soeurs à Rekeraho.

Rekeraho circulait partout pendant le génocide. Il dirigeait les miliciens et quelques anciens militaires et il avait l'habitude de conduire l'ambulance couleur crème des religieuses, avec un micro à l'intérieur pour appeler les Hutu à tuer les Tutsi. Les soeurs lui avaient donné le véhicule afin qu'il les escorte en ville faire leurs courses. A part lui, personne d'autre n'avait un véhicule à Sovu. Il rendait très fréquemment visite aux soeurs. Rekeraho était comme le vrai patron de la zone, presque comme un bourgmestre<sup>20</sup>.

A l'occasion d'une rencontre avec les religieuses au domicile de l'assistant bourgmestre, Gaspard Rusanganwa, Rekeraho découvrit à quel point elles étaient acquises à la cause des miliciens. Ce jour-là, elles offrirent de leur prêter des véhicules qui appartenaient au monastère.

Entre le 20 et le 21 avril, les Tutsi ont continué à fuir vers les monastères de Sovu et de Gihindamuyaga. Le 20 avril au soir, entre 17 h et 19 h 30, je me suis rendu chez mon ami Gaspard Rusanganwa, assistant bourgmestre de Ngoma, qui habitait à côté du monastère. Gertrude Mukangango et Julienne Kizito nous y ont rejoints. Nous avons commencé à parler de la mort de Habyarimana. Je n'aimais pas Habyarimana, mais je ne souhaitais pas sa mort. Nous regrettions que Habyarimana ait été abattu par les *Inyenzi*. C'est alors que soeur Gertrude nous a dit qu'il fallait le venger.

Soeur Gertrude dit qu'elle voulait aider Rekeraho et Rusanganwa à "venger" l'assassinat de Habyarimana. Elle était apparemment influencée par les discours du président de l'époque, Sindikubwabo.

Après ces commentaires sur la mort du président, Rusanganwa nous a expliqué ce que Sindikubwabo voulait dire la veille quand il disait que les habitants de Butare étaient devenus "*Ntibindeba*". Soeur Gertrude nous a dit qu'effectivement le président Sindikubwabo avait raison, car jusque-là les Hutu de Butare n'avaient rien fait. A titre d'exemple, elle s'est étonnée que les Hutu n'avaient pas encore tué tous ces Tutsi, qui étaient si nombreux au monastère. Elle se plaignait de la mollesse des habitants de Butare, à l'exception de ceux de Maraba. Elle a encore fait part, au cours de cette rencontre, de sa peur d'être tuée par les soeurs tutsi de son monastère

<sup>19</sup> Témoignage recueilli à Ruhashya, le 2 juin 1999.

<sup>20</sup> Témoignage recueilli à Ngoma, 11 mai 1999.

qu'elle trouvait trop nombreuses. Elle nous a dit : "Vous voyez toute ces Tutsi qui se trouvent au monastère ? Si vous ne faites pas quelque chose, elles pourraient me tuer. Il serait possible que vous ne voyiez même pas mon cadavre!" Elle nous a demandé d'imiter ceux de Maraba qui avaient déjà commencé à tuer les Tutsi et à manger leurs vaches.

Le soir même, les deux soeurs ont proposé de me donner leur minibus, la Hiace de couleur beige, pour que je veille sur leur sécurité. Elle ont aussi proposé à Gaspard Rusanganwa une Volkswagen. Elle m'ont aussi promis toute l'essence dont j'aurais besoin pour que je sois libre de circuler partout où je voulais.

Nous avons quitté la parcelle de Rusanganwa vers 19 h 30. j'y ai laissé ma moto et je suis parti avec les deux soeurs pour récupérer les clés de la Hiace. Mais notre ami Gaspard a dit qu'il était malade, qu'il ne pouvait conduire la Volkswagen. Mais en réalité, devait-il m'avouer plus tard au Zaïre, il avait peur d'être attaqué par les Tutsi qui étaient au monastère, lequel était très proche de sa maison.

La conversation qu'eut Rekeraho avec Gertrude et Kizito, le 20 avril, marqua un moment décisif dans l'évolution ultérieure de leurs rapports. Il a lui-même affirmé que c'est "le 20 avril 1994 que je suis devenu intime avec les soeurs, que j'ai commencé à échanger des confidences avec elles".

Bien qu'il fût évident que Gertrude et Kizito étaient en contact avec les miliciens, les autres religieuses furent faussement rassurées par les propos de Kizito. Marie-Bernard Kayitesi était à l'époque religieuse à Sovu mais elle a, depuis, quitté l'Église. Elle se rappelle avoir assuré les réfugiés qu'ils n'avaient rien à craindre.

De retour dans la communauté, elle nous a dit que le monastère ne serait pas attaqué, ni le centre de santé. Elle s'est même rendue au centre de santé et a dit à tous ces réfugiés tutsi d'y rester afin de ne pas se faire tuer et leur a garanti que le monastère et le centre de santé seraient épargnés. Je ne peux pas lui pardonner ce geste, car elle voulait tout simplement que les réfugiés restent entassés ensemble, ce pour faciliter la tâche aux miliciens. Si, peut-être, elle n'avait pas dit cela aux réfugiés, ces derniers auraient pu quitter le centre de santé pour aller chercher asile ailleurs<sup>21</sup>.

### *Affamer les réfugiés*

Tout comme elle avait refusé un abri aux réfugiés alors qu'il y avait de la place à l'intérieur du monastère, soeur Gertrude les priva de nourriture alors qu'elle avait d'abondantes réserves. L'antenne de Caritas du diocèse de Butare avait fait parvenir du riz au monastère, mais soeur Gertrude enferma ces provisions dans une réserve au centre de santé et refusa de les distribuer aux réfugiés.

Annonciata Mukagasana, âgée de 31 ans, était postulante<sup>22</sup> au monastère; elle travaille aujourd'hui comme infirmière dans un hôpital à Butare. Elle qualifie soeur Gertrude de "sans

---

<sup>21</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 22 octobre 1996.

<sup>22</sup> Les postulantes sont des jeunes femmes qui désirent devenir religieuses. Elles vivent avec les soeurs au monastère ou au couvent. Elles prononcent ensuite leurs voeux et deviennent novices.

coeur" car elle ne donna aucune nourriture aux réfugiés qui n'avait pas d'argent pour l'acheter. Elle affirme "Nombreuses étaient les soeurs choquées par ce comportement"<sup>23</sup>. Marie-Bernard Kayitesi ajoute :

A la surprise de toutes les soeurs qui étaient à Sovu, Gertrude a carrément refusé de distribuer ces vivres aux réfugiés, bien qu'ils crevaient de faim. Elle a tout simplement refusé d'ouvrir le magasin.

De nombreux réfugiés avaient amené leur cheptel avec eux mais les vaches furent volées par les miliciens. Selon Marie-Bernard, soeur Gertrude leur refusa même l'accès à leur propre nourriture.

Comme la situation des réfugiés se dégradait, soeur Marie Paul, une carmélite polonaise qui dirigeait le centre de santé, était retournée à la paroisse de Rugango pour s'y procurer de nouveaux sacs de riz. Ce riz fut entreposé au centre de santé. Le 18, après l'explosion des premières grenades, les personnes se trouvant au centre de santé partirent dans différentes directions et, parmi elles, se trouvait celle qui était en possession de la clef de la pièce où le riz était entreposé. Consolée Mukeshimana, qui travaillait au centre de santé, demanda à soeur Gertrude un double de la clef. Une religieuse, témoin de la scène, se rappelle que soeur Gertrude refusa de donner la clef à quiconque "bien que ce n'était que pour prendre du riz, qu'elle n'avait même pas acheté elle-même".

Soeur Kizito n'eut pas le moindre geste de bonté envers les réfugiés. Juliette Mukangango était assise dans la cour et fût témoin de son refus de distribuer de la nourriture aux enfants.

Kizito a pris les enfants en bas âge pour les emmener derrière nous et les a fait s'asseoir sur l'herbe. Un ouvrier, Jean Sebhinyori, est allé cueillir des goyaves pour les donner aux enfants. Kizito l'a empêché de les leur donner en écartant le panier.

Soeur Gertrude et soeur Julienne profitèrent de ce que les réfugiés étaient affamés pour en déterminer le nombre. Le mardi 19 avril, elles demandèrent à l'un des travailleurs du monastère de dresser une liste de tous ceux qui s'étaient regroupés au monastère. Les religieuses donnèrent comme prétexte qu'elles en avaient besoin pour déterminer la quantité de nourriture nécessaire. Mais une fois la liste faite, la Mère supérieure n'essaya même pas de nourrir les réfugiés, comme le fait remarquer Consolée Mukeshimana.

Les soeurs bénédictines de Sovu n'ont eu aucun geste secourable en notre faveur durant notre séjour là-bas. La seule chose qu'elles aient faite pour nous, c'est d'envoyer Jean Sebhinyoni, sentinelle de leur monastère, effectuer un recensement, soit-disant pour nous donner à manger. Mais ce n'était qu'un mensonge. Elles ne nous ont rien donné à manger.

Lambert Nsabimana a fait remarquer que la nourriture ne manquait pas.

Elles ne nous ont donné aucune nourriture, même aux jeunes et aux malades, alors qu'on sait qu'elles n'étaient pas en manque de provisions. Et pourtant elles ont fait dresser des listes [soi-disant] pour cette raison.

---

<sup>23</sup> Témoignage recueilli à Ngoma, le 1<sup>er</sup> juin 1999.



Séraphine Mukamana et Lucie Mugorewase se trouvaient dans la foule des réfugiés. Elles sont elles aussi convaincues que soeur Gertrude n'avait jamais eu l'intention de les nourrir, qu'elle "mentait", tout simplement. Juliette Mukangango se rappelle que soeur Kizito avait pris part au décompte et qu'elle voulait des informations détaillées sur chacun d'eux.

Elle a proposé d'établir les listes par famille, en commençant par les cellules de Karuhayi et Kigarama.

Elle a donné des papiers à Cassien Karido et à Kabera, fils de Sebhinyori, qui était étudiant universitaire. Nous sommes restés là, mais n'avons rien eu à manger.

Pendant que l'on comptait les réfugiés, soeur Kizito les rassurait. Renata Gatesi se rappelle qu'ils lui faisaient confiance mais qu'ils furent ensuite terriblement déçus.

Kizito m'a dit qu'il ne fallait pas nous inquiéter parce que nous étions bien protégés. Elle nous a demandé de dresser une liste de nos noms, famille par famille. C'était soi-disant pour nous trouver de la nourriture. Comme elle aussi était de la région, nous avons pensé qu'elle s'inquiétait vraiment pour nous. Nous avons attendu la nourriture, en vain. Ce mardi soir-là, soeur Fortunata et Mpambara nous ont apporté de la bouillie de riz, mais en secret.

Marie-Gorretti Mbatete déclare qu'il "devenait de plus en plus difficile de regarder dans les yeux ceux qui étaient affamés".

Kizito a ordonné notre recensement pour savoir notre nombre exact afin qu'on nous apporte à manger. Après le recensement, les listes ont été remises aux soeurs par Jean Sebhinyori. Nous avons attendu les vivres, mais en vain. Rien n'est venu de chez les soeurs, même pas une banane pour les bébés. Vraiment rien. Je n'avais pas d'enfants là-bas mais je souffrais de voir les enfants des autres membres de ma famille et des autres pleurer de faim. De temps en temps, ceux qui n'avaient pas peur allaient dans les environs à la recherche de patates douces, de pommes-de-terre ou de bananes. Mais nous étions tellement nombreux qu'il nous fallait beaucoup de nourriture. Mais personne ne nous en a donné.

Ruth Mugorewase suppose que le seul but de cet exercice était de dissiper les soupçons des réfugiés.

Kizito nous mentait, disant que Caritas allait nous donner de la nourriture, raison pour laquelle elle voulait connaître notre effectif. A chaque moment, l'effectif s'augmentait. Pendant que Kizito nous comptait, Gertrude et le bourgmestre étaient allés à Butare pour ramener des militaires avec beaucoup de fusils. Le véhicule des militaires est revenu avec Gertrude. Ils ont vu quelle était la situation. Kizito leur a conseillé de nous laisser un peu de temps pour que nous puissions mourir de faim. Le soldat a dit : "C'est une bonne idée ; la police et la population les gardent pour que personne ne puisse s'échapper du centre".

De nombreux réfugiés étaient arrivés au monastère sérieusement blessés. Soeur Cécile Mukasekuru, qui était élève infirmière, était en stage au centre de santé de Sovu pendant les vacances. Elle refusa cependant de panser les blessures des blessés, prétextant qu'ils étaient pauvres et ne pouvaient la payer. Selon Marie-Bernard, "elle dit également qu'ils étaient mauvais et avaient tué le président Habyarimana". Soeur Cécile Mukasekuru est une proche parente de soeur Gertrude. Pour les soins médicaux, les réfugiés dépendaient de Soeur Solange Uwanyirigira, élève infirmière elle aussi. Cependant, les conditions de sécurité se dégradant, il devint de plus en

plus difficile pour elle, qui était tutsi, et donc vulnérable, de quitter le monastère et de pourvoir aux besoins médicaux des réfugiés du centre de santé.

*La première tentative : le 21 avril*

*"L'intention était de les tuer tous".*

Emmanuel Rekeraho dit qu'il se trouvait chez lui le 21 avril lorsque Pierre Rushyana, l'un des principaux miliciens de Sovu, et quatre jeunes gens arrivèrent. Ils lui dirent que des réfugiés tutsi avaient attaqué l'assistant bourgmestre, Gaspard Rusanganwa, et qu'un homme était mort. C'était un mensonge, mais il produisit l'effet escompté. Rekeraho donne les détails de l'expédition punitive qu'il organisa, utilisant le véhicule que lui avait donné soeur Gertrude.

J'ai vite pris le véhicule des soeurs et suis allé chez Karekezi, le père de Rusanganwa. J'ai trouvé Gaspard à côté de la cuisine de ses parents. Nous avons échangé quelques mots. Quelque temps après, il y a eu un attroupement des Hutu. Nous avons pris nos armes, moi compris, et sommes allés à la chasse aux Tutsi. Nous avons des sifflets et des tambours et avons mis des plumes dans nos cheveux. Nous étions très nombreux : Kamonyo [soldat], Muvunyi [conseiller de Sovu], Gaspard et moi étions à la tête de cette expédition. Les Tutsi nous avaient défiés et nous étions décidés à leur prouver que nous étions plus nombreux, plus forts. Mais je dois vous dire que nous avons peur des Tutsi car, jusque-là, ils s'étaient plutôt bien défendus. Malheureusement pour nous, quoique nous étions très nombreux, parmi nous, il y en avait beaucoup qui abandonnaient le combat pour aller prendre de la bière ou piller les vaches et les biens des Tutsi. Cet élément nous affaiblissait.

Rekeraho décrit également l'état dans lequel ils trouvèrent les réfugiés.

Les Tutsi quant à eux, paraissaient très fatigués et affamés. Je ne pense pas que les soeurs Gertrude et Kizito aient daigné leur donner à manger d'après la façon dont elles ont parlé d'eux chez Rusanganwa le soir du 20 avril. Mais ils étaient déterminés à se battre contre nous avec les moyens à leur disposition. Nous avons réussi ce jour-là à les repousser jusqu'à l'intérieur du monastère. Après j'ai donné l'ordre aux jeunes Hutu, les interahamwe, même si je n'aime pas cette appellation, d'encercler le monastère ainsi que le centre de santé pour qu'aucun Tutsi ne puisse nous échapper. Après cela, je suis allé boire une bière.

Sur la route, Rekeraho rencontra deux commandants de l'armée.

J'ai vu plus ou moins dix militaires en uniforme qui se dirigeaient vers le centre de santé. Ils venaient de l'ESO (l'Ecole des Sous-Officiers de Ngoma) et je les ai suivis. Quelques temps après, le lieutenant colonel Tharcisse Muvunyi (commandant de l'ESO et commandant des opérations à Butare et Gikongoro) est venu aussi. Il était avec le commandant Cyriaque Habyarabatuma. Ils ont donné l'ordre à ces militaires de sortir tous les Tutsi du centre de santé. Nous les avons conduits jusqu'à côté du bar de Maraba. Ceux qui, parmi eux, tentaient de s'enfuir, nous les abattons sur-le-champ. Nous les injurons et les traitions de tous les noms pour les humilier et les vexer.

L'intention en réalité était de les tuer tous. Mais comme le soir approchait, voyant qu'il serait difficile, sinon impossible, de tuer un si grand nombre de gens, nous leur avons demandé de retourner au centre de santé.

Rekeraho affirme que "ce soir-là, les personnes les plus âgées rentrèrent chez elles, laissant les interahamwe encercler le monastère et le centre de santé". Comme de nombreux autres survivants, Consolée Mukeshimana se rappelle que Pierre Rushyana, du MDR-Power, et les fils jumeaux de Baributsa -Gakuru et Gato- étaient à la tête des tueurs.

Lorsqu'ils lançaient des grenades, nous nous dispersions. Nous avons pris différentes destinations, mais beaucoup de gens étaient allés au monastère de Sovu.

Ce jour-là, Lambert Nsabimana décida de faire sortir sa femme du monastère.

Le jeudi 21, il y avait plein de monde, de Kukinyana jusqu'à Gihindamuyaga. Ils étaient devenus comme fous. Je ne pouvais plus rejoindre les Tutsi. C'était fini. J'ai appelé Ruvebana pour lui demander d'aller chercher ma femme.

J'étais près du monastère. Les Hutu étaient tellement enragés que j'ai réalisé qu'ils allaient massacrer les Tutsi. Quand ma femme est sortie, je l'ai emmenée chez Rushyana, qui était un collègue proche de Rekeraho. Elle était donc en lieu sûr. Pendant ce temps-là, soeur Kizito était en train de dépouiller les Tutsi de leurs bâtons et massues.

Depuis le monastère, on pouvait entendre le vacarme. Régine se remémore la peur et la panique que cela provoqua.

Le 21 avril à 9:00 heures, nous avons entendu des bruits, des sifflements, des hurlements et des chants. On nous a dit que c'étaient des interahamwe qui se dirigeaient vers le centre de santé pour y tuer des gens. Immédiatement, nous nous sommes dirigés vers l'hôtellerie pour prier. Nous y avons récité le chapelet avec nos familles ainsi que d'autres réfugiés. Nous attendions notre tour et nous nous préparions en priant. De l'hôtellerie, nous entendions des grenades et des coups de feu.

### **Les réfugiés brûlés, lapidés et abattus à coups de hache Le massacre du centre de santé de Sovu, le 22 avril 1994**

*"Les génocidaires cherchaient surtout les hommes.  
Je ne pense pas qu'un seul homme tutsi ait pu échapper".*

Le 22 avril, il y avait entre 5.000 et 6.000 Tutsi au centre de santé. A l'exception des familles des religieuses, tous les Tutsi furent chassés du monastère. A découvert et affaiblis, ils entendaient les bruits de coups de feu et de grenades provenant de la commune voisine de Gihindamuyaga et de la ville de Butare. Selon Donatille Mukabanza, ils se trouvaient dans une situation de "totale désolation". Les craintes des réfugiés furent amplifiées par le massacre commis au monastère de bénédictins de Gihindamuyaga, situé à environ un kilomètre et demi de là. Mais les gendarmes continuèrent à leur dire qu'"il n'allait rien se passer".

Le vendredi 22 avril, vers 8:00 heures, le monastère fut encerclé par des interahamwe, des soldats, des policiers communaux et des civils. Les gendarmes qui avaient été envoyés pour protéger le monastère se joignirent aux attaquants, laissant les réfugiés sans défense. Soeur Kizito expliqua aux religieuses ce à quoi elles devaient s'attendre, mais elle les assura également que rien ne pouvait être fait pour empêcher la suite des événements.

Elle a dit : "Ne soyez pas étonnés de voir que les miliciens font exploser des grenades au centre de santé de Sovu". Nous avons eu peur et nous lui avons dit de faire tout ce qu'elle pouvait pour apaiser les esprits de ces miliciens. Vers 13:00 heures, Kizito nous a dit que rien ne les empêcherait de lancer leurs grenades. Effectivement nous n'avons pas tardé à voir ce que Kizito avait prédit et vers 15:00 heures, les tueurs ont embrasé le centre de santé de Sovu. Ils ont lancé des grenades et ils ont utilisé leurs armes pour exterminer tous les réfugiés qui étaient au centre de santé. Ils ont tué jusqu'au lendemain. Beaucoup des survivants étaient gravement blessés et les membres de leurs corps amputés.

Rekeraho a admis sa pleine participation au massacre. Il dit qu'il prit un verre et se rendit ensuite au centre de santé avec l'intention de tuer tous les Tutsi qui s'y trouvaient. Il décrit l'horreur du massacre.

J'ai tué des enfants, des vieillards et des femmes. Nous étions devenus pareils à des animaux, moi compris. Je n'avais pitié de personne, même pas de mes amis. Ce n'est pas possible de croire ce que nous avons fait. Quand je suis arrivé au centre de santé, on avait déjà commencé à tuer, à détruire, à lancer des grenades. Même le policier François-Xavier Munyeshyaka, qui était censé protéger les soeurs, tuait des gens. Il y avait beaucoup de militaires du lieutenant colonel Muvunyi ainsi que des gendarmes qui tuaient avec des interahamwe. Les pauvres Tutsi, quant à eux, jetaient des briques.

Mais qu'est-ce que les briques et les pierres pouvaient bien faire contre les armes ? Des femmes et des enfants gémissaient, hurlaient. C'est dur pour moi de me rappeler cette horreur. Nous avons été des animaux, franchement. Je me sens pleinement responsable de ce que j'ai fait.

---

**"Nous étions très nombreux à lancer des grenades de derrière la clôture et quand nous avons pénétré à l'intérieur, c'était horrible de voir comment, à coups de machette, nous exécutions nos voisins, des gens avec qui nous avons tout partagé, jusqu'au sang, des faibles sans défense que nous n'osions même pas regarder dans les yeux".**

---

Selon Rekeraho, les réfugiés essayèrent de se défendre, mais les forces au service du génocide étaient plus puissantes.

Sans l'assistance des militaires et des gendarmes, il nous aurait été impossible de tuer, à nous seuls, tout ce monde. Leur aide a été déterminante. Les Tutsi étaient très nombreux et se défendaient assez bien malgré le peu de moyens dont ils disposaient. Le sergent Nsabimana de l'ESO, accompagné d'une dizaine de militaires et de deux-gendarmes, sont entrés au centre de santé pour encourager les interahamwe qui n'arrivaient pas à vaincre la résistance des Tutsi.

Séraphine se remémore l'ampleur de l'assaut.

On aurait dit que tous les hommes, femmes et enfants étaient venus pour nous tuer. Presque tous les policiers communaux de Huye y étaient, ainsi que les militaires retraités de Huye, armés de grenades et de fusils.

Juliette Mukangango avait fait partir ses trois enfants avant le début des tueries. Leur père, décédé, était Hutu et elle savait qu'ils avaient une meilleure chance de survie ailleurs. Elle parle du rôle joué par les femmes dans le massacre du 22 avril.

Nous avons entendu des sifflets, des tambours et des chants. Les filles et les femmes étaient devant. Nous avons commencé à prier, et ils ont commencé leur "boulot". Ils fusillaient, poignardaient, lapidaient sans pitié. Ils nous jetaient même du piment [du gaz lacrymogène]. Gaspard Rusanganwa, Rekeraho, Jean-Baptiste Muvunyi et Jonas Ndayisaba étaient présents. Ils sont ensuite allés chez les religieuses et sont revenus avec elles, car j'ai entendu Rekeraho dire aux miliciens que leurs soeurs leur venaient au secours (*bashiki bacu baratugobotse*). Il disait aussi : "Tuez-les jusqu'au dernier, qu'on oublie à quoi ressemblait un Tutsi". Moi, à ce moment-là, j'avais réussi à me cacher dans la brousse, feignant d'être morte. J'entendait des Tutsi qui criaient avant de mourir : "Nous sommes exterminés".

Donatille Mukabanza se trouvait parmi les réfugiés. Elle se rappelle avoir vu soeur Kizito au milieu d'un énorme groupe d'assaillants.

Parmi eux, j'ai vu soeur Julienne Kizito, fille de Semanyana de Sovu. Elle était en train de parler avec ses frères, qui faisaient partie des attaquants, et j'ai vu qu'elle leur donnait une liste. C'était sans doute la liste des employés tutsi et des réfugiés qui étaient dans le monastère. A côté de soeur Kizito se trouvait un homme appelé Karangwa, de Gihindamuyaga, qui dansait devant elle, une lance à la main.

Donatille affirme que la tuerie continua jusqu'aux environs de 17:00 heures. Il ne fait aucun doute que les hommes étaient la cible principale des assassins.

Les gendarmes sont arrivés (vers 17:00 heures) et ont mis fin aux tueries. Ils nous ont regroupés en disant qu'ils allaient assurer notre sécurité. Mais arrivés sur la route Butare-Gikongoro, ils nous ont obligés à nous asseoir sur l'herbe. Certains voulaient nous éliminer. Il n'y avait aucun homme parmi nous. Je pense qu'aucun homme tutsi n'a été épargné. Puis ils nous ont obligés à retourner au centre de santé de Sovu, où nous avons passé la nuit, au milieu des cadavres.

Bien que mariée à un Hutu et mère de six enfants, Marie-Goretti Mbateye décida de quitter sa famille et d'aller se cacher au centre de santé. Elle explique son raisonnement : "Je n'avais aucune garantie qu'ils ne viendraient pas me tuer ou me violer devant mes enfants si je restais à la maison". Le matin du 22, entendant un vacarme assourdissant, elle se tourna vers un des policiers du monastère, Xavier Nsanzabera, peu de temps avant qu'il se joigne aux assassins. Il lui dit qu'ils ne devaient pas avoir peur.

Je suis sortie pour rejoindre ceux qui séchaient au soleil pour découvrir d'où provenait ce bruit. Les hommes nous ont dit que nous étions encerclés. Ils nous ont demandé d'amasser des pierres. Les femmes se sont mises à amasser des pierres et des briques qui étaient entassées là pour les donner aux hommes qui devaient les jeter à leur tour. Les miliciens ont avancé vers nous, très nombreux, de toutes parts. Ils ont commencé à nous lancer des pierres pour nous provoquer et voir si nous allions réagir. Ils pensaient peut-être que certains d'entre nous avaient des armes cachées.

Les hommes et les garçons utilisèrent des pierres et des briques, qui ne leur permirent pas de se défendre contre les fusils et les grenades.

Les hommes ont tenté de résister avec leurs pierres. Nous avons entendu une explosion qui nous a fait nous coucher par terre. Quelle panique ! Avant que nous nous relevions une autre explosion est venue accentuer notre peur. A côté de moi il y avait un jeune qu'une grenade avait

atteint à la tête. Il gémissait. Je me suis approchée de ma mère, à l'intérieur du centre ; elle m'a demandé de lui donner de l'eau à boire. Les autres m'ont conseillé plutôt de verser cette eau sur sa tête ensanglantée, ce que j'ai fait.

Des hommes aussi ont couru vers le centre de santé. Parmi ceux-ci je me souviens de Rubayiza. Les miliciens sont arrivés, ont tué ceux qui étaient dehors. Mais il n'y avait pas que les miliciens. Il y avait aussi des militaires, des gendarmes et des policiers communaux. Certains parmi nous avaient réussi à se cacher dans le garage, dans les bâtiments extérieurs, d'autres dans l'enceinte du centre de santé, d'autres encore dans la brousse.

La plupart d'entre eux périrent ce jour-là.

Les miliciens sont arrivés au portail. Il régnait une grande confusion. Jean-Chrysostome Muvunyi, fils du conseiller Jean-Baptiste Muvunyi, a demandé à haute voix à tous ceux qui avaient du sang hutu dans leurs veines de sortir. A ce moment-là, j'ai vu un interahamwe du nom d'Isaac Mugoyi égorgé Nyamaswa, qui gisait là, par terre. Après l'avoir égorgé, il a fouillé dans ses poches pour y chercher de l'argent, l'a dévêtu et a pris ses habits. J'ai vu Rekeraho, Rusanganwa, Mutabaruka, Rushyana, son fils et beaucoup d'autres. Ils étaient en train de tuer à l'aide de machettes, de grenades, de massues, mais aussi par balle. C'était la cacophonie. J'ai vu aussi un autre milicien avec une branche à la main sur laquelle était suspendue la tête de Dominique Hategekimana. Les Tutsi étaient très nombreux. C'est ce qui explique qu'ils n'aient pas fini de les tuer vite.

Le rythme du massacre s'accrut lorsque Rekeraho en prit le commandement.

Rekeraho, Rusanganwa et Jonas Ndayisaba sont entrés dans le centre avec beaucoup d'autres, en tuant. Ils n'épargnaient personne. Même pas les bébés. J'ai vu des bébés qui tétaienent le lait de leur mère qu'on venait de tuer.

Avant d'atteindre Marie-Goretti et ses compagnons, Rekeraho ordonna aux tueurs d'épargner les femmes tutsi mariées à des Hutu. L'un des neveux de Marie-Goretti dont le père était hutu, en profita pour sortir de sa cachette. "Il y avait tant de cadavres [qu'il dut] en piétiner". Le frère de Marie-Goretti, Callixte Kalisa, demanda à Jean-Chrysostome Muvunyi, un des miliciens, de laisser Marie-Goretti quitter le centre de santé car son mari était Hutu.

Jean-Chrysostome lui a demandé de s'approcher pour qu'on lui explique comment je pouvais m'échapper. Le pauvre est parti. Un milicien lui a coupé la tête sur-le-champ. Instinctivement, nous avons fui, préférant aller mourir dehors qu'attendre que les murs des bâtiments s'écroulent sur nous.

Le 22 avril au matin, Renata Gatesi ramassait des avocats avec une amie quand elles virent les miliciens approcher du centre de santé. Elle décrit comment "elles furent atteintes dans leur corps et leur esprit".

Aussitôt nous avons entendu des tambours. Nous nous sommes précipitées au centre de santé pour avertir les autres. Nous avons commencé à ramasser des briques et des cailloux à l'aide de nos pagnes. Après les miliciens sont venus nombreux. Il y avait quelques hommes dehors qui profitaient des rayons de soleil. Les miliciens ont commencé par les tuer. Les policiers qui étaient supposés nous protéger ont commencé à tirer sur nous. Nous avons tenté de leur jeter des briques et des pierres. Ils tiraient des grenades à l'intérieur. Beaucoup d'enfants qui se trouvaient avec moi

sont morts, dont Murangwa et Eugénie. Ma soeur, Mukabutera, a été touchée aux épaules. Les éclats m'ont blessée aux côtes et au bras droit. Le fils d'Athanase Biseruka a eu la jambe amputée ; un autre a été complètement déchiqueté sous mes yeux.

Lorsque j'ai été atteinte, je me suis avancée vers eux pour qu'ils m'achèvent. C'est là qu'ils m'ont jeté une pierre à la lèvre supérieure. Vous en voyez la cicatrice. J'avais le vertige et je saignais beaucoup. Ma soeur, Mukabutera, voulait elle aussi s'avancer vers les tueurs mais je l'ai retenue. Ils ont tué, tué pendant longtemps, n'épargnant personne, même pas les bébés. J'ai vu les miliciens tuer mon père avec une massue.

Renata termine son témoignage en disant "on essayait de soigner nos corps, mais nos coeurs ne guériront jamais".

La maison de Consolée Mukeshimana se trouvait près du monastère. Lorsqu'elle vit l'énorme foule, armée jusqu'aux dents, s'approcher du centre de santé, elle rentra chez elle en courant. Par la fenêtre, elle put observer le massacre implacable. Mais ensuite on la força à sortir de chez elle.

Parmi ces policiers il y avait : Joseph Murwanashyaka, Cassien Uwizeyimana, Xavier Nsababera, Bizimana et Munyankindi. Parmi les militaires figuraient Pascal Karekezi et Kamanayo.

Le massacre a commencé vers 9:00 heures du matin. Jusqu'à 17:00 heures, les tueries ont continué. Cependant, vers 14:00 heures, la maison dans laquelle je me trouvais a été incendiée avec de l'essence et j'en suis sortie. Une fois dehors, on a tiré sur moi. Je n'ai pas été blessée. Mais comme j'ai été prise d'une sorte de vertige, je suis tombée par terre. Je me suis couchée au milieu des victimes qui gisaient là. Je suis restée étendue là, mais j'entendais tout. Vers 17 h 30, les six gendarmes sont arrivés et ont mis fin aux tueries. Ils ont dit aux tueurs de se livrer seulement à des pillages.

Consolée entendit les gendarmes dire aux femmes et aux filles qu'ils les protégeraient. Elle se leva donc pour les rejoindre.

Les corps des victimes jonchaient la cour du centre, on ne savait pas où mettre les pieds. Ils nous ont fait descendre et, arrivés sur la route Butare-Gikongoro, ils nous ont dit de nous asseoir. Ils se sont mis en position et nous avons cru que c'était fini pour nous. Mais ils se sont concertés et ils nous ont obligés à regagner le centre de santé en vitesse. Il était déjà tard. Nous sommes partis de nouveau au centre de santé au milieu des corps des membres de nos familles qui avaient été tués. La nuit, je suis partie car je voyais que les tueurs allaient revenir le lendemain.

Réalisant que les assassins pouvaient revenir le lendemain, Consolée quitta le monastère pendant la nuit. Cependant, de nombreux réfugiés étaient trop grièvement blessés pour tenter de s'échapper. Quelques-uns des survivants entrèrent au monastère en titubant pour demander de l'aide aux soeurs. Marie-Bernard décrit l'état dans lequel ils se trouvaient.

Beaucoup étaient gravement blessés et avaient perdu bras et jambes.

*Brûlés vifs dans le garage du centre de santé*

L'un des plus épouvantables épisodes du massacre du 22 avril eut lieu au garage du centre de santé. Quelques 700 hommes, femmes et enfants étaient entassés dans le garage, dans lequel se trouvait un escalier menant à une cave. Encerclés par les attaquants armés, ils verrouillèrent les portes du garage de l'intérieur. Les témoins affirment que soeur Kizito joua un rôle clé dans la transformation du garage en piège mortel. Les réfugiés affirment que ce fut elle qui fournit l'essence qui permit aux miliciens de brûler vifs nombre des réfugiés.

Selon Séraphine Mukamana, qui se trouvait à l'intérieur du garage, la milice essaya d'abord d'en faire sortir tous les réfugiés par la force. Mais, certains d'être massacrés dès leur sortie, ils résistèrent.

Ils ont tiré sur le portail. Mais nous avons refusé de partir malgré les trous que ces balles faisaient dans le portail. C'est surtout le policier communal nommé Xavier qui tirait sur nous. A travers ces trous, nous voyions qui tirait. Nous pouvions aussi voir les visages de certains tueurs.

Les génocidaires, réalisant que les réfugiés étaient déterminés à se défendre, décidèrent de brûler le garage. De cette façon, ils seraient obligés de sortir ou seraient condamnés à mourir à l'intérieur. Ils fermèrent la porte avec un cadenas pour empêcher toute tentative d'évasion. Séraphine et sa sœur Adeline se trouvaient à l'intérieur. Elles survécurent. Séraphine raconte les faits.

La chaleur et la fumée nous envahirent et nous obligèrent à cesser de tenir le portail. Mais le feu n'avait pas encore atteint l'intérieur du garage, contrairement, bien sûr, à la chaleur et à la fumée qui nous envahissaient. Comme nous étions très nombreux dans le garage par rapport à sa superficie, beaucoup de réfugiés sont morts par asphyxie. Nous étions 700 réfugiés à l'intérieur. Parmi nous, il y avait des hommes qui cherchaient à savoir comment quitter le garage en ouvrant le portail. Mais les génocidaires nous avaient enfermés de l'extérieur. C'est ainsi que ces réfugiés ont utilisé leurs machettes pour pratiquer une sortie dans le portail. Mais le portail était solide. Il y a quand même eu une petite brèche faite pour sortir. Cependant, tous les réfugiés qui sortaient par cette brèche étaient vite assommés dehors par les génocidaires. Beaucoup de réfugiés ont préféré sortir et mourir sous les coups des interahamwe plutôt que par asphyxie.

Séraphine réussit tant bien que mal à éviter les flammes. Cependant, la milice réalisa rapidement que l'essence n'avait pas tué tout le monde. D'après Séraphine, ils entrèrent dans le garage armés de machettes, de massues, de lances et de haches. Elle fut battue jusqu'à perdre connaissance. Elle revint à elle le lendemain, entourée des cadavres carbonisés des autres réfugiés.

La mère de Séraphine, Vénérande Mukankusi, observa les préparatifs de l'incendie du garage. Elle affirme que soeur Kizito était très impliquée dans les massacres.

Je n'étais ni parmi les tueurs ni parmi les victimes. J'observais seulement. J'ai vu soeur Kizito avec de petits bidons de sept litres remplis d'essence. Elle les distribuait aux tueurs. Comme les réfugiés n'étaient pas dans la cour et s'étaient enfermés dans les bâtiments, les criminels ont versé de l'essence sur le bâtiment et ils ont mis le feu. Soeur Kizito était toujours là et elle leur a donné plusieurs bidons d'essence. Mes autres enfants furent tués ce jour-là, mais mes deux filles s'étaient réfugiées dans le garage. Je croyais qu'elles avaient été brûlées là-bas.

Vénérande quitta la scène "dans un état de folle". Lorsqu'elle parvint chez les amis qui l'avaient recueillie, elle ne pouvait, selon ses propres mots, "rien faire d'autre que de crier au secours". Sa détresse émut l'un des miliciens, qui retourna au garage sauver Séraphine. Les



assassins pensaient que l'essence ne brûlait pas les réfugiés assez rapidement. Ruth Mugorewase, qui se trouvait également dans le garage, entendit soeur Kizito organiser une façon de permettre au feu de se propager plus rapidement.

Kizito a réalisé qu'il y avait des gens dans le garage. Elle a demandé aux paysans d'amener des herbes sèches pour brûler les gens dans le garage avec l'essence. Rekeraho, soldat, a aidé Kizito à verser l'essence à travers les trous et tout autour du garage. Ils ont brûlé tout le garage jusqu'à ce que tous les gens meurent. Je me suis jetée dans une pile de stocks de nourriture.

Une fois le massacre terminé, Ruth entendit soeur Kizito parler du sort des réfugiés avec sœur Gertrude et Rekeraho.

J'ai entendu Kizito et Gertrude parler de regarder sur la liste pour voir si tout le monde était mort pour qu'on aille faire la liste des soeurs tutsi car leur tour n'était pas encore venu. Rekeraho a dit : "Nous sommes fatigués, il fait nuit, il faut se reposer et revenir demain. S'il y a encore des personnes vivantes, nos soeurs nous aideront". Ils sont partis.

Ruth quitta le garage pendant la nuit pour aller se cacher dans les fourrés. Malheureusement elle fut découverte, battue et jetée dans une fosse commune à Sovu. Elle s'en échappa pendant la nuit et réussit à atteindre la ville de Butare où elle resta jusqu'à la fin du génocide.

Vestine assista à l'incendie. Elle était tapie non loin de là quand Kizito partit à la recherche de l'herbe sèche et d'essence pour attiser les flammes.

Kizito a amené un jerrycan d'essence au garage, qui était plein de gens. Elle était avec un soldat que je ne connaissais pas. J'étais tout près d'eux, ils ont pris des herbes sèches et ils ont brûlé tout le bâtiment du garage.

Les membres de la famille d'Alphonsine Mukamudenge étaient si désorientés par la terreur qu'ils s'étaient séparés. Son mari était parti se cacher dans le garage, où il périt, et trois de ses quatre enfants furent tués au centre de santé. Elle quitta le centre de santé pour se cacher dans les fourrés. De là, elle vit soeur Kizito organiser le meurtre de son mari.

Pendant que les militaires et les policiers communaux jetaient les grenades et tiraient les balles, Kizito était partie chercher de l'essence pour brûler les gens dans le garage. Kizito et l'adjudant Rekeraho ont ramené des herbes sèches et un jerrycan d'essence. Ils ont brûlé tout le garage. Gertrude et Kizito étaient devenues plus connues que les militaires. Même les militaires étaient surpris de voir les soeurs participer à la tuerie des Tutsi.

Marie-Goretti Mbateye, touchée par des éclats de grenades, quitta le centre de santé en courant après avoir vu son frère se faire tuer devant elle. Mais, alors qu'elle s'allongea sur un coin d'herbe près du garage, elle n'avait pas fini de souffrir.

J'ai vu Rekeraho et Rusanganwa avec deux bidons d'essence en main. Ils étaient accompagnés par Kizito et Gertrude. Je les ai bien vus. Les interahamwe étaient en train de creuser autour du garage. D'autres sont allés chercher de la paille. Je me souviens d'Alimasi. Il y en avait d'autres avec lui. Ils ont versé de l'essence sur ces herbes qu'ils avaient mises sur le garage et dans le fossé qu'ils venaient de creuser.

Le garage a commencé à brûler. Les gens qui ne sont pas morts par le feu ou l'asphyxie sont sortis. Ma petite soeur Bernadette était de ceux-là. Elle est sortie avec une jambe brûlée. Elle était incapable de courir. Elle est tombée au milieu du centre de santé.

Respectueux de l'ordre qu'avait donné Rekeraho d'épargner les femmes tutsi mariées à des Hutu, les miliciens laissèrent Marie-Goretti rentrer chez elle à pied.

Avant de partir, j'ai vu les deux soeurs circuler dans le centre et regarder les corps. Kizito se plaignait que les Tutsi étaient très méchants parce qu'ils avaient déchiré leurs billets de banque avant de mourir.

Renata avait déjà quitté le centre de santé quand les assassins tournèrent leur attention vers le garage.

Ils ont découvert qu'il y avait beaucoup de gens dans le garage. Ils se sont mis à crier, disant qu'il fallait les brûler parce qu'ils tenaient fortement la porte du garage. J'étais avec ma soeur, Mukabutera, dans la cuisine du centre de santé. Il y avait beaucoup de gens dans le garage. Rekeraho a demandé à Gaspard d'aller chercher de l'essence chez les soeurs. Ils sont partis avec Jonas Ndayisaba. Ils parlaient très fort pour se faire entendre tellement il y avait du bruit provenant des explosions et des gémissements. Ils sont revenus avec Kizito et Gertrude et deux bidons d'essence. Rekeraho a dit "Nos soeurs sont venues à notre secours". (*Bashiki bacu batugobotse*).

Rekeraho a donné l'essence à Vincent Byomboka, qui avait de la paille. Vincent a commencé à verser l'essence sur le garage ; ses compagnons l'ont rejoint. S'étouffant presque, asphyxiés, certains Tutsi ont tenté de sortir en taillant la porte avec des serpettes qu'ils avaient réussi à cacher quand les soeurs avaient confisqué toutes leurs armes de défense. J'ai vu Cansilde Mukamushonzore se faire tuer à coups de pierres, Ngabonziza découpée en morceaux. Bernadette Mukantwari s'en est sortie avec une jambe enflammée. J'ai vu Kabirigi courir avec tout son corps en flammes. Beaucoup de gens sont morts dans le garage.

Nous étions cachés toujours dans notre petit coin. Les miliciens étaient agités à tuer et à piller, ne sachant pas que nous étions en vie. Ils ont tué jusqu'au soir. Kizito est revenue, a circulé au milieu des cadavres et a dit : "Vous voyez.jusqu'à quel point les Tutsi sont mauvais ! Ils ont déchiré les billets de banque pour que les Hutu n'en profitent pas. Qu'on les tue tous !"

Nous étions couchés au milieu des cadavres, feignant d'être morts. Rekeraho était là aussi. Je l'ai entendu dire aux miliciens : "Venez très tôt demain matin parce qu'après vous irez travailler au bureau communal aussi".

Consolée Mukeshimana fut également témoin de la collaboration de soeur Kizito avec les miliciens.

Avant le début de l'attaque, j'ai vu une religieuse de Sovu, nommée soeur Julienne Kizito, au milieu des génocidaires. A côté d'elle, il y avait un bidon d'essence et elle tenait une liste à la main. Elle a donné ce bidon d'essence à un criminel que je n'ai pas reconnu.

Josée Mukarwego faisait partie des nombreuses femmes tutsi qui se trouvèrent dans une situation insupportable en avril. Comme son mari était tutsi, le couple chercha refuge au centre de santé avec leurs enfants. Le 22 avril, son mari et trois de ses sept enfants furent mis en pièces par

des hommes qu'elle connaissait bien. Edouard, son fils aîné, et sa belle-mère périrent peu de temps après dans l'incendie du garage. Josée assista à leur mort.

Mon fils aîné, blessé par une flèche, s'était caché dans le garage. J'ai vu que ses intestins sortaient de son abdomen. Les génocidaires ont brûlé le garage. Mais le garage n'avait pas été complètement brûlé. Néanmoins, des gens mouraient à cause de la fumée, qui en obligeait d'autres à sortir ; ils ont été ensuite assommés dehors. Ma belle-mère a été tuée là-bas, sous mes yeux. Elle tirait sur ses vêtements que les génocidaires voulaient arracher avant de la tuer. Ils l'ont tuée et ont ensuite pris ses vêtements.

L'incendie du garage fut suivi par une attaque lancée sur un employé du monastère, Gérard Kabirigi. Une fois de plus, soeur Kizito était impliquée. Josée vivait non loin de là et elle connaissait les employés du monastère. Elle reconnut soeur Kizito alors qu'elle aidait les Interahamwe à tuer Kabirigi.

J'ai vu la fille de Semanya, c'est-à-dire soeur Julienne Kizito. Elle portait un bidon d'essence de 7 litres. Le nommé Kabirigi, un Tutsi qui travaillait au centre de santé, était là aussi, au milieu de cette confusion. Sa maison se trouve toujours ici, en bas. Elle a donné l'essence à un interahamwe de sa famille nommé Niyonsenga. Ce dernier a versé l'essence sur Kabirigi et lui a mis le feu. Il courait dans tous les sens alors que les flammes le brûlaient. Soeur Kizito était présente et c'est bien elle qui venait de donner l'essence. Moi aussi j'y étais. C'est le jour où ma famille a été tuée.

D'autres témoins ont également accusé Kizito d'avoir fourni l'essence utilisée pour brûler vif Gérard Kabirigi. Alice Mukankundiye était à proximité quand il fut transformé en torche vivante. Alice connaissait bien Kabirigi car il était fiancé à sa plus jeune soeur.

Soeur Kizito a fourni l'essence pour brûler le garage du centre de santé. Cette même essence a été utilisée pour brûler vif le fiancé de ma petite soeur ; il s'appelait Gérard Kabirigi. Quand il a été chassé du monastère, Kabirigi s'est dirigé vers le centre de santé. Kizito, qui avait une petite boîte d'essence avec elle, l'a passée à un milicien qui a immédiatement versé le contenu sur Kabirigi. Il a ensuite jeté une allumette enflammée sur lui et lui a mis le feu. Kabirigi n'était plus qu'une torche vivante qui courait à travers la forêt. Il est mort finalement dans la brousse.

Lorsqu'*African Rights* se rendit au monastère en juillet 1995, des lambeaux de vêtements carbonisés ayant appartenu aux personnes brûlées vives dans le garage le 22 avril jonchaient le sol. Ces traces étaient encore visibles lors des visites suivantes en novembre 1995 et à bien d'autres occasions en 1996 et 1997. Aujourd'hui, le garage a été nettoyé et blanchi, mais les victimes n'ont pas été oubliées.

Il est difficile d'imaginer une mort plus douloureuse pour les personnes qui se trouvaient à l'intérieur du garage et soeur Kizito en est en grande partie responsable. Les survivants de Sovu se souviendront toujours du feu comme l'une des méthodes les plus efficaces utilisées par la milice et également comme l'un des actes les plus cruels commis par soeur Kizito. La complicité de soeur Gertrude dans les terribles actes de violence du 22 avril est confirmée par la déclaration qu'elle fit aux soeurs ce soir-là. Selon Marie-Bernard Kayitesi :

Le soir, Gertrude nous a dit que les tueurs l'avaient avertie que, le lendemain, ce serait le tour des soeurs. Elle a dit : "Préparez-vous, les soeurs qui allez mourir ; mettez vos habits, c'est

comme ça dans la vie. Il est normal que les réfugiés du centre de santé aient été tués. Ils avaient creusé des fosses pour y mettre les Hutu".

En fait, le meurtre des familles des religieuses tutsi n'eut lieu que deux jours plus tard. Tout d'abord, les miliciens tenaient tout particulièrement à éliminer les derniers survivants du massacre du 22 avril, à se partager le butin et à effacer les preuves. Dans toutes ces tâches, ils furent aidés par soeur Gertrude et soeur Kizito.

Très tôt le matin du 23 avril, soeur Gertrude insista pour que toutes les soeurs quittassent le monastère, leur disant qu'autrement ce serait "leur tour d'être tuées". Trois des religieuses qui y avaient caché des parents -Scholastique, Fortunata et Bénédicte- décidèrent de rester avec les membres de leur famille. Annonciata Mukagasana relate un incident qui eut lieu juste après leur départ du monastère.

Gertrude pensait que soeur Bernadette avait caché notre chauffeur, Anasthase. Elle a insulté Bernadette, la traitant de menteuse, et disant qu'elle devrait enlever son voile et quitter le monastère au lieu de continuer à mentir.

Marie-Bernard décrit les terribles scènes dont elles furent témoins sur le chemin de Ngoma.

Nous voyions partout les corps des victimes, on aurait dit comme des habits étalés par terre. C'était horrible à voir, et moi je pensais que c'était la fin du monde dont on parle dans la Bible.

D'après Eugénie Mukagatera, soeur Gertrude s'arrangea pour qu'elles ne voyagent pas seules.

Gertrude a pris le volant et nous a fait passer d'abord par la maison du bourgmestre de Huye, Ruremesha, qui nous accompagnait à la paroisse de Ngoma.

Elles étaient bien protégées. Marie-Bernard mentionne les génocidaires que soeur Gertrude choisit pour les escorter.

Il y avait un policier communal nommé Xavier qui prétendait protéger le monastère alors qu'il avait pris une part active dans les massacres du 22 avril. Je l'ai personnellement vu tirer sur les réfugiés ce jour-là. Mais c'est lui qui nous a accompagnées dans le véhicule Mazda du monastère lorsque Gertrude nous a conduits à la paroisse de Ngoma.

Nous sommes allées d'abord au bureau communal de Huye et soeur Gertrude a demandé à Jonathan Ruremesha s'il pouvait nous accompagner jusqu'à l'évêché. Il a dit qu'il nous aiderait à arriver à Ngoma. Il a pris certaines soeurs dans son véhicule car la Mazda ne pouvait pas nous contenir toutes.

Montrer une carte d'identité tutsi aux barrages routiers était en général le prélude à la mort et Soeur Gertrude ne pouvait pas ne pas être consciente du danger. En fait elle avait elle-même averti du danger que représentaient les cartes d'identité le soir du 19, lorsque, selon Anonciata, elle leur dit "de ne pas montrer nos cartes si l'on nous demande notre identité, mais de dire que nous sommes tous chrétiens". Mais le 23, elle avait changé d'attitude. En montrant sa propre carte, elle mit en péril ses consœurs tutsi, comme Marie-Bernard se le rappelle :

Gertrude nous a dit que nous ne devons pas montrer nos cartes d'identité aux barrières, mais c'était un mensonge car elle a été la première à exhiber sa carte d'identité. Quand nous

sommes arrivées au camp militaire de Ngoma, nous avons rencontré à la barrière des soldats qui nous ont arrêtées. Avant même qu'ils aient demandé les cartes d'identité, Gertrude s'est empressée d'exhiber la sienne, toujours dans le but de nous trahir. Nous, les soeurs tutsi, avons laissé nos cartes d'identité au monastère parce que porter ces cartes nous exposeraient davantage. Miraculeusement, les soldats nous ont laissées continuer notre chemin et nous sommes arrivées à la paroisse de Ngoma. De là, sœur Gertrude a téléphoné au camp militaire de Ngoma. J'ignore avec qui elle a parlé mais elle rigolait au téléphone et plaisantait.

Peu de temps après l'arrivée des religieuses à la paroisse, un Interahamwe leur rendit visite. Il dit aux prêtres qui s'y étaient rassemblés que les interahamwe "recherchaient les soeurs tutsi". Voici, d'après Régine, la réaction de sœur Gertrude :

Quand Gertrude a vu cet interahamwe, elle nous a demandé si nous avions des cartes d'identité. Cela nous a paru étrange d'autant plus qu'auparavant elle nous avait empêché de les amener sous prétexte que les soeurs n'étaient ni hutu ni tutsi, mais plutôt que notre identité commune était chrétienne. Maintenant, elle nous faisait une leçon comme quoi nous étions bêtes d'être parties sans nos cartes d'identité. Sœur Donatille Uwisitije lui a dit que c'est elle qui nous avait empêché de garder sur nous nos cartes d'identité parce que nous étions toutes chrétiennes.

Le dimanche 24 avril, sœur Gertrude décida que les religieuses devaient retourner au monastère. Elles furent accompagnées par des soldats qui étaient postés dans la caserne voisine du camp Ngoma. Quand elles arrivèrent le dimanche soir, elles trouvèrent les principaux génocidaires de Sovu, dont Rekeraho, les attendant au monastère, comme le confirme Eugénie Mukagatera.

Nous avons été reconduites à Sovu par les militaires. Quand ils nous ont embarquées vers Sovu, je me suis dit que notre heure avait sonné. Arrivées au monastère, nous avons vu les interahamwe qui nous attendaient. Il y avait Rekeraho et Gaspard Rusanganwa, alias "Nyiramati".

Rekeraho dit qu'il "avait été surpris par leur départ soudain" et qu'il avait téléphoné à sœur Gertrude à Ngoma.

Je lui ai demandé pourquoi elles étaient parties, mais elle avait honte de ce qu'elle avait fait la veille. Je lui ai demandé de revenir et elle a accepté. Elles sont revenues au monastère sous l'escorte des militaires de Ngoma. Comment et d'où les soeurs connaissaient-elles ces militaires ? Je ne les avais jamais vus ensemble.

Lorsque les religieuses quittèrent le monastère le 23, et à leur retour, le 24, elles furent accompagnées et accueillies par les génocidaires les plus redoutés de Sovu.

### **Destruction des preuves**

*"La sœur Kizito, toujours avec les jerrycans d'essence, était là-bas avec les tueurs, qui vérifiaient que /es personnes étaient mortes".*

À l'instar d'un général inspectant le champ de bataille après la victoire, sœur Kizito se rendit sur les lieux du massacre peu de temps après que les génocidaires eurent terminé le

"travail". Adélice gisait au milieu des corps, grièvement blessée. Elle avait été touchée par trois balles. Elle vit soeur Kizito déambuler parmi plusieurs milliers de corps au centre de santé.

Mon attention a été attirée par la fameuse soeur Julienne Kizito qui était venue circuler parmi les corps des victimes avec une liste à la main. On aurait dit qu'elle était en train de vérifier sur sa liste que tous les réfugiés avaient été tués. La liste qu'elle tenait, c'est celle qui avait été établie lors du recensement du 19 avril.

Elle a vu les billets de banque déchirés et elle a dit que les Tutsi étaient vraiment trop méchants. Je voyais qu'elle était vraiment fière du fait que tous les réfugiés avaient été tués.

Séraphine, une soeur d'Adélice, se trouvait aussi sur les lieux du drame.

Il y avait beaucoup de femmes à achever. Mais presque tous les hommes étaient morts. J'ai vu soeur Kizito venir au centre de santé de Sovu. Elle a circulé parmi les corps des victimes. Elle a vu des billets de banque déchirés par les victimes avant de mourir. Elle circulait dans toutes les salles du centre de santé où gisaient les corps des victimes. Elle a dit que c'était la meilleure façon de les tuer étant donné la méchanceté des Tutsi. Elle disait que les Tutsi étaient des gens pleins de méchanceté parce qu'ils avaient déchiré leurs billets avant de mourir. Elle m'a vue. J'entendais et je voyais tout ce que faisait Kizito.

Kizito est finalement partie et les génocidaires sont restés là, admirant la bravoure de Kizito qu'ils considéraient comme leur soeur, prête à les aider à achever tous les Tutsi en leur distribuant de l'essence.

Josée Mukarwego, qui ne pouvait accepter l'idée que ses sept enfants étaient morts au centre de santé, partit pour le garage, à la recherche de survivants. Elle ne trouva pas ses enfants. Elle ne trouva que soeur Kizito et ses amis. Ils étaient en train de tuer tous les survivants qu'ils découvraient.

Soeur Kizito, toujours avec de petits bidons d'essence, était là-bas avec les criminels qui vérifiaient que tous les corps étaient bel et bien morts. Kizito distribuait toujours de l'essence ; elle avait à ses côtés Rekeraho et Byomboka. Elle voyait très bien que cette essence servait à brûler les Tutsi et elle continuait à la distribuer.

Bien que, la veille, l'incendie du garage eût tué de nombreuses personnes, il y avait encore des survivants à l'intérieur et les miliciens étaient déterminés à les tuer. Chantal Mukamisha avait survécu au massacre du centre de santé et s'était cachée parmi les morts et les blessés.

J'ai vu soeur Kizito apporter un jerrycan pouvant contenir plus de 7 bouteilles d'essence. Elle l'a donné à Rushyana et à Mucuceke ; ils l'ont vite versé sur le garage où, jusque-là, ils n'avaient pu entrer.

Mais Chantal était elle aussi une cible. Alors qu'elle regardait les miliciens brûler le garage, elle fut touchée par une balle à la hanche. Étendue sur le sol, elle fut laissée pour morte. Alors que la milice continuait le massacre, Chantal réussit à ramper vers les fourrés proches. Cette nuit-là, elle parvint au monastère où elle pensait trouver refuge puisque jadis elle y avait travaillé et elle connaissait bien les lieux. Elle se cacha dans une pièce où l'on rangeait les outils. Mais il était difficile de rester hors d'atteinte de Kizito.

Quand Soeur Kizito m'a vue elle a appelé un policier pour lui dire que, comme il était tard, il devait me conduire au bureau communal le lendemain. Le lendemain matin, elle est revenue me voir dans ma cachette. Elle a récité le "Notre Père" et le ".le Vous salue Marie". Puis elle m'a fait le signe le signe de la croix au front en disant : "L'heure est venue pour que l'âme se sépare du corps".

Heureusement, le policier, qui était avant un ami de la famille, accepta d'épargner Chantal.

Pendant que soeur Kizito vérifiait sa liste pour voir qui était mort, les assassins exécutaient les derniers réfugiés, tous des femmes et des enfants. Comme dans le cas des nombreux massacres commis pendant le génocide de 1994, les réfugiés suppliaient leurs meurtriers de les achever d'une balle plutôt que d'être tués à coup de machette. Donatille Mukabanza et ses six enfants avaient survécu au massacre. Elle raconte comment, alors que la milice pillait les réfugiés, sa fille aînée, Lucie Mugorewase, réussit à s'échapper. Ce qu'il arriva aux autres enfants est presque trop insoutenable pour être conté. Les assassins tuèrent les réfugiés les uns après les autres, à la chaîne. Cinq des six enfants de Donatille furent tués devant ses yeux.

Ils nous avaient obligés à nous aligner par groupes de trente réfugiés. Les rangs étaient formés. J'ai mis mes quatre enfants devant moi et mon bébé sur mon dos. J'ai dit à mes enfants prier puisque nous allions bientôt mourir. Ils nous faisaient sortir du centre de santé et tuaient les gens en contrebas.

Ils ont pris d'abord mes cinq enfants. Ils ont été tués sous mes yeux. Ensuite ils m'ont donné un coup de lance au niveau du dos, transperçant le bébé et me blessant grièvement.

Le bébé est tombé par terre. Il était déjà mort. Ils m'ont assené de nombreux coups de massue partout sur la tête. Je me suis évanouie. Quelques minutes après, j'ai senti quelque chose de chaud sur mon visage. C'était le sang qui coulait. J'ai repris connaissance ; ils ne m'avait pas encore achevée. J'ai essayé d'ouvrir les yeux et j'ai vu un certain Innocent Habyarimana qui venait de la même colline que moi, à Nyanza. J'ai essayé de me relever. Il m'a donné trois coups de machette sur la tête. Cette fois-ci, j'ai senti que c'était la fin. Il était environ 10:00 heures du matin.

Bien que sérieusement blessée, Donatille était encore en vie. Ils tentèrent encore une fois de la tuer.

Je les ai entendu dire : "Celle-ci s'appelle Donatille". On aurait dit qu'ils recensaient les personnes, tuées pour cocher les noms sur la liste des Tutsi à tuer. Ils m'ont ensuite jetée dans une petite rigole. Enfin, ils m'ont donné un coup de houe de sarclage sur le front.

Il pleuvait quand Donatille revint à elle. Elle réussit à sortir du ruisseau et s'écroula sous un arbre. Elle partit pour Mbazi, où vivaient des parents de sa mère, qui était hutu. Mais ses oncles et tantes la chassèrent. Elle se cacha dans un cimetière jusqu'à ce qu'un ami accepta de lui offrir, un abri. Elle réussit finalement à se rendre à Ngoma.

En plus de sa participation aux massacres commis au centre de santé, soeur Kizito a fait l'objet d'autres allégations: elle aurait amené les possessions des victimes au bureau communal de Huye, pour que les miliciens se les partagent. Vénérande Mukankusi vit Soeur Kizito mettre les affaires des victimes dans une camionnette. Vénérande partit pour le monastère pour tenter de récupérer ses propres affaires. En arrivant, elle rencontra soeur Kizito.

J'ai dit à soeur Kizito, qui me connaissait même avant le génocide, que je venait prendre mes bagages.

Il s'agissait de vêtements, de haricots, de sorgho et d'ustensiles de cuisine. Elle était avec un certain

Gaspard, alias "Nyiramawu". Elle lui a dit d'appeler Karekezi, un tueur connu, pour qu'il vienne m'éliminer. Elle m'a crié des injures en me disant de m'en aller car j'étais complice des « serpents » c'est-à-dire des Tutsi. Ce jour-là, j'ai vu toute la méchanceté des religieuses.<sup>24</sup>

### *Se débarrasser des corps*

Les miliciens se mirent tous au travail pour enterrer les morts aussi rapidement et efficacement que possible. Cette tâche commença le 23 avril, alors même que des réfugiés étaient encore regroupés pour être exterminés ensemble. Les miliciens avaient cru au départ que les agriculteurs locaux qui avaient aidé à massacrer leurs voisins les enterreraient sans demander de paiement. Mais le génocide était, en grande mesure, devenu un "commerce". Selon Rekeraho, les agriculteurs n'étaient pas disposés à le faire gratuitement et les miliciens se tournèrent vers soeur Gertrude pour trouver une solution.

Nous avons proposé à soeur Gertrude qu'elle demande aux parents des soeurs de payer la somme de 100.000 francs pour qu'on achève l'enterrement de leurs frères.

Selon des religieuses qui avaient des parents au monastère, c'est soeur Gertrude qui paya. Rekeraho continue son récit :

Gertrude m'a remis cette somme en mains propres. Je l'ai à mon tour donnée à Kamanayo et Rushyana, en présence du conseiller Muvunyi et de Gaspard Rusanganwa.

Les cadavres étaient innombrables, des milliers certainement. Je ne saurais avancer un chiffre précis. Nous n'étions plus normaux. Nous avons enterré les gens. Après, nous avons tenté de récupérer le matériel du centre pillé par les miliciens. La femme de Gaspard Rusanganwa, qui était infirmière, a commencé à soigner les blessés sous une bâche offerte par la Croix-Rouge car le centre de santé n'était plus opérationnel.

Rekeraho enrôla les travailleurs et les supervisa tout en discutant avec Gertrude et Kizito. Il partit chercher chez lui Muvunyi, le conseiller de Sovu. Celui-ci donne d'autres informations sur la mise en terre des corps.

Quand nous sommes arrivés au monastère, on était en train d'enterrer les cadavres des Tutsi. Je suis allé aider aux enterrements pendant que Rekeraho, lui, causait avec les soeurs Kizito et Gertrude. J'ai personnellement enterré Cassien Karido, sa femme Nyiramadadari, sa mère, le vieux Damascène Kamuyango, sa femme Mukarubuya, Jean Nyamaswa et sa femme, le vieux Philippe, Habiyakare et beaucoup d'autres. Ils étaient peut-être plus de 4.000 cadavres.

Les hommes furent divisés en plusieurs groupes pour accélérer cette tâche.

Il y avait trois équipes ; une au monastère et au centre de santé, l'autre en brousse et la troisième au carrefour proche de chez Matabaro. Rekeraho venait superviser les enterrements, avec d'autres officiers qui étaient arrivés de Butare dans deux Jeeps vers 11:00 heures.

---

<sup>24</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 21 juillet 1995.



D'après Muvunyi, les officiers et Rekeraho tiraient sur les réfugiés encore en vie, pendant que lui-même enterrait, avec d'autres, les corps dans les champs se trouvant à proximité du monastère. Rekeraho allait et venait entre le monastère et les équipes de fossoyeurs. Muvunyi l'accompagna durant l'une de ses visites au monastère.

Il conduisait l'ambulance des soeurs et m'a demandé de le suivre. Il avait du sang sur sa chemise multicolore et son pantalon kaki. Il est allé demander de l'eau pour se laver et soeur Kizito la lui a apportée. Elle lui a aussi apporté un pot de lait. Il a pris trois gobelets de lait. Rusanganwa et moi, nous avons pris une bière.

Selon Muvunyi, soeur Kizito était ravie.

Pendant qu'on buvait du lait et de la bière en compagnie de Kizito, Rekeraho la complimentait beaucoup pour son courage. Il lui disait : "Si c'était possible, je te nommerais supérieure de ce monastère". Elle a beaucoup ri. Elle était très contente, cela se voyait sur son visage. Après cela, Gaspard et moi nous sommes retirés et avons laissé Kizito avec Rekeraho au parler. Apparemment, ils avaient des choses à se dire.

Il était évident que les miliciens essayaient de se débarrasser des corps le plus rapidement possible. Alors qu'elle venait de reprendre connaissance, Donatille, les entendit se plaindre.

Vers 13:00 heures, j'ai pu à nouveau les entendre. J'entendais les voix de certains génocidaires comme l'adjudant Rekeraho et Gaspard, alias "Nyiramawwi". Ils disaient : "Enterrez-les vite car à 14:00 heures, nous allons éliminer les Tutsi qui se trouvent au bureau communal de Huye". Ils ont ramassé les corps des victimes et les ont enterrés dans la parcelle de terre de Karido, juste à côté. Il y avait tant de cadavres que la mise en terre prit plusieurs jours. Une fois cette tâche terminée, Rekeraho et ses hommes ne perdirent pas de temps pour reprendre leurs activités génocidaires. Cette fois, cependant, soeur Kizito et soeur Gertrude se chargèrent de choisir les victimes.

### **Les massacres au monastère 25 avril 1994**

*"Soeur Gertrude et soeur Kizito chassèrent les Tutsi qui restaient au monastère "*

Malgré tous les efforts de soeur Gertrude, un certain nombre de Tutsi avaient réussi à rester à l'intérieur du monastère et à échapper au massacre du centre de santé. Parmi eux se trouvaient des parents de quelques religieuses, des Tutsi qui étaient venus à Sovu pour suivre un stage et des employés du monastère.<sup>25</sup> Il y avait aussi quelques survivants du massacre du 22 avril. Plusieurs religieuses ont décrit les événements du 25 avril, jour où Emmanuel Rekeraho arriva au monastère, avec d'autres génocidaires de premier plan, pour tuer les réfugiés. Les miliciens obligèrent la majorité d'entre eux à sortir des bâtiments et les tuèrent ensuite non loin de là. Mais Rekeraho décida d'épargner les parents des religieuses, une décision avec laquelle, d'après les religieuses, soeur Gertrude n'était absolument pas d'accord. Les récits que les religieuses font des événements montrent que la Mère supérieure et soeur Kizito soutenaient pleinement Rekeraho dans son action d'extermination des réfugiés au monastère, mais étaient d'avis qu'il n'allait pas assez loin.

---

<sup>25</sup> Une vingtaine d'employés furent tués avec leur famille, parmi lesquels Anastase Nkurunziza, Cyrille Ndanga, Augustin Mpambara, Antoine Ntezimana, Jean Sebhinyori, le père de Régine Niyonsaba, Emmanuel Ntezimana, Jean Ruhinguka, Boniface Karabaranga, Chantal Mukashyaka et Claire Umulisa.

Rekeraho a admis que, comme d'autres organisateurs du génocide à Sovu, il ne pensait pas que les massacres du centre de santé et du garage étaient suffisants. L'enterrement des corps terminé, ils partirent le 25 avril à la recherche des Tutsi encore vivants dans Sovu. Leur première escale fut le monastère des bénédictins. Rekeraho explique pourquoi :

Nous étions aussi pressés d'aller tuer les Tutsi du monastère parce que soeur Gertrude n'avait caché à personne qu'il y avait des Tutsi là-bas. Tout le monde en parlait.

Marie-Bernard Kayitesi vit Rekeraho au monastère le 24. Elle raconte :

Rekeraho voulait tuer tous les réfugiés blessés présents au monastère. Il est parti en disant qu'il reviendrait le lendemain. Le même soir, Gertrude a demandé à toutes les soeurs dont des parents se cachaient dans le monastère de les renvoyer afin que le monastère soit épargné. Nous avons fait la sourde oreille à sa demande.

Marie-Bernard Kayitesi parle de "gens désespérés, de survivants blessés qui, le soir du 22 avril, ont forcé l'entrée du monastère et ont occupé les zones réservées aux invités". Rekeraho a fait un récit détaillé de la façon dont la plupart d'entre eux furent tués et de la conduite de soeur Gertrude et de soeur Kizito.

Nous sommes partis, Jean-Baptiste Muvunyi, Gaspard et moi, accompagnés des militaires et des gendarmes, ainsi que beaucoup de miliciens. Quand nous sommes arrivés au portail du monastère, j'ai demandé au policier qui gardait les soeurs d'appeler la Mère supérieure et soeur Julienne Kizito. Les deux soeurs sont aussitôt venues, en compagnie d'une autre soeur originaire de Kibungo et dont je ne connaissais pas le nom. J'ai alors dit aux soeurs que nous avions fini de tuer les *Inyenzi* du centre de santé et que nous cherchions à tuer ceux du monastère.

Non seulement soeur Gertrude ne s'opposa pas à Rekeraho, mais elle lui prêta main forte.

La soeur Gertrude nous a alors dit qu'effectivement il y en avait beaucoup qui se cachaient au monastère. Les soeurs nous ont ouvert le portail. Il y avait un cadenas. Nous y sommes entrés à trois, laissant les militaires et les gendarmes dehors. Gertrude a alors appelé toutes les soeurs dans une grande salle, peut-être la salle de réunion. J'ai alors dit que nous étions décidés à en finir avec les Tutsi. C'était en présence de 20 à 30 soeurs. J'ai demandé à Kizito de me dresser une liste de tous les Tutsi présents ainsi que des parents des soeurs tutsies.

Gertrude et Kizito prirent elles-mêmes l'initiative de forcer les Tutsi à sortir de leurs cachettes.

Nous n'avons pas fait de perquisition dans leurs salles. Gertrude et Kizito sont allées elles-mêmes faire sortir les Tutsi des lieux où ils s'étaient cachés. Elles ont fait sortir 20 personnes sur-le-champ. Gaspard leur a dit que ce nombre était insuffisant. C'est alors que j'ai exigé une liste. J'ai demandé que tous les Tutsi sortent, à l'exception des parents des religieuses. Je vérifiais à partir de la liste que je tenais. Soeur Kizito nous apporta du lait et offrit de la bière à mes compagnons. J'avais faim, c'est pourquoi je ne voulais pas boire d'alcool.

Marie-Bernard a mis l'accent sur les efforts déployés par soeur Gertrude pour accélérer la mort des réfugiés.

Le 25 avril, Gertrude, Rekeraho et Rusanganwa ont tenu une réunion à huis-clos. Après la réunion Gertrude est allée voir les réfugiés dans l'hôtellerie et leur a dit : "Le calme est revenu. Maintenant vous pouvez regagner vos collines et vos voisins vous aideront à réparer vos maisons. Pour ceux qui ne sont pas de Sovu, on vous donnera un laissez-passer pour arriver facilement chez vous". C'était un piège qu'elle leur tendait pour qu'ils quittent son monastère. Les réfugiés, qui n'avaient pas d'autre choix, ont obéi et ont quitté tous les bâtiments et les pièces qu'ils occupaient.

Augustin Nginshuti fut témoin du sort subi par deux employés du monastère.

Kizito est entrée avec une échelle, pas loin du lieu où je me cachais, et elle a délogé deux travailleurs tutsi, y compris le père de soeur Bernadette. Ils l'ont suppliée, mais elle a refusé et les a livrés aux miliciens qui les ont ensuite tués.

Régine Niyonsaba, dont la mère et la jeune soeur se trouvaient au monastère, avait compris ce que signifiait l'arrivée de Rekeraho.

Le lundi 25 avril, aux environs de 9:00 heures, soeur Gertrude nous a appelées, avec nos familles ainsi que les rescapés du centre de santé. Elle nous a réunis dans le grand foyer, en présence de l'adjudant Rekeraho. Elle a alors pris la parole, nous disant que les Tutsi qui étaient encore au monastère pouvaient partir et rentrer chez eux car ils attireraient l'insécurité sur le monastère. Je ne me souviens plus si Rekeraho a dit quelque chose. Mais je sais que le voir suffisait pour faire comprendre aux Tutsi encore sur place que l'heure de leur mort allait bientôt sonner. Les Tutsi ont alors commencé à sortir du monastère. Ils sont allés se cacher derrière la clôture. Nous les avons accompagnés pour voir où ils allaient.

Soeur Bernadette Nyirandamutsa demanda à Rekeraho d'épargner les proches parents des religieuses. Rekeraho accepta et ajouta que "de toute façon, ce ne sont pour la plupart que des femmes ou des vieux qui ne dirigeront pas le pays". Les deux frères de Marie-Bernard étaient parmi ceux qui bénéficièrent de ce sursis.

Rekeraho est retourné au monastère et a rassemblé toutes les soeurs tutsi dont des parents s'étaient réfugiés au monastère. Il nous a dit : "Je vois que le nombre de vos parents n'atteint même pas 30 personnes et ils sont en majorité des vieux, des vieilles et des enfants", dit-il. "Ils ne risquent pas de nous poser des problèmes. Moi, Rekeraho, je suis satisfait et je ne vais plus revenir tuer les Tutsi ici. Maintenant vous pouvez cacher vos parents où vous voulez, dans des combles et ailleurs ; votre monastère est vaste. Je suis sûr que personne ne reviendra vous embêter ici et je reviendrai souvent vous protéger et vous informer de l'évolution de la situation". Il est parti. Effectivement, les membres de nos familles étaient au nombre d'entre 20 et 30 personnes.

Rekeraho était le chef des miliciens de la région, et il avait donc le droit de vie ou de mort. Nous l'avons donc cru.

Comme d'autres religieuses, Annonciata Mukagasana entendit Rekeraho faire cette promesse.

Rekeraho est venu et nous a calmées, nous appelant ses filles. Il disait que personne n'allait nous toucher, sauf si le FPR entrait à Butare. Il rassurait même les parents des soeurs tutsi ; il ne restait maintenant que les femmes et un vieil homme, parce que les hommes et les jeunes gens

avaient tous été massacrés. Rekeraho était accompagné de Gaspard Rusanganwa et du conseiller Jean-Baptiste Muvunyi.

Les familles des religieuses rentrèrent au monastère. Mais les autres ne furent pas si chanceux, comme l'explique Rekeraho.

Gertrude et Kizito ont fait sortir les Tutsi qui restaient. Nous les avons emmenés et livrés aux militaires, aux gendarmes et aux paysans qui les attendaient avec impatience. Ils ont commencé le carnage. C'était exactement comme au centre de santé sauf qu'on ne les a pas brûlés vifs avec de l'essence.

Avant de "les livrer", Rekeraho choisit lui-même les personnes à tuer.

J'ai divisé les Tutsi en trois groupes : les travailleurs, les autres réfugiés et les parents des soeurs. J'ai demandé au dernier groupe de retourner au monastère et aux autres d'aller dehors afin d'être massacrés par la milice et les militaires. Mais je n'ai évidemment rien fait sans en discuter d'abord avec Kizito et Gertrude.

Marie-Bernard put observer la méthode employée par Rekeraho pour sélectionner les victimes.

Une fois qu'ils sont arrivés dehors, dans la cour intérieure du monastère, Rekeraho les a classés en trois catégories pour mieux les cibler. Il a dit : "Ceux de Sovu, mettez-vous là-bas ; ceux des autres communes et collines, mettez-vous ici, et les membres de la famille des religieuses tutsi, allez là-bas". Il a demandé aux deux premiers groupes de quitter le monastère. Dès qu'ils se sont trouvés hors de l'entrée du monastère, il a sifflé et les miliciens, qui étaient aux aguets, se sont précipités sur les réfugiés pour les tuer. Il y avait environ 100 réfugiés y compris des visiteurs tutsi qui étaient au monastère pour suivre une formation financée par les américains.

Annonciata affirme qu'on pouvait entendre depuis le monastère les bruits des coups de feu et des grenades qui signalaient la mort des réfugiés.

Le personnel tutsi du monastère et les rescapés du centre de santé étaient partis. Ils avaient été emmenés derrière le monastère par Rekeraho et d'autres miliciens. Quelques minutes plus tard, il y a eu un grand tumulte des gémissements, des coups de feu et des explosions de grenades. Après les tueries ils sont venus chercher des houes pour creuser des fosses communes.

Une fois Rekeraho parti, soeur Gertrude envoya à la mort une jeune fille, parente d'une des religieuses.

J'ai vu soeur Gertrude bousculer et faire sortir une fille venue de Maraba, cousine de soeur Théonila<sup>26</sup>, pendant que Rekeraho et ses miliciens étaient en train d'exécuter les autres dans la brousse, derrière le monastère. La fille suppliait soeur Gertrude : "Sauve-moi, servante de Dieu". Elle lui a répondu : "Va rejoindre les tiens". Et la pauvre fille s'en est allée rejoindre ceux qu'on tuait dans la brousse.

Soeur Théonila essaya de faire entendre raison à Gertrude, mais sans résultat. Une des soeurs se souvient de leur échange.

---

<sup>26</sup> Soeur Théonila fut tuée à Gikongoro en juillet 1994.

Gertrude a fait sortir la cousine de soeur Théonila. C'était une fille de 16 ans qui a été machettée à la tête. Son cas était très touchant. Néanmoins, Gertrude ne voulait pas qu'elle reste au monastère et elle a dit à soeur Théonila de la mettre dehors. Soeur Théonila, incapable de le faire, a supplié soeur Gertrude de garder la fille au monastère, en expliquant le danger qu'elle courait. Gertrude a refusé et, la nuit venue, elle a forcé la fille blessée à quitter le monastère pour aller mourir avec les autres.

Il s'ensuivit une brève accalmie durant laquelle les familles des soeurs attendirent de connaître leur destin dans un état de "panique contrôlée" selon les termes employés par une des religieuses. L'attitude et les agissements de soeur Gertrude ne leur laissaient aucun doute sur leur sort ; elles savaient que leurs jours étaient comptés.

### **Condamnés à mort 6 mai 1994**

*"Soeur Kizito leur a montré où nos familles se cachaient"*

Les jours passaient, et il devint de plus en plus clair que soeur Gertrude et soeur Kizito voulaient la mort des parents des religieuses tutsi qui se cachaient au monastère, même si cela voulait dire désobéir aux ordres de Rekeraho. Affirmant qu'elle craignait une attaque du monastère par les miliciens, la Mère supérieure ordonna à plusieurs reprises aux religieuses de chasser leur famille. Mais, n'ayant pas d'alternative, les soeurs refusèrent et vécurent dans la peur d'un autre massacre.

Les soeurs ayant des parents cachés au monastère étaient les suivantes : soeur Bénédicte Kagaju, soeur Bernadette Nyirandamutsa, soeur Marie-Bernard Kayitesi, soeur Fortunata Mukagasana, soeur Scholastique Mukangira, soeur Thérèse Mukarubibi, un certain nombre de novices, dont Régine Niyonsaba, et quelques postulantes. Elles les avaient cachés au monastère discrètement, sans en informer la Mère supérieure. Ils étaient dans la cave, dans des chambres, sous les toits et à l'hôtellerie. Marie-Bernard Kayitesi, qui avait deux frères parmi les réfugiés, parle de la pression implacable exercée par soeur Gertrude.

Deux jours après le départ de Rekeraho, soeur Gertrude a recommencé ses menaces. Elle ne nous laissait pas tranquilles. Tous les matins, elle venait frapper aux portes des chambres des soeurs qui avaient des parents réfugiés au monastère et nous disait : "Rekeraho vous a menti. Il cherche des raisons pour venir détruire notre monastère en me qualifiant de complice du FPR. C'est pourquoi je vous demande avec insistance d'évacuer vos parents. De grâce, il faut qu'ils quittent le monastère". Nous avons encore une fois fait la sourde oreille à ses recommandations.

Chaque fois qu'elle reprenait ses menaces, nous lui disions : "Il faut que tu comprennes une bonne fois pour toutes que personne ne va faire ce que tu veux". Chaque fois que le bourgmestre passait au monastère, Gertrude le suppliait de chasser nos parents du monastère. Le bourgmestre lui disait qu'il fallait attendre la décision de Rekeraho si elle ne voulait pas que Rekeraho fasse des dégâts si sa volonté n'était pas respectée.

Gertrude affirmait que les réfugiés étaient des complices du FPR et que leur présence menaçait la sécurité du monastère. Pourtant les religieuses refusèrent de trahir leur famille. Pour Annonciata Mukagasana, une jeune femme qui entamait à peine sa vie de religieuse, l'attitude de Gertrude était incompréhensible.

Gertrude a même demandé aux soeurs de faire partir leurs parents. Elle n'arrêtait pas de dire que les soeurs devaient obéir, sinon le monastère serait détruit par les interahamwe. C'était choquant. Régine, Fortunata, Bernadette et Marie-Bernard avaient leurs parents dans le monastère. Il y avait Aline, la nièce de soeur Bénédicte, la soeur cadette de soeur Thérèse, les membres de la famille de soeur Fortunata, y compris son vieux père Cyrille, la mère et les deux jeunes soeurs de Régine. Ils pensaient qu'ils n'allaient pas mourir parce qu'il n'y avait pas d'homme et de jeunes, et Rekeraho le leur avait promis.

Annonciata se souvient que, le matin du 23 avril, Gertrude en rappela une nouvelle fois aux religieuses.

Gertrude disait, parlant très fort dans la chapelle, que ce n'était pas elle qui avait commencé la guerre et que toutes les soeurs devaient faire partir leurs parents du monastère, sinon les tueurs viendraient l'attaquer.

Les soeurs ne pouvaient en aucune façon envisager de chasser des parents, des frères et des soeurs qui étaient venus se mettre sous leur protection. Elles savaient qu'ils n'avaient aucune chance de survie à l'extérieur. De plus, Rekeraho, le commandant des génocidaires de Sovu, leur avait personnellement garanti qu'ils ne seraient pas massacrés au monastère. Comme ses supplications n'émurent pas les soeurs, Gertrude changea de tactique. Elle leur dit qu'elle n'avait pas assez de nourriture et qu'elles devaient payer pour les nourrir. C'est ce que firent les religieuses, mais, comme le souligne Régine, il était évident que Gertrude n'était toujours pas satisfaite.

Nous étions toujours dans un état de panique. Gertrude est venue demander à nos parents de cotiser pour pouvoir acheter des vivres. Chacun a donné ce qu'il avait. Mais, de plus en plus, elle s'agitait et sa nervosité était visible. Elle nous demandait avec insistance de faire sortir nos parents. On lui montrait qu'il nous était impossible de laisser nos parents aller à la mort, alors que nous pouvions encore les cacher. Elle nous a alors proposé d'aller avec eux ailleurs, loin du monastère. Nous avons refusé.

Le 5 mai, la Mère supérieure envoya une lettre au bourgmestre de la commune de Huye, Jonathan Ruremesha. Selon Marie-Bernard, "elle donna la lettre à soeur Kizito qui devait la remettre en main propre au bourgmestre". L'original de cette lettre fut retrouvé à Butare après le génocide. *African Rights* en a obtenu une copie. La Mère supérieure n'y fait mention ni des massacres qui avaient eu lieu au centre de santé, ni de la terreur qui régnait et qui obligeait les gens à chercher refuge, au monastère. Il apparaît nettement dans cette lettre que soeur Gertrude n'éprouvait aucune pitié pour des gens dont la vie était en danger. Elle y écrivait :

Dans les quelques dernières semaines, il y a eu, dans le monastère de Sovu, l'arrivée habituelle de visiteurs. Leur séjour normalement ne dépassait pas une semaine. Les uns étaient en mission et les autres en vacances ou en retraite de prière.

Avec la reprise de la guerre qui s'est répandue dans tout le pays, d'autres individus se sont introduits à l'improviste et ne veulent pas quitter notre monastère alors que nous n'avons aucun moyen de les nourrir. Il y a longtemps que j'ai demandé à l'administration communale de venir ordonner à tous ces gens de retourner chez eux ou alors d'aller ailleurs puisque nous ne pouvons pas les garder dans le monastère.

Je vous demande avec insistance, monsieur le bourgmestre, de venir nous aider à mettre fin à ce problème au plus tard le 6 mai 1994, afin que le monastère reprenne ses activités quotidiennes sans aucune inquiétude.<sup>27</sup>

Cette lettre fut copiée au préfet et au commandant de l'armée, deux hommes qui avaient beaucoup contribué au génocide à Butare. Marie-Bernard décrit l'humeur de Gertrude après l'envoi de cette missive.

Toute la nuit du 5 mai, soeur Gertrude n'a pas dormi. Elle ne nous a pas donné une minute pour respirer. Elle venait frapper à nos portes avec le même discours, nous disant qu'il fallait chasser nos parents. Nous lui disions de nous laisser tranquilles et de laisser la volonté de Dieu se faire, au lieu de souiller ses mains pour rien.

Gertrude m'a dit : "Si vous ne les chassez pas du monastère, je sais ce que je ferai. Et d'ailleurs qu'est ce qu'ils ont fui ? Qu'est ce qu'ils sont venus foutre ici ?" Tout ceci comme si elle ignorait la réalité.

Le matin du 6 mai, Marie-Bernard était présente quand Gertrude émit son ultimatum. Elle attendait visiblement l'arrivée de la milice, mais celle-ci ne vint pas.

Le 6 mai, très tôt le matin, juste après la prière matinale, sœur Gertrude a pris la parole et nous a dit : "Devant Dieu tout puissant, je demande instamment aux soeurs qui ont des membres de leur famille dans le monastère de les chasser, sans condition. Nous ne pouvons pas risquer nos vies à cause de ceux-là et si vous ne le faites pas de votre plein gré, l'Etat usera de sa force pour les chasser".

Vers 8:00 heures, réalisant que ses ordres n'avaient pas été respectés, elle a pris la Volkswagen et est partie avec Gaspard Rusanganwa, qui n'habitait pas loin du monastère. Dans l'après-midi, Gertrude est revenue, plus furieuse que jamais.

Elle avait cependant accompli sa mission.

Nous étions sur le point de nous asseoir pour le déjeuner quand les miliciens ont encerclé le monastère. Nous voyions qu'ils attendaient quelque chose. Vers 15:00 heures, le bourgmestre, Jonathan Ruremesha, est arrivé dans sa voiture avec deux policiers armés de fusils. Gaspard Rusanganwa est arrivé immédiatement après. Quelle coïncidence ! Ils se sont adressés à toutes les soeurs, mais les miliciens sont restés dehors.

Une autre religieuse confirme le récit de Marie-Bernard.

Le matin du 6 mai, pendant qu'on adorait le Saint-Sacrement, alors qu'elle était à genoux, soeur Gertrude a parlé à haute voix : "Devant Dieu Tout-Puissant, je demande à toutes les religieuses ici présentes de faire sortir leurs parents, sinon nous allons user de la force".

---

<sup>27</sup> Traduction de la lettre écrite en Kinyarwanda par sœur Gerturde.

Elle partit en Volkswagen avec Gaspard Rusanganwa, alias "Nyiramatiwi". Personne ne savait où elle était allée. Vers 15:00 heures, les interahamwe encerclèrent le monastère. Un moment après, la voiture du bourgmestre Ruremesha s'est garée dehors, avec quelques policiers. Nous avons vu arriver Rusanganwa et Gertrude, qui étaient allés les appeler. Ils ont fait partir tous les réfugiés. Les policiers les ont forcés à partir et ont volé toutes leurs possessions.

Les réfugiés originaires de Sovu et de Maraba ont été forcés à retourner chez eux. Les interahamwe les ont tués une fois qu'ils ont quitté le monastère. D'autres ont été fusillés par le policier Xavier qui surveillait le coin. Ruremesha a conduit ceux qui venaient d'ailleurs dans son camion. Nous ne savons pas où ceux-là ont été tués.

Selon Marie-Bernard, une nouvelle chance de sauver quelques réfugiés fut offerte à soeur Gertrude par le bourgmestre, Jonathan Ruremesha.

Le bourgmestre a pris la parole, disant : "Nous ne pouvons rien faire d'autre. Vos parents vont mourir. Mais cette jeune fille, par exemple faisant allusion à la jeune soeur de soeur Thérèse si soeur Gertrude veut bien lui donner un voile et la déguiser en novice, elle pourrait survivre". Gertrude a catégoriquement refusé en disant : "Non, non, ils doivent tous partir".

Soeur Kizito conduisit les policiers jusqu'aux pièces occupées par les réfugiés.

Soeur Kizito a pris le devant et les policiers communaux l'ont suivie. Elle a montré toutes les chambres où logeaient les réfugiés. On les a tous fait descendre et ils se sont tenus en face du bourgmestre. Il a utilisé la même procédure que celle de Rekeraho, mettant d'un côté les ressortissants de Sovu et, de l'autre, ceux d'autres collines. Il disait qu'il allait les aider à retourner chez eux. Le père de soeur Bernadette, qui n'était pas de Huye, a demandé au bourgmestre comment il allait passer les barrières des tueurs. Il lui a donné un petit mot écrit à la main, mais c'était pour se débarrasser de lui.

Ce fut la dernière fois que Marie-Bernard vit ses deux frères.

Ruremesha a demandé à certains des réfugiés de monter dans sa voiture et les a embarqués vers le bureau communal. Parmi eux, il y avait mes deux frères, Placide Seti, 20 ans, célibataire, qui était venu de Kigali, et Déo Gatete, 23 ans, marié et père de 2 enfants, qui était venu de Gikongoro. Il a aussi embarqué Mme Chantal, femme de Charles Butera, et jusqu'à maintenant nous ignorons où ils ont été tués. D'autres réfugiés ont été tués à la sortie du monastère, tel que le père de soeur Fortunata, qui s'appelait Cyrille Ndanga.

Comme dernière preuve d'amour, plusieurs religieuses payèrent pour que leurs parents soient tués par balle. Marie-Bernard poursuit son récit.

Certaines soeurs ont donné de l'argent à Xavier, le policier qui était censé garder le monastère, pour qu'il fusille leurs parents au lieu de les tuer à la machette. Elles payaient 7.000 francs pour chaque individu fusillé.

---

**"Certaines soeurs ont dit à Gertrude qu'elles allaient suivre les miliciens pour mourir avec les membres de leur famille. Gertrude leur a demandé ce qu'elles attendaient pour le faire. Après l'hécatombe, Gertrude était satisfaite".**

---



Elle a fermé l'entrée du monastère à clé et a gardé les clés. Nous avons gardé un silence de mort. Aucune d'entre nous ne pouvait exprimer sa douleur. C'était terrible. Soeur Véronique, une Américaine, voyait tout cela et elle était aussi touchée que nous.

La mère de Régine et deux de ses jeunes soeurs cadettes étaient cachées dans le monastère. Elle confirme que soeur Gertrude avait demandé aux religieuses de chasser leurs parents et qu'elle était partie en Voiture avec l'assistant bourgmestre, Gaspard Rusanganwa. Régine décrit l'agitation évidente de soeur Kizito, et sa participation à la découverte des réfugiés.

Elle s'agitait beaucoup, et ne pouvait nous parler. Elle a demandé aux ouvriers, dont elle avait la charge ce jour-là, de couper toute l'herbe à l'extérieur du monastère pour y dénicher les ennemis cachés. Quand Gertrude est rentrée dans l'après-midi, elle a vu les ouvriers couper cette herbe mais n'a rien fait pour les en empêcher.

Vers 15:00 heures on a entendu des sifflets et des tambourins, comme le 22 avril, jour où avait été commis le massacre du centre de santé. Nous avons vite réalisé que c'était, cette fois-ci, notre tour. A partir de notre hôtellerie, nous voyions ces gens qui venaient, s'avançant vers nous. Il y avait une porte qui donnait du monastère sur la maison de Gaspard, j'ai vu soeur Gertrude se diriger vers elle et revenir avec Gaspard quelques temps après.

Le bourgmestre de Huye, Ruremesha, est arrivé avec deux policiers ; lui et soeur Kizito se sont dirigés vers l'hôtellerie et ont commencé à faire sortir nos parents par la force. C'est soeur Kizito qui leur montrait les pièces où étaient cachés nos parents. On les a d'abord rassemblés devant le portail, puis le bourgmestre leur a demandé de rentrer chez eux ou de les emmener à la préfecture s'ils avaient trop peur. Il a tenu un très long discours. Certains sont montés dans sa camionnette ; je ne sais pas où ils sont allés.

La mère de Régine fût abattue devant les yeux de celle-ci.

Maman et deux des soeurs cadettes de Fortunata ont eu peur de monter et ont contourné le monastère pour se diriger vers la bananeraie. Soeur Fortunata et moi les avons suivies. Nous avons demandé au policier de nous tuer avec nos familles. Il nous a répondu qu'il n'avait pas reçu la permission de tuer les soeurs. Maman et les soeurs de Fortunata suppliaient le policier de les tuer pour échapper aux tortures des interahamwe.

Payer pour être abattu par balle était le seul moyen de ne pas être tué à coups de machette.

Le policier a ensuite demandé de l'argent. L'une des soeurs de Fortunata l'a payé. Il les a ensuite fusillées. Je les ai vues mourir. Il nous a immédiatement demandé de retourner au monastère parce qu'il allait appeler les miliciens pour s'assurer qu'il les avait vraiment tuées.

Quand nous sommes arrivées au monastère, on n'y a trouvé que les soeurs. J'avais perdu connaissance et j'avais des difficultés à respirer. J'ai laissé Fortunata parce que je voulais être seule. Je souffrais d'hypertension. Soeur Solange et soeur Scholastique sont venues me voir.

Kizito prit en charge la fouille des combles. Anonciata témoigne des précautions prises par la religieuse.

Il y avait un homme qui avait l'habitude d'aider Kizito à utiliser l'échelle pour chercher les Tutsi se cachant dans les greniers. Elle a réussi à en faire sortir beaucoup ; j'ai moi-même vu deux jeunes qu'elle a fait descendre du grenier.

Augustin Ngirinshuti a également raconté l'arrivée du bourgmestre au monastère et les événements qui suivirent.

Le bourgmestre de Huye est arrivé avec deux véhicules, dont un Hilux, pour emmener certains des parents des soeurs tutsi et tuer le reste pas loin du monastère. Quand il est arrivé avec des policiers, il a demandé à Gertrude de faire sortir tous les Tutsi qui restaient encore là-bas. Elle l'a fait elle-même. Le bourgmestre a ensuite demandé qu'ils soient divisés en groupes selon leurs préfectures d'origine. Ils lui ont dit que j'étais de Gisenyi et il leur a demandé de me laisser là jusqu'à lundi. Il en a fait mettre certains dans son véhicule. Concernant ceux venant de Sovu, y compris les parents de Bernadette, Régine et Fortunata, il a demandé aux policiers de les "accompagner". Ils les ont fusillés quelques minutes plus tard ; j'ai entendu les coups de feu.

La femme d'Augustin, Marcelline, réussit à se cacher dans les combles pendant que les autres Tutsi étaient abattus.

Pendant que les autres se faisaient tuer, j'étais dans le grenier, mais j'ai entendu les coups de feu qui ont tué les parents des soeurs. Le bourgmestre est venu et a emmené les rescapés, dont la mère de Régine et ses deux petites soeurs, le père de Fortunata et les autres. Ils m'ont laissée tranquille parce mon mari était Hutu.

Le conseiller, Jean-Baptiste Muvunyi, vit les réfugiés que l'on emmenait à la mort.

Le 6 mai, Rusanganwa a organisé une séance de travail (*umuganda*) pour construire un dispensaire rural parce l'autre était contaminé. Ce jour là, j'ai vu le bourgmestre, Rekeraho, soeur Kizito et soeur Gertrude forcer les gens à sortir de leurs cachettes au monastère. C'étaient les parents des soeurs tutsi au monastère.

Une des religieuses avait caché son père et sa soeur cadette, mariée, dans un coin du monastère. Son père fut tué mais sa soeur, Caritas, citée plus haut, survécut. Caritas raconte leur supplice.

Nous devions être au nombre de soixante là-bas. Soeur Kizito exerçait une grande pression sur ses collègues, menaçant celles qui cachaient leurs parents dans le monastère. Tous les réfugiés se trouvant au centre de santé avaient été tués. Mais cela n'empêchait pas Gertrude de vouloir nous chasser du monastère. Par méchanceté, elle est allée une fois de plus chercher le bourgmestre de Huye, Jonathan Ruremesha, pour venir nous forcer à partir. Les soeurs Bernadette, Marie-Bernard, Scholastique, Régine et beaucoup d'autres ont plaidé en notre faveur. Mais, malgré leurs supplications, nous avons été finalement chassés du monastère.

---

**"Comment soeur Gertrude a pu être sans pitié envers les enfants qui lui tendaient les bras la suppliant de les cacher je ne sais pas. Au contraire, elle leur disait d'aller mourir avec leurs parents".**

---

Le bourgmestre a demandé à chaque réfugié de retourner dans la commune d'où il venait. Ceux qui n'étaient pas originaires de Huye se faisaient mettre dans des véhicules en croyant qu'ils retournaient chez eux. Mais ils ont tous été tués sur la route de Butare à Gikongoro.

Malgré le danger, les réfugiés âgés éprouvaient des difficultés à se défaire des habitudes de toute une vie obéissance et confiance en l'autorité.

Mon père n'avait pas compris que nous chasser du monastère équivalait à nous livrer aux tueurs. Il est donc allé trouver le bourgmestre et a demandé des papiers constituant une sorte d'autorisation pour nous permettre de traverser les barrières, car nous voulions retourner dans notre commune. Le bourgmestre lui a demandé de dresser la liste des gens qui avaient quitté cette commune, mais il n'y avait que mon frère, ma petite soeur, mon père et moi. Sans autre protocole, le bourgmestre a signé la liste et l'a redonnée à mon père. Nous sommes partis.

Les réfugiés avaient peur d'être tués s'ils étaient renvoyés du monastère. Cette crainte s'avéra fondée pour la famille de Caritas, qui venait juste de sortir du monastère.

Quand nous avons atteint le bas de la colline au carrefour de la route de Butare à Gikongoro, les interahamwe nous ont arrêtés à une barrière. Là, mon père et mon frère ont été tués.

Caritas fut épargnée, mais seulement pour être violée par un milicien.

Un des miliciens aux barrières m'a jetée par terre d'un coup de massue. Les miliciens m'ont ensuite mise complètement nue et l'un d'eux m'a prise comme femme.

Quelques jours plus tard, Caritas demanda à ce milicien de l'accompagner dans son secteur pour prendre ses affaires personnelles. En arrivant à la maison, elle fut accueillie par son mari et apprit la mort de sa mère et de sa jeune soeur à la paroisse de Rugango. Rekeraho, qui se décrit lui-même comme un "criminel" et un "lâche", explique pourquoi il voulait épargner les familles des religieuses.

J'ai tué et j'ai fait tuer. Bien que j'aie tué beaucoup de gens, franchement j'avais pitié de ces pauvres femmes et vieux. Et mon ancien maître d'école primaire était parmi les parents des soeurs. En plus de ça, les soeurs avaient contribué au progrès dans la région.

Il parle de la lettre de Gertrude à Ruremesha.

J'ai vu de mes propres yeux une lettre que soeur Gertrude avait écrite au bourgmestre Ruremesha pour lui demander de venir évacuer les Tutsi du monastère. Où est-ce que soeur Gertrude voulait qu'on amène les parents des religieuses, alors qu'elle savait très bien qu'ils seraient tués n'importe où ? Non, Gertrude et Kizito ne méritent pas le nom de religieuses, elles n'ont jamais été des servantes de Dieu.

La manière dont Rekeraho finit son explication nous éclaire sur la façon de penser des génocidaires.

Quand j'ai réalisé l'ampleur des tueries, j'ai très vite compris que cela ne pourrait pas rester caché pour toujours. J'ai compris que tôt ou tard cela se découvrirait et qu'aussi nous ne resterions pas impunis. Je savais que les soeurs constituaient l'élite du pays. Je me suis dit qu'un jour elles

allaient témoigner. Bien sûr, je voulais qu'elles parlent bien de moi. C'est pour cela que, même si je tuais les autres, je voulais épargner au moins les membres de leurs familles respectives.

### **Acquises à la cause du génocide**

*"Elles partageaient notre haine pour les Tutsi"*

Les preuves indiquant que soeur Gertrude et soeur Kizito coopérèrent avec les miliciens pendant tout le génocide sont claires. Elles les aidèrent à perpétrer les massacres de Sovu, en avril et mai 1994. Les survivants et les personnes dont les témoignages figurent dans ce rapport mettent en relief l'alliance de ces deux religieuses avec Emmanuel Rekeraho et Gaspard Rusanganwa, deux des plus éminents génocidaires de Sovu. Cette alliance fut un aspect clé de leur participation directe aux actes de violence.

Soeur Kizito, en particulier, devint pour ainsi dire inséparable de Rekerabo, comme en témoigne son propre frère aîné, Tharcisse Ngoboka, âgé de 45 ans. Il est originaire de la cellule Kigarama à Sovu. En 94 il travaillait comme vigile et était sans emploi au moment de notre entretien.

J'ai vu Rekeraho plus d'une fois avec ma petite soeur Julienne Mukabutera<sup>28</sup>. Jamais je ne passais un jour sans les voir ensemble en ville. Et même ceux qui étaient à Sovu m'ont dit que chaque jour Rekeraho était à tout moment avec ma soeur ainsi que la soeur Gertrude.

Rekeraho était un homme mauvais qui haïssait les Tutsi. Pendant le génocide, lui et ma soeur ne se séparaient presque jamais. Ils étaient ensemble tout le temps dans l'ambulance de couleur beige ou au monastère. Ils étaient presque comme mari et femme. Mais avant la mort du président Habyarimana, ils n'étaient pas aussi liés. Même si ma petite soeur n'a pas tué, il est certain qu'elle était au courant de tout ce que Rekeraho faisait. Il se comportait en véritable chef et c'est lui qui sillonnait tous les secteurs, jusque dans les communes voisines, pour organiser les interahamwe.

Malgré ses relations avec Rekeraho, Kizito n'utilisa pas son influence pour sauver la femme de Tharcisse, qui était tutsi.

Ce qui me trouble davantage, c'est que pendant que ma femme, une Tutsi, Valéria Mukabahizi, était menacée et devait se cacher chez mon père, à aucun moment ma petite soeur Kizito n'est venue la voir. Elle ne peut pas me dire qu'elle n'en avait pas le temps, ni qu'elle avait peur. Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'elle était gagnée à la cause de Rekeraho. C'est à elle seule qu'il incombe de subir les conséquences de ses actes<sup>29</sup>.

Marcelline note également que Kizito était souvent en compagnie des Interahamwe.

---

<sup>28</sup> Soeur Julienne prit le nom de Kizito quand elle prononçait ses vœux.

<sup>29</sup> Témoignage recueilli à Sovu, le 10 mai 1999.

Kizito circulait avec les miliciens tôt le matin à la recherche des Tutsi, dans la brousse et dans les greniers. Je voyais Kizito avec Rekeraho et les interahamwe tout le temps<sup>30</sup>.

Les religieuses et les novices qui se trouvaient au monastère à l'époque n'ont pas oublié les fréquentes visites qu'y faisait Rekeraho. Eugénie Mukagatera, une novice, affirme que Rekeraho aurait eu "des réunions secrètes avec Kizito et Gertrude".

Selon une autre religieuse, Kizito ne passa guère de temps au monastère entre avril et juin.

A part Kizito et Gertrude, les autres soeurs ne sortaient pas. Kizito avait l'habitude de sortir le soir tout le monde se demandait où elle allait.

Annonciata a fait une observation similaire.

Kizito était rarement au monastère, elle sortait tout le temps.

Marie-Bernard Kayitesi a expliqué les absences de Kizito.

Soeur Kizito, depuis le début de la crise, ne se présentait que rarement dans la communauté. Elle passait tout son temps à circuler sur la colline de Sovu, en conversation avec les miliciens. Kizito était très familière avec les tueurs, qui la traitaient comme une sœur. Elle était originaire de Sovu, donc elle connaissait mieux la région. Soeur Kizito nous avait dit tout cela avant la date du 22 avril 1994 (date à laquelle les Tutsi de Sovu ont été massacrés).

Jean-Baptiste Muvunyi, le conseiller de Sovu, avait connaissance des liens unissant Rekeraho et les deux religieuses.

Le soir du 21 Rekeraho est arrivé chez moi vers 20:00 heures. Il a frappé à la fenêtre et m'a demandé de l'accompagner au monastère. Je lui ai dit que ce n'était pas possible à pareille heure. Je ne savais pas en outre ce qu'on pouvait aller faire chez les soeurs à cette heure-là, mais Rekeraho, lui, se rendait très fréquemment au monastère.

Durant une discussion que Lambert Nsabimana eut avec des interahamwe, ces derniers louèrent la "virilité" (ubugabo) de soeur Gertrude et de soeur Kizito. Lambert affirme qu'il ne fut "pas surpris par leurs propos". Il explique pourquoi :

Le lundi 18 avril, pendant que nous étions encore au monastère, le bourgmestre Jonathan Ruremesha était venu avec des militaires et avait appelé les soeurs Kizito et Gertrude seulement, alors qu'il y avait une vingtaine de soeurs. Ils avaient causé pendant longtemps de je ne sais quoi.

Elles sortaient tout le temps, surtout Kizito. Le jeudi 21 avril, quand je suis allé lui demander un matelas et une couverture, elle était pressée et m'a dit qu'elle allait à la commune assister à une réunion urgente.

Claver Rugwizintare aperçut Kizito et Rekeraho ensemble dans un véhicule du monastère. Claver, âgé de 71 ans, est originaire de la cellule Kigarama. Il est détenu dans la prison de Karubanda, à Butare, pour avoir commis des actes relatifs au génocide.

---

<sup>30</sup> Témoignage recueilli à Ruhashya, le 2 juin 1999.

Un jour, j'ai vu Rekeraho avec soeur Kizito dans l'ambulance du centre de santé de couleur beige. Ils m'ont dépassé au niveau du virage de Nyanza (Huye). Je venais de retirer l'argent de ma pension du mois d'avril à la préfecture<sup>31</sup>.

Innocent Ngirunigize, alias "Hérode", de Kigarama, était parmi les hommes que Rekeraho transporta dans l'ambulance. Innocent, âgé de 30 ans, était vigile et est aujourd'hui détenu à Karubanda. Il avoue avoir tué un grand nombre de gens à Huye et dit que Rekeraho les commandait, lui et d'autres miliciens, quand ils partaient tuer des Tutsi.

Un soir, vers 19:00 heures j'ai tué Bertin chez Migabo. Mon patron, Munyeshyaka, me demandait d'aller le représenter car il était malade ; il m'avait procuré une machette et une lance. J'ai été conduit dans l'ambulance des soeurs par Rekeraho et nous sommes allés au monastère avec lui pour faire sortir les Tutsi qui étaient cachés. J'ai vu Kizito causer à l'étage avec Rekeraho<sup>32</sup>.

Lucie Mugorewase, une jeune paysanne qui vivait à Kigarama, mentionne d'autres génocidaires de Sovu qui considéraient Kizito comme "l'une d'entre eux".

Gertrude et Kizito collaboraient avec les grands génocidaires de Huye comme Pierre Rushyana et ses fils. Jean Maniraho, Etienne Rugombyumugabo et Théoneste Kagina. Lorsque les Interahamwe venaient, c'est à Kizito qu'ils s'adressaient en premier lieu. Ils l'appelaient leur représentante, en disant qu'elle était leur véritable "soeur" qui ne pouvait pas tolérer les Inyenzi dans son monastère<sup>33</sup>.

De nombreuses personnes qui se trouvaient à Sovu au moment des faits, sont d'accord pour dire que même les assassins étaient étonnés de l'attitude inflexible de soeur Kizito et de soeur Gertrude. Après les massacres du 6 mai, soeur Gertrude demanda à Marcelline Nyirakimonyo et à son mari, Augustin Ngirinshuti, de quitter le monastère. Augustin et sa femme ne comprirent pas les raisons qu'elle invoquait.

Une nuit, Gertrude est venue nous voir vers 3:00 heures du matin et nous a demandé de partir. Nous l'avons suppliée de nous laisser rester, mais elle a refusé. Ma femme est tutsi ; elle m'a demandé de partir avec elle et les autres. Heureusement pour nous, le policier, Xavier, l'a raisonnée, lui demandant où elle avait l'intention de nous envoyer si tard.

Marcelline craignait pour sa vie.

Gertrude est venue nous voir vers 3:00 heures du matin et nous a demandé de quitter notre cachette et d'aller dehors alors qu'il y avait là des miliciens. Mon mari ne voulait pas partir. Je me suis énervée et j'ai dit à Gertrude que "quitter la maison revenait à quitter le Rwanda". Même le policier qui était avec nous là-bas lui a demandé où elle avait l'intention de nous faire aller à cette heure tardive. Elle a dit que s'il voyait les choses comme ça, nous devions retourner à l'intérieur, ce que nous avons fait.

Affirmant que "Kizito était plus mauvaise que les interahamwe," Alice Mukankurikiye souligne l'intensité de la haine éprouvée par soeur Kizito envers les Tutsi. Une fois encore Xavier Nsanzabera, le policier qui avait lui-même tiré sur les réfugiés le 22 avril, dut intervenir. Alice décrit la scène :

---

<sup>31</sup> Témoignage recueilli à Ngoma, le 11 mai 1999.

<sup>32</sup> Témoignage recueilli à Ngoma, le 13 mai 1999.

<sup>33</sup> Témoignage recueilli à Ngoma, le 22 juillet 1995.

Un jour, une folle tutsi est venue au monastère peu après que les réfugiés tutsi aient été rassemblés à Sovu. Les interahamwe ont refusé de tuer la folle, disant que leurs croyances ne le leur permettaient pas<sup>34</sup> et que la folle était le symbole des Tutsi.

Quand Kizito a vu la femme, elle a demandé au policier communal nommé Xavier, qui gardait le monastère, de la fusiller. Mais le policier a refusé, lui répondant que la femme était folle.

Cette femme perturbée, Hélène Mukandori, avait eu un fils avec le neveu de Xavier, Innocent Rubunda.

Kizito a rétorqué qu'elle n'était pas folle, et que c'était un complot mis au point par les Tutsi, qui se comportaient comme des fous afin qu'on les fusille. Elle insistait tellement pour que Xavier fusille la femme qu'il lui a dit qu'il connaissait la femme depuis avant le génocide, et qu'elle était folle depuis longtemps. Malgré l'insistance de Kizito, Xavier a refusé de tuer la folle.

Durant le génocide, les deux religieuses ne firent guère d'efforts pour cacher leur collaboration avec les miliciens, comme le fait remarquer Augustin :

A mon avis, Kizito n'avait jamais imaginé une seule seconde que le FPR pouvait vaincre le régime. C'est ce qui explique l'assurance avec laquelle elle affichait publiquement sa collaboration avec les miliciens.

Ce n'est pas en 1994 que soeur Kizito commença à entretenir des rapports étroits avec les miliciens. Elle manifesta ses préjugés et ses liens avec les hommes ayant des penchants pour la violence au début de 1991, alors qu'elle vivait dans le foyer des bénédictins de Kigufi, à Gisenyi. Comme Gisenyi était la région d'origine de Habyarimana et de nombre des principaux membres du gouvernement, la tension était exceptionnellement forte à Gisenyi, suite à l'invasion de FPR en octobre 1990. Ce sont les Tutsi qui vivaient à Gisenyi et Ruhengeri qui furent les premiers à être tués et menacés, accusés d'être les "complices" du FPR. Les anciens employés des bénédictins qui vivaient à Kigufi à l'époque, hutu aussi bien que tutsi, avaient du mal à comprendre le comportement de Kizito. Théodore Ngororabanga dit qu'ils tenta de raisonner Kizito, mais en vain.

Toutes les soeurs étaient ensemble Paula, Agnès, Annonciata et Kizito. Quand les miliciens sont arrivés au portail, les soeurs ont tremblé, elles ont fui dans leurs chambres. Mais curieusement, soeur Kizito est allée rejoindre les miliciens au portail. Je suis allé l'avertir des risques auxquels elle s'exposait. Elle ne m'écoutait pas. Au contraire, elle riait, se moquait de moi, me montrant à quel point elle n'avait pas peur de ce qui pouvait arriver. On ne pouvait pas ne pas voir qu'elle partageait des secrets avec les miliciens. Ignorant ce que je lui avais dit, Kizito est allée s'entretenir avec les miliciens pendant une bonne vingtaine de minutes. On voyait très bien qu'elle était à l'aise avec eux. Après leur causerie, ils lui ont donné une massue et sont partis.

Je ne sais pas ce qu'ils se sont dit. Quand elle est revenue, elle avait la massue à la main. J'étais devant la porte du couvent. Je voyais les miliciens prendre le chemin du centre de santé où l'assistant médical était tutsi. J'ai pu reconnaître quelques miliciens, notamment Burasanzwe, fils de Surwumwe, aujourd'hui en prison à Gisenyi et Sikubwabo, fils de Ntembakoko.

---

<sup>34</sup> En général, les génocidaires n'hésitaient pas à tuer les Tutsi perturbés, comme le montre le massacre du 18 avril 1994 perpétré au principal hôpital psychiatrique, Caraes, à Ndera.

Kizito est arrivée avec sa massue à la main ; elle nous a trouvés non loin de la cuisine. J'étais avec d'autres ouvriers à savoir Jonas Hitiyaremye et Théoneste Munyakyanza. Nos amis tutsi, dont Jean Marie-Vianney Munyagisenyi, ainsi que les autres soeurs s'étaient cachés.

Kizito frappait le ciment du pavement à côté de nous en disant : "Aujourd'hui, on va les exterminer. On ne parlera plus d'eux. Où sont-ils cachés ces Inyenzi ? Qu'ils sortent de leur cachette, qu'ils manifestent en public qu'ils sont tutsi. On va voir où ils iront encore". Ces propos, et d'autres similaires, elle les a prononcés en ma présence. Elle avait tout son moral, pleine de courage et d'énergie quand elle parlait de la sorte en tapant le ciment de la massue. On aurait dit un homme.

Pendant ce temps, ses consoeurs n'osaient pas se faire voir. Elle a circulé seule, s'est confiée à nous. Voyant que personne ne réagissait, elle a fini par se taire. Ce n'est que plus tard que les soeurs tutsi, Annonciata, Vérédiane et Thérèse, ainsi que les ouvriers tutsi, Jean-Marie-Vianney Munyagisenyi et Jonas Gasigwa sont sortis de leur cachette. Annonciata a dit à Agnès, une blanche, d'appeler la gendarmerie pour venir assurer la protection. Les miliciens étaient déjà partis à la chasse d'autres Tutsi. Quelques femmes tutsi avec leurs enfants avaient tenté de gagner le couvent, voyant que la situation était dangereuse dehors. Il y avait, entre autres, Marcelline, la femme d'Augustin Ngirinshuti, et d'autres. La soeur Kizito leur a dit de rentrer chez eux. Elles sont rentrées effectivement car Kizito avait sa massue à la main et elles avaient peur qu'elle ne les frappe de sa massue.

J'ai demandé à Kizito ce que les miliciens étaient venus faire. Elle m'a répondu : "Penses-tu qu'il y en a d'autres qu'ils peuvent chercher, à part ces Inyenzi ? Qu'ils sortent. Pourquoi se cachent-ils alors que c'en est fini d'eux ?" Elle a ajouté que même elle était devenue Interahamwe. Ces mots étaient très graves, vu la situation dans laquelle nous nous trouvions. Et dire qu'elle avait la même massue que les miliciens. Comment ne pas lui prêter de mauvaises intentions ? En outre Kizito sortait tout le temps pour causer avec des miliciens. Elle leur achetait du musururu ( sorgho) chez Sebisusa<sup>35</sup>.

Jean Marie-Vianney Munyagisenyi était parmi les employés qui partirent se cacher.

Depuis la buanderie, je l'entendais dire des paroles méchantes contre nous. Elle nous traitait d'Inyenzi, elle nous demandait de ne pas nous cacher, de sortir et d'aller affronter les miliciens car nous nous croyions forts. Elle était sûre qu'on allait nous exterminer. Elle disait : *akabo kashobotse*, c'est-à-dire, "leur question est réglée".

Tout cela alors qu'elle avait des consoeurs tutsi qui étaient en insécurité comme nous. Comment comprendre que de tels propos sortent de la bouche d'une religieuse au moment le plus pénible pour nous ? Je ne suis sortie de là que plus tard, quand des gendarmes étaient déjà là pour nous rassurer<sup>36</sup>.

Thomas Nyandwi rendait régulièrement visite aux occupants du foyer des bénédictins, et il s'y trouvait le jour où les miliciens donnèrent une massue à soeur Kizito.

J'ai vu que les soeurs se cachaient pendant que Kizito causait avec les miliciens au portail. Je n'est pas compris ce qu'il se passait. J'ai demandé à Théodore, leur ouvrier, ce qui se passait. Il m'a répondu que lui-même ne comprenait rien. Le soir, au cabaret, on m'a dit que les miliciens

<sup>35</sup> Témoignage recueilli à Kigufi, le 28 juillet 1999.

<sup>36</sup> Témoignage recueilli à Kigufi, le 29 juillet 1999.



avaient donné une massue à soeur Kizito, avec laquelle elle intimidait ses consoeurs tutsi qui s'étaient cachées, ainsi que Jean MARIE Vianney et Jonas, leurs ouvriers tutsi. Cela ne m'a pas surpris, car soeur Kizito m'avait dit quelques jours auparavant que quiconque ne suivrait pas les recommandations du MRND allait avoir des problèmes et qu'il ne devrait s'en prendre qu'à lui<sup>37</sup>.

Les bons rapports qu'entretenaient les deux soeurs avec les miliciens furent observés par tant de témoins qu'il est impossible de comprendre comment soeur Gertrude a pu affirmer à la télévision belge que "la Milice nous méprisait et nous a écrasées. Nous nous sentions complètement sans défense. Nous étions des parias"<sup>38</sup>. De plus, le chef de la milice, Emmanuel Rekeraho accuse les deux religieuses d'avoir joué un rôle primordial dans le génocide de Sovu.

Son témoignage est accablant. Il confirme qu'elles soutenaient du fond du coeur les efforts de la milice, ce sans subir une quelconque pression. Selon Rekeraho, ce n'est que pendant le génocide qu'il devint proche de soeur Gertrude et soeur Kizito. Leur alliance n'était pas fondée sur l'amitié mais sur la volonté mutuelle d'éliminer la population tutsi de Sovu.

Bien qu'elles n'aient pas utilisé d'armes pour tuer les gens, soeur Gertrude et soeur Kizito sortaient les Tutsi de leurs cachettes et nous les livraient. Ces deux soeurs ont collaboré avec nous dans tout ce que nous avons fait. Elles partageaient notre haine pour les Tutsi. Je ne faisais rien sans en parler avec Gertrude et Kizito. Elles ont livré des gens innocents, ce sans aucune menace ni perquisition de notre part. Elles ne pourront jamais prouver qu'elles l'ont fait seulement parce qu'elles craignaient pour leur propre vie. Dans notre culture, quand on chasse un animal et que la bête arrive au village pour y chercher refuge, on ne peut plus la tuer.

Mais les soeurs ont livré des personnes innocentes qui avaient cherché refuge chez elles. Chaque fois que j'ai demandé à Gertrude ou Kizito de me livrer des Tutsi, elles l'ont fait sans hésiter une seconde. Et pourtant, elles n'étaient pas menacées. Elles ont livré elles même la plupart des ouvriers du monastère. Il y a beaucoup de chambres au monastère ; il y a l'enclos et la bananeraie. Pourquoi ces soeurs n'ont-elles caché personne ?

J'ai appris que les soeurs nient leur responsabilité. J'aurais honte à leur place. Si je pouvais les rencontrer face à face par la grâce de Dieu, je verrais si elles pourraient nier ce qui s'est passé à Sovu<sup>39</sup>.

La femme et les enfants de Charles Butera étaient parmi les victimes du 6 mai. Charles, qui travaille dans une banque à Kigali, se trouvait au Burundi pendant le génocide. Incapable de comprendre l'attitude de soeur Gertrude, il lui envoya un fax en Belgique.

C'est avec une grande consternation et une désolation extrême que j'ai appris que tu as joué un rôle actif dans le génocide qui a ravagé le Rwanda.

Comment as-tu pensé laisser à la merci des criminels une foule d'innocents qui pensait trouver refuge et protection autour de toi ?

Comment as-tu osé livrer aux bourreaux mon petit Crispin (18 mois) qui te souriait innocemment et te tendait les bras en criant "Tante" et "Jésus" en embrassant ta croix. Tu te

---

<sup>37</sup> Témoignage recueilli à Kigufi, le 28 juillet 1999.

<sup>38</sup> Soeur Gertrude fit cette déclaration en 1995 lors d'une interview avec la chaîne de télévision belge, RTBF ; Voir détails ci-dessous.

<sup>39</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 24 mai et le 7 juillet 1999.

rappelles bien que les seuls quatre mots qui jusque là sortaient de sa bouche étaient papa, mama, tante et Jésus. Et sa mère, Chantal, ma très chère épouse, pour qui Sovu était devenu une deuxième famille ? Sont-ils morts à coups de machettes, de gourdins ou par balle ? Toi et ton complice Ruremesha devrez m'expliquer un jour.

Actuellement tous les rescapés passent leurs journées à enterrer les restes des leurs, moi j'ai sillonné le pays et je n'arrive pas encore à retrouver les restes des miens tellement votre plan macabre était bien préparé.

Mon angoisse est si immense que je ne parviens pas à trouver les mots pour l'exprimer. Bref, je t'en veux. J'ose espérer que nous nous rencontrerons un jour, sur ou sous terre, au paradis ou en enfer. Nous aurons des explications à nous donner l'un à l'autre.

## **Foi en des mensonges**

### **L'aide apportée par l'Eglise catholique en Belgique**

*"Les autorités religieuses en Belgique ne se sont même pas donné la peine de découvrir la vérité sur ce qui s'est passé à Sovu".*

Le 1<sup>er</sup> juillet, les combats entre les soldats du gouvernement et le FPR atteignirent la périphérie de la ville de Butare, non loin du monastère des bénédictins. Il fut décidé que les religieuses de Sovu et d'autres membres du clergé devaient être évacués vers l'ex-Zaïre. Mgr. Jean-Baptiste Gahamanyi, qui était à l'époque évêque du diocèse de Butare, les invita à séjourner à l'évêché, d'où ils pourraient ensuite partir. Rekeraho prit la tête du convoi de voitures amenant les soeurs à l'évêché, ce qui montre bien la force des liens existant entre la Mère supérieure et le milicien. Annonciata Mukagasana décrit leur voyage.

Rekeraho en personne est venu nous chercher. On entendait déjà des tirs, attribués au FPR. Rekeraho avait l'ambulance ; la soeur Gertrude conduisait une Mazda et soeur Stéphanie conduisait une Volkswagen. C'est Rekeraho qui était devant. Aux barrières on ne nous a pas embêtées car Rekeraho les avait probablement prévenus.

Parce qu'ils étaient très nombreux, certains membres du clergé furent logés à l'évêché alors que d'autres partirent pour l'Institut Catéchiste Africain. Des dispositions avaient été prises pour que des soldats français, arrivés au Rwanda afin d'établir la Zone Turquoise, les escortent jusqu'à Gikongoro. Les deux groupes devaient se retrouver à l'évêché le 3 juillet pour partir ensemble. Mais les religieuses et les prêtres qui se trouvaient à l'évêché partirent plus tôt que prévu. Ils suivaient un camion de soldats français, mais en chemin ils durent le perdre de vue. Ils tombèrent dans une embuscade tendue par des miliciens et furent tués à Ndago, commune de Mubuga, préfecture de Gikongoro. Parmi les victimes, il y avait neuf religieuses de Sovu et plusieurs prêtres.

Les autres religieuses se rendirent à Gikongoro comme prévu. Quatre jours plus tard, les soldats français les escortèrent jusqu'au Zaïre. Elles passèrent un mois au couvent des soeurs trappistines de Muresha, avant de partir pour Goma, puis pour Bangui en République Centrafricaine. A Bangui, elles eurent pour la première fois la possibilité de parler avec des personnes de l'extérieur de ce qu'elles venaient de vivre au Rwanda. Cependant, soeur Gertrude fit tout ce qui était en son pouvoir pour les couper du monde, comme se le rappelle Annonciata.

Nous avons trouvé des familles tutsi à Bangui qui travaillaient pour le PNUD. Il y avait Sebera, Marthe et d'autres. Ils souhaitaient s'entretenir avec nous pour nous remonter le moral et en savoir un peu plus sur ce qui s'était réellement passé au Rwanda. Mais soeur Gertrude était catégorique. Elle nous empêchait de leur parler. Je me souviens que Marthe nous demandait pourquoi nous allions en France alors que nous devions plutôt rentrer au pays. Nous, nous ne savions pas quoi dire.

Cependant, comme le souligne Marie-Bernard, soeur Gertrude publia dans un journal français, *La Croix*, sa propre version des événements ayant eu lieu au monastère entre avril et juillet 1994.

Pendant que nous étions à Bangui, soeur Gertrude est allée témoigner des informations fausses dans le journal *La Croix*, ce qui nous a encore plus choquées. Elle se vantait d'une bravoure qu'elle n'avait jamais eue. C'est en août 1994 que son article est paru dans le journal *La Croix*. J'ose dire que son article nous a fort provoquées. Elle disait que nous étions toutes unies et que nous nous sommes demandées pardon les unes aux autres.

Après un court séjour à Bangui, les religieuses partirent pour la France, puis la Belgique. Elles arrivèrent à Maredret le 16 août. C'est là que se trouve l'abbaye la plus importante de l'ordre des bénédictins en Belgique, plus précisément en Flandres, dans la région de Namur, décrite par un observateur comme un "bastion du catholicisme flamand". Les soeurs bénédictines de Kigufi, Gisenyi, furent également évacuées en Belgique<sup>40</sup>.

### *Silence forcé*

En Belgique, en tant que Mère supérieure, soeur Gertrude exerçait une considérable influence sur le sort de sa communauté. Elle utilisa cette influence pour restreindre les mouvements des soeurs et pour les empêcher de parler avec des étrangers. Elle chercha même à empêcher les soeurs de Sovu de communiquer entre elles. Pour reprendre les termes employés par une religieuse "À Maredret, nous étions souvent enfermées au couvent". Annonciata exprime des frustrations similaires.

Lorsque nous sommes arrivées en Belgique, non seulement Gertrude nous empêchait de causer avec les gens de l'extérieur, mais elle nous interdisait même de communiquer entre nous -les soeurs tutsi. Je me rappelle que Kizito est venue m'épier pendant que je répondais à un coup de fil de Bangui. Gertrude avait même ridiculisé soeur Scholastique en notre présence, lui demandant ce qu'elle avait à nous dire tout le temps, à nous les novices tutsi.

L'impact que soeur Gertrude eut sur la vie des soeurs fut considérable, comme le montre le témoignage de Marie-Bernard.

Pour éviter que nous l'accusions à Maredret, soeur Gertrude ne voulait pas nous laisser nous parler les unes aux autres ou à d'autres personnes. Comme nous n'avions même pas de passeports pour bouger du monastère de Maredret nous étions prisonnières à l'abbaye.

Leur départ du Rwanda et leur arrivée en Belgique s'étaient passés dans de telles circonstances que les religieuses et les novices n'avaient pas de passeport personnel, à l'exception

---

<sup>40</sup> « Blood Sisters », Philip Jacobson, *Sunday Times Magazine*, 28 janvier 1996.

de soeur Béata qui avait obtenu le sien dans le cadre de préparatifs pour partir étudier à l'étranger. Gertrude avait donc le pouvoir de limiter leurs mouvements et de réduire leur indépendance. Mélanie, citée plus haut, était novice à Maredret.

A Maredret nous étions vraiment bloquées, coupées du monde extérieur. Gertrude avait réussi à le faire puisque à part elle, aucune soeur n'avait de passeport. Elle avait son passeport et un papier écrit à la main sur lequel figuraient nos noms. Nous étions comme des moutons conduits au pâturage.

Le fait de ne pas avoir de passeports nous limitait beaucoup. Nous ne pouvions pas quitter Maredret sans être avec Gertrude, qui pouvait justifier les raisons de notre séjour en Belgique en présentant son passeport. Même pour nous faire soigner, il fallait que Gertrude soit là pour nous accompagner.

Une personne qui avait fait la connaissance des soeurs au Rwanda décrit la situation difficile dans laquelle elles se retrouvèrent.

Soeur Gertrude était la seule qui se présentait pour parler. Il était impossible de bavarder avec les autres. Elles ne se présentaient que pour nous dire deux mots : "bonjour" et "au revoir". Sans exagérer, on aurait dit que toutes les soeurs bénédictines venues de Sovu et de Kigufi étaient les otages de Gertrude. Elle ne voulait pas que les soeurs restantes bougent de Maredret de peur qu'elle racontent à qui de droit ce qu'elles avaient vécu pendant le génocide. Ces soeurs ne disposaient d'aucun papier administratif justifiant leur statut de séjour en Belgique. Pour Gertrude, chercher le moyen de permettre à ses collègues d'obtenir leur passeport était le dernier de ses soucis. Lorsqu'elle voulait prolonger la durée de leur séjour, elle obligeait tout le reste de la communauté à la suivre jusqu'à l'administration et cela les gênait beaucoup car aucune d'entre elles ne pouvaient intervenir auprès des autorités administratives belges pour expliquer leur problème. L'attitude de Gertrude finit par générer un sentiment de mécontentement généralisé parmi les autres soeurs.

Après quelques semaines passées à Maredret, certaines des religieuses furent transférées vers des foyers de bénédictins à Namur, Liège et Rixensart. Les religieuses les plus critiques à l'encontre de soeur Gertrude durent toutes quitter Maredret. La plupart des religieuses avec lesquelles nous nous sommes entretenus pour ce rapport sont persuadées que soeur Gertrude décida de les séparer quand elle réalisa que limiter l'accès des religieuses au monde extérieur ne suffirait pas à garantir leur silence. Marie-Bernard explique :

Comme la situation ne lui était pas favorable, soeur Gertrude nous a séparées le 2 septembre pour couper toute communication mutuelle et toute mise en commun de nos idées pour le retour au Rwanda. Elle nous a éparpillées dans différents monastères sans nous demander notre avis.

Mais quels que fussent les motifs qui poussèrent soeur Gertrude à envoyer les religieuses dans différents couvents, elle ne s'attendait sûrement pas aux conséquences qu'allait avoir cette décision, comme l'explique Mélanie.

Cet éparpillement avait aussi un aspect positif pour nous. Il nous a donné l'occasion d'expliquer à certains de nos supérieurs notre souhait de retourner au Rwanda.

*La réponse officielle*

L'impression d'isolement ressentie par les soeurs fut renforcée par la façon dont elles furent traitées par les autorités de l'ordre des bénédictins et d'autres branches de l'Église catholique. On ne leur laissa aucun doute sur le fait que l'Église soutiendrait soeur Gertrude et soeur Kizito<sup>41</sup>. Avant même leur arrivée en Belgique, elles avaient découvert le côté que soutenaient leurs supérieures. Marie-Bernard raconte :

Tout le long de nos trajets aucun Père Blanc ou aucune Soeur Blanche ne nous a parlé de ce qui nous est arrivé. Au contraire, ils disaient tous à Gertrude : "La pauvre Gertrude a sué à cause de la communauté". On voyait qu'ils avaient pitié d'elle.

Mélanie décrit l'approche adoptée par l'ordre des bénédictins et par le clergé.

Les autorités religieuses en Belgique ne se sont même pas donné la peine de découvrir la vérité sur ce qui s'est passé à Sovu. Elles protégeaient seulement l'individu, sans la connaître. Elles voulaient couvrir simplement l'Église.

Elle parle des tensions qui régnaient à Maredret pendant que les soeurs de Sovu y vivaient.

Le climat n'était pas fameux étant donné que dans notre communauté certaines soeurs ne voulaient pas cohabiter avec soeur Gertrude sans qu'elle soit accusée et, si possible, demande pardon pour tout le mal qu'elle avait fait pendant le génocide. Nous voulions bien dénoncer son mauvais comportement. Mais personne ne voulait nous demander d'en parler. Au contraire, on voyait que les autorités religieuses soutenaient soeur Gertrude à tel point qu'elles lui disaient même qu'elles pourraient installer notre communauté dans un autre pays d'Afrique au lieu de nous laisser retourner au Rwanda.

Très rapidement, il apparut que soeur Gertrude avait réussi à convaincre la hiérarchie des bénédictins que non seulement les allégations de participation au génocide portées contre elle étaient dénuées de tout fondement, mais qu'au contraire, elle avait sauvé des vies. Elle avait donné sa propre version des événements et on l'avait crue. Les autorités de l'Église n'ont absolument pas essayé d'entendre la version des autres religieuses.

### *Les religieuses prisonnières en Belgique*

Peu de temps après leur arrivée en Belgique, soeur Marie-Bernard et soeur Scholastique exprimèrent le désir de rentrer au Rwanda. Soeur Gertrude et la hiérarchie des bénédictins voulaient que toutes les religieuses restent en Belgique. Les bénédictins voulaient à tout prix éviter que seules soeur Gertrude et soeur Kizito demeurent en Belgique. Cette situation aurait inévitablement soulevé des questions sur leur rôle dans le génocide. Ils argumentèrent que le Rwanda était peu sûr et encore instable et que les religieuses hutu seraient sans doute arrêtées simplement pour leur appartenance à cette ethnie. Selon Mélanie, la pression exercée sur les religieuses était très forte.

Ils ont cherché la plus petite raison pour démontrer que le Rwanda n'était pas stable. En Belgique on disait que tous les Hutu qui avaient regagné le Rwanda avaient été empoisonnés. Tout

---

<sup>41</sup> En Belgique, le débat public sur les soeurs de Sovu se concentra sur soeur Gertrude, du fait de sa position de Mère supérieure, mais également parce qu'elle était prête à participer à des interviews télévisées et que soeur Kizito ne parlait pas français.

le monde avait peur. Même moi, j'avais peur. Mais en même temps, quand je pensais à ce qui se passait à Sovu, je savais que je ne pouvais pas garder le silence.

La première réunion des religieuses et des novices à Maredret, le 11 novembre, fut présidée par le père Supérieur Celestine Cullen, président de la congrégation bénédictine de Notre-Dame, dont le siège se situe à Limerick, en Irlande. Marie-Bernard se souvient de sa réponse quand Scholastique et elle lui annoncèrent qu'elles voulaient retourner au Rwanda.

Le père supérieur Cullen soutenait, au départ, notre idée. Il a changé d'avis après. Il s'est entretenu individuellement avec toutes les soeurs de la communauté de Sovu, puis il nous a imposé quatre conditions pour accepter notre retour au Rwanda :

- Quelqu'un devrait nous accueillir au Rwanda
- Quelqu'un devrait assurer notre sécurité
- Quelqu'un devrait s'occuper de notre survie, alimentation etc...
- La permission de notre prieure, qui est Gertrude Mukangango.

Marie-Bernard écrivit immédiatement à l'évêque Gahamanyi, lui demandant de l'aide pour remplir les trois premières conditions. Il répondit positivement. La quatrième condition était "un piège", pour reprendre l'expression employée par Marie-Bernard.

Il nous manquait la permission de Gertrude, ce qui est normal car elle ne voulait plus retourner au Rwanda. J'ai donné la réponse de l'Évêque au père supérieur Cullen et nous avons attendu sa réponse, en vain.

Après la réunion du 11 novembre, Scholastique et Marie-Bernard contactèrent le Père supérieur Cullen et soeur Gertrude. Dans une lettre datée du 28 novembre, elles les informèrent de leur intention de rentrer au Rwanda. Ayant précisé qu'elles avaient déjà envoyé une note à soeur Gertrude le 19 novembre, elles écrivirent

Nous sommes la seule communauté qui n'a pas fait signe de vouloir retourner dans notre pays, alors que toutes les congrégations y ont envoyé leurs membres pour la reconstruction de l'Église. Même les soeurs carmélites qui sont les plus cloîtrées, comme nous le sommes à Kigali. Monseigneur Jean Baptiste Gahamanyi accepte notre prise en charge... Or, dans les conditions discutées lors de la réunion du 12 novembre 1994 avec le père supérieur à Maredret, il ne reste que la décision de la communauté.

Nous nous excusons fort de ne pas pouvoir l'attendre parce que c'est urgent. Nous préférons aller sur place et vous tenir informé dans l'immédiat. En conséquence, nous partons comme "les deux colombes de l'arche de Noé" et non comme le corbeau. Que votre bénédiction nous accompagne et attire sur nous celle du Très Haut.

Marie-Bernard ne laissa ni son exil à Rixensart ni l'absence de réponse du Père supérieur Cullen affaiblir sa détermination à rentrer dans son pays natal. Elle réussit à contacter Scholastique par téléphone pour organiser leur voyage de retour.

Nous avons réitéré notre demande auprès de l'abbé Cullen. Mais il nous a dit d'aller voir soeur Gertrude, alors que cette dernière disait qu'elle ne pouvait accueillir qui que ce soit avant Noël 1994. Scholastique et moi avons écrit au père supérieur Cullen pour lui dire que nous allions

rentrer sans attendre le mois de décembre. Il a menacé de ne pas nous accorder les billets pour rentrer. Il pensait que nous ne connaissions personne pour nous aider.

Les deux religieuses trouvèrent des amis belges disposés à leur payer le voyage au Rwanda. Les billets en main, elles entreprirent leurs démarches en secret. Leurs contacts les aidèrent à obtenir leur passeport à l'ambassade du Rwanda en Belgique. Le 30 novembre elles arrivèrent à l'aéroport de Bruxelles. Une heure avant le départ de l'avion, elles téléphonèrent à Maredret et Rixensart pour informer leurs collègues de leur décision.

Marie-Bernard se rappelle comment, à la dernière minute, les autorités de leur ordre essayèrent de les empêcher de partir pour le Rwanda.

Les Pères Blancs et les soeurs bénédictines de Maredret ont tout fait pour que les policiers nous empêchent de rentrer, mais c'était trop tard. Les policiers sont arrivés au moment où nous étions déjà dans l'avion.

Soeur Scholastique et soeur Marie-Bernard arrivèrent à l'évêché de Butare le 4 décembre 1994. Ce fut un retour au pays bien compliqué. Le soulagement et la joie se mêlaient à la tristesse, au deuil et à la crainte de ce que le futur leur réservait.

Le départ de Scholastique et de Marie-Bernard constitua un sérieux revers pour soeur Gertrude, comme le découvrit Annonciata Mukagasana.

Leur décision a affolé Gertrude ; elle nous reconfortait et nous encourageait à rester en Belgique. Gertrude disait, qu'elle demanderait la nationalité belge. Moi je sentais que je ne pouvais pas rester longtemps en Europe. Gertrude m'encourageait à commencer le noviciat en Belgique, mais j'étais trop fatiguée pour commencer la vie religieuse dans cette situation.

J'ai demandé à rentrer au Rwanda , elle m'a suppliée de rester en Europe mais j'ai refusé. Je ne savais même pas encore que ma famille était en vie. Une semaine avant mon départ, quelqu'un m'a téléphoné pour m'apprendre que les membres de ma famille étaient vivants à Kigali.

### *Contrôle et endiguement*

Le départ soudain de soeur Marie-Bernard et de soeur Scholastique obligea la communauté bénédictine de Belgique à confronter les conflits non résolus qui régnaient au sein de la communauté de Sovu. Inquiète de voir les autres religieuses rwandaises suivre leur exemple, la Mère supérieure de Maredret les rappela, à l'exception de soeur Cécile et soeur Solange qui étudiaient à Namur. Bien avant le départ de Scholastique et Marie-Bernard pour le Rwanda, les autorités des bénédictins de Belgique savaient que les religieuses de Sovu avaient accusé soeur Gertrude et soeur Kizito de collusion avec les forces du génocide. Bien que ces accusations aient été lancées par des membres de leur ordre, les bénédictins les rejetèrent. Cependant, après le retour des deux religieuses au Rwanda, il devint impossible de continuer à étouffer ces allégations. Au cours de l'année 1995, des survivants se présentèrent pour accuser soeur Gertrude et soeur Kizito d'avoir soutenu le génocide à Sovu. Il était clair que les autorités du Rwanda voulaient les interroger. La presse belge reporta l'histoire. Cela fit des vagues au sein de la communauté bénédictine tout entière.

Malgré la gravité des charges portées contre ces deux soeurs, l'ordre leur offrit un soutien inconditionnel. Lors d'une interview avec un journaliste belge le 13 février 1995, soeur

Marie-Jeanne résuma leur position. Elle était âgée de 82 ans à l'époque et avait été responsable de l'ordre des bénédictins au Rwanda. Elle avait été évacuée de Sovu le 18 avril, et était donc absente au moment des massacres.

Soeur Marie-Jeanne affirma que Gertrude était "épuisée" et "terriblement secouée par tous les événements survenus depuis le mois d'avril" et qu'elle était partie pour "une semaine de vrai repos". Elle ajouta que Gertrude "petit à petit arrive à se remettre" mais que son rétablissement "n'est pas facile".

Elle [Gertrude] a fait tout ce qu'elle a pu pour défendre les autres dans notre monastère de Sovu. Elle a même payé pour qu'on épargne les familles des soeurs. Mais ils ont pris l'argent et ont quand même tué des gens.

Le journaliste lui demanda d'expliquer les raisons de la "tension" qui régnait entre les religieuses rwandaises, et à laquelle soeur Marie-Jeanne avait fait allusion.

Parce que des membres de la famille des soeurs ont été tués. Et les soeurs estiment que la Mère supérieure aurait pu en faire davantage pour les épargner. Mais c'est une erreur. Elle a vraiment fait tout ce qu'elle a pu. Mais à un moment donné, les interahamwe sont arrivés, en disant que puisqu'on abritait des Tutsi, tout le monde allait être tué, y compris les soeurs.

Le bourgmestre, je crois, et un autre personnage important, ont dit : "Soeur Gertrude, ça ne sert à rien de garder les hôtes. Il faut qu'ils s'en aillent sinon, c'est certain, on va toutes vous tuer". Alors elle s'est sentie responsable de la communauté avant tout, des trente-cinq soeurs qui étaient là. Elle a donc demandé aux hôtes de partir.

Nous avons une hôtellerie et une soixantaine d'hôtes, entre autres des membres des familles des soeurs qui étaient venus se réfugier là. Alors elle a demandé à tout le monde de partir. Elle l'a vraiment fait pour sauver la vie des soeurs... Mais pour la question de Mère Gertrude, je préférerais personnellement qu'on ne lui fasse pas de publicité, suite à cette accusation. J'espère que les choses vont se taiser.

En ce qui concerne Mère Gertrude, ce sont des plaintes de personnes qui croyaient qu'on aurait pu sauver leur famille et cela s'est répété. Vous connaissez le Rwanda, et surtout maintenant... Ce qui se passe maintenant, semble-t-il, c'est qu'il va y avoir des dénonciations qui seront des règlements de comptes. On vous met alors en prison et vous y restez car il n'y a pas de justice.

Les propos de soeur Marie-Jeanne montrent la foi aveugle qu'elle avait envers les religieuses et les limites de sa propre perception de la situation du Rwanda, ainsi que sa préoccupation concernant les répercussions que cette affaire pouvait avoir sur l'image de l'ordre bénédictin dans son ensemble. Il ne tarda pas à devenir évident que les autres bénédictins allaient bientôt adopter une approche similaire.

### *Une pression excessive*

Sans aucune connaissance de ce qui s'était passé à Sovu durant le génocide, les bénédictins trouvèrent bon d'agir comme juge et jury et de déclarer l'innocence de soeur Gertrude et de soeur Kizito. Ils commencèrent à préparer une défense pour soeur Gertrude. Mais le fait que tant d'autres religieuses de Sovu savaient parfaitement ce qui s'était passé au monastère pendant le



génocide posait un problème. Elles demandèrent au père André Comblin, un Père Blanc qui avait vécu au Rwanda, d'organiser pour les religieuses un séminaire à Ermeton, dans la région de Liège. Bien qu'il ne fût pas bénédictin, elles pensaient que sa connaissance du Rwanda serait un atout pour désamorcer la situation. Pour la première fois, on donnait aux religieuses la possibilité d'exprimer leurs inquiétudes. Chaque soeur put parler librement et dire ce qu'elle pensait des rumeurs selon lesquelles leur ordre était divisé. Yvonne<sup>42</sup> une des soeurs qui prit part à cette réunion, parle des échanges qui y eurent lieu.

Nous avons constaté que, dans notre communauté, il n'y avait pas de division, mais que le problème résidait plutôt dans le fait que les soeurs qui s'étaient mal comportées pendant le génocide refusaient de rentrer au Rwanda. Soeur Libérata a accusé Gertrude de s'être mal comportée pendant le génocide. Elle dit que soeur Gertrude avait livré un jeune garçon que Libérata cachait dans les combles. Libérata lui donnait à manger et à boire. Elle avait donné à ce garçon des consignes pour qu'il sache quand c'était elle. Elle venait circuler sous l'endroit où se cachait le garçon et, entendant le bruit de ses pas, le garçon se faisait voir. Un jour de malchance, Gertrude est passée sous cet endroit et le garçon s'est trompé, croyant que c'était Libérata qui lui apportait à manger. Il s'est montré. Gertrude l'a fait descendre et l'a chassé du monastère. Ce garçon a été tué. Libérata a ajouté que la présence de ce garçon ne gênait personne, surtout que presque tous les Tutsi de Sovu avaient déjà été massacrés.

Gertrude dut faire face à d'autres accusations.

Gertrude avait aussi refusé d'accueillir les parents de nos religieuses.

Soeur Gertrude n'offrit aucune explication et ne fit preuve d'aucun remords.

Gertrude baissait la tête à cette réunion et disait que ces accusations étaient fausses.

Cette réunion montra que plusieurs religieuses de Sovu n'étaient pas prêtes à offrir leur soutien à leur Mère supérieure et qu'il faudrait en faire plus pour les convaincre de revenir sur leur décision.

### *Obtention de fausses dépositions*

Les bénédictins profitèrent de la confusion et de l'insécurité ressenties par les religieuses. La menace d'expulsion planait sur soeur Scholastique et soeur Marie-Bernard parce qu'elles s'étaient élevées contre les actes de soeur Gertrude. On fit sentir au restant des soeurs qu'il était de leur devoir de soutenir leur Mère supérieure. Étant donnée la nature sérieuse des charges, l'exercice d'une telle pression sur les religieuses était, pour l'Eglise, plus que de l'ingérence, c'était une véritable entrave à la justice.

Mélanie se rendit à la seconde retraite organisée par le père Comblin à Ermeton. Cette fois, il avait invité le père Nicolas Dayez, prêtre bénédictin de Maredsous. Celui-ci était l'assistant du Père supérieur Cullen et agissait souvent comme son représentant dans ce qu'on allait bientôt appeler "l'affaire Sovu".

---

<sup>42</sup> Ceci est un pseudonyme

Après le retour de Scholastique et de Marie-Bernard au Rwanda, la situation est devenue presque catastrophique. Les autorités religieuses nous ont réunis pour décider de chasser de la communauté les soeurs Scholastique et Marie-Bernard. C'était leur souhait.

A la tête de ces autorités religieuses se trouvaient le Père supérieur Celestine, le père Nicolas Dayez, un prêtre bénédictin de la communauté de Mardesous et le père André Comblin, qui est supposé connaître mieux que les autres Pères Blancs, les problèmes du Rwanda, puisqu'il y a vécu longtemps.

Le père Comblin semblait dire que les problèmes de notre communauté étaient des problèmes politiques à caractère ethniste. Il ne voulait pas entrer dans le noeud du problème mais il tournait autour. Le lendemain, il a commencé la retraite en nous disant que les deux soeurs désobéissantes, Marie-Bernard et Scholastique, avaient accusé, avant de partir, leur collègue soeur Gertrude de participation au génocide, et qu'il fallait donc essayer de neutraliser ces accusations mensongères en faisant de bons témoignages à décharge de soeur Gertrude.

Après avoir dit cela, on voyait que presque toutes les soeurs étaient étonnées car aucune soeur d'entre nous ne savait rien. Il a procédé au regroupement des soeurs en petit nombre pour mieux les contrôler je pense, et les a obligées à faire lesdits témoignages. Il faisait cela étape par étape. La soeur Libérata Nirere a refusé de le faire. Elle a dit que soeur Gertrude devait plutôt demander pardon pour son mauvais comportement durant le génocide.

La soeur Libérata disait : "Non seulement tu as fait du mal aux réfugiés mais aussi tu en as fait à tes collègues, les soeurs, dont les familles s'étaient réfugiées dans notre monastère".

Comblin ne voulait pas que soeur Libérata continue à raconter ce que soeur Gertrude avait fait pendant le génocide. Il lui a tout simplement coupé la parole.

Solange avait aussi refusé de témoigner en faveur de soeur Gertrude. Elle a dit que ça ne servait à rien de dire du bien de soeur Gertrude sans aussi mentionner son comportement inhumain. Elle a ajouté qu'elle n'a pas, d'ailleurs, vu son bon côté.

Comblin a distribué des papiers pour que les soeurs écrivent des témoignages à décharge. Nous ignorons ce que les autres ont écrit puisque c'était secret.

Yvonne, une des soeurs sur lesquelles on avait fait pression pour qu'elle écrive un faux témoignage, se rappelle des ordres qui lui furent donnés.

Un jour toutes les novices et les religieuses de Sovu ont été obligées à faire des témoignages, disant que Gertrude s'était bien comportée pendant le génocide. On leur demanda de n'écrire que les bienfaits de Gertrude pendant le génocide.

Cette obligation venait d'une soeur, Loïse, d'origine suisse, et Mère supérieure des soeurs bénédictines d'Ermeton. Toutes les soeurs et novices ont décrit les bienfaits de Gertrude, sauf Libérata et Solange, qui ont refusé.

Yvonne souligne que les bénédictins exploitaient tous les contacts qu'elles pouvaient avoir pour soutenir soeur Gertrude et soeur Kizito.

Certaines soeurs, comme Loïse, ont des connaissances partout. Loïse connaît une femme qui travaille dans le système juridique en Belgique. C'est cette femme qui l'aide à camoufler le rôle néfaste de Kizito et Gertrude. Cette femme travaille à Bruxelles. Loïse lui a aussi donné tous les textes inventés dans le but de soutenir Gertrude.

Il y a une lettre que l'abbé Nicolas a demandé à Gertrude d'écrire au secrétaire du roi de Belgique.

Les deux soeurs qui avaient refusé d'écrire de faux témoignages, soeur Libérata Nirere et soeur Solange Uwanyirigira, furent convoquées à Bruxelles par des représentants de l'appareil judiciaire. Malgré la pression qu'elles subirent, elles refusèrent de nier ce qui s'était passé à Sovu. Bien que quelques religieuses eussent accepté de témoigner pour soeur Gertrude, elles ne voulaient pas que soeur Scholastique et soeur Marie-Bernard fussent expulsées.

Une réunion fut organisée à Maredret, avec les religieuses bénédictines de Kigufi, pour inciter les soeurs à accepter l'expulsion. Mélanie explique le choix que soeur Gertrude donna aux religieuses

A cette occasion nous devions voter pour l'expulsion de deux soeurs, Scholastique et Marie-Bernard, de notre communauté car elles étaient parties sans permission. Gertrude a pris la parole. Elle a dit que soeur Scholastique avait toujours été jalouse d'elle, que ce qu'elle voulait, c'était la remplacer puisque même au Rwanda, elle essayait de se montrer très sympathique envers les novices.

Nous nous sommes demandé si cela était une faute alors que ce n'étaient même pas les novices qui nommaient la prieure en votant.

Gertrude a conclu en disant qu'elle allait démissionner si ses consœurs n'étaient pas chassées. C'était une façon de montrer qu'il ne fallait pas prendre les choses à la légère et que les Pères Blancs présents devaient faire en sorte que les choses tournent en faveur de soeur Gertrude.

Un vote à bulletin secret fut organisé.

Malheureusement pour soeur Gertrude, toutes les soeurs comprenaient le départ sans permission de Scholastique et de Marie-Bernard. Elles souhaitaient que ces soeurs soient réintégrées dans la communauté en Belgique plutôt que prendre la décision brutale de les expulser.

Le résultat du vote engendra une grande amertume.

Gertrude n'a pas pu supporter sa défaite et elle a quitté le poste de prieure. Les autorités religieuses n'étaient pas contentes mais ne pouvaient pas faire autrement devant les résultats des élections. Ils se contentèrent de nous dire que la communauté est comme une famille, lorsqu'il y a quelque chose qui ne va pas il faut le régler en famille, sans aller dehors, ce pour nous faire comprendre qu'il ne fallait rien révéler à qui que ce soit.

Le jour de sa démission, soeur Gertrude fut interviewée par une chaîne de télévision belge. Avec l'aide de deux autres invités, elle chercha à présenter sa propre version de ce qui s'était passé à Sovu pendant le génocide. Il est difficile d'établir une corrélation entre son récit et les témoignages donnés par les religieuses, les miliciens et les survivants de Sovu. Soeur Gertrude essaya de prouver qu'elle était, comme les autres soeurs, une des principales cibles des miliciens et que sa propre vie avait toujours été menacée pendant le génocide. Elle maintient qu'en

demandant aux réfugiés de quitter le monastère, elle ne les avait pas chassés mais qu'elle espérait ainsi les sauver.

### *Le récit de sœur Gertrude*

Le jour de sa démission, au début de 1995, sœur Gertrude accorda une interview détaillée à "Le Coeur et l'esprit", une émission diffusée par une chaîne de télévision belge. Elle insista sur le fait que les religieuses étaient considérées comme des "complices du FPR... très visées par des malfaiteurs". Contrairement aux nombreux témoignages qui soulignent le refus de sœur Gertrude de permettre aux Tutsi de rentrer dans le monastère, elle affirme, dans cette interview, qu'elle avait offert un abri aux réfugiés qui furent massacrés le 22 avril. Parlant de sa décision de conduire les religieuses à la paroisse de Ngoma, le lendemain du massacre commis au centre de santé, elle a déclaré que "les soeurs devaient être massacrées le lendemain". Pourtant, sœur Gertrude n'expliqua pas comment elle put se sentir à même de demander à l'un des principaux organisateurs du génocide de la commune de Huye, le bourgmestre Jonathan Ruremesha, de les accompagner à la paroisse.

Sœur Gertrude affirma ensuite qu'elle ramena les soeurs à Sovu parce qu'elles avaient "choisi de mourir dans notre église", et elle parla du traitement que leur réservait à leur retour Rekeraho, le chef de la milice.

*Soeur Gertrude* : Quand nous sommes arrivées, le chef de la milice a décidé que l'exécution était pour le lendemain et nous a accordé une nuit pendant laquelle nous nous sommes préparées à mourir.

*L'animateur de l'émission* : Étiez-vous la seule à le savoir, ou bien les religieuses étaient-elles aussi au courant

*Soeur Gertrude* : Nous sommes arrivées, le milicien m'a dit à part qu'il allait nous exécuter le lendemain. Je ne j'ai pas dit aux soeurs tout de suite, mais à minuit je les ai averties. Nous avons prié. C'était une agonie. Nous avons demandé pardon, un pardon mutuel. Nous avons prié pour nos bourreaux et nous étions prêtes à rencontrer le bon Dieu.

*L'animateur* : Ça a dû être un moment d'une intensité et d'une souffrance, je dirais quand même... très grandes

*Gertrude* : C'était un moment extraordinaire. Une acceptation d'une mort injuste et aussi une joie de rejoindre notre Créateur, et nous étions très rayonnantes, et nous étions prêtes, nous avons tourné la page sur notre existence précédente.

*L'animateur* : Et alors, le lendemain matin ?

*Soeur Gertrude* : Le lendemain matin, nous sommes descendues dans notre église, que nous avions quittée depuis les attaques, pour y mourir. Et quand les miliciens sont arrivés, nous sommes parties. Je suis allée ouvrir la porte, avec une soeur. Ils m'ont demandé d'aller à l'hôtellerie. Ils avaient une liste qu'ils avaient dressée pendant notre absence et là, ils ont convoqué les gens et ils m'ont fait subir un long interrogatoire.

Bien qu'en fait la milice ne tenta jamais de tuer les religieuses, le massacre du 25 avril entraîna la mort d'un certain nombre de Tutsi qui avaient réussi à se cacher au monastère. Soeur Gertrude décrit en ces termes les événements de ce jour et des semaines qui suivirent.

Je disais que non, je n'étais pas en rapport avec le FPR mais lui affirmait que si. Il me disait qu'il allait me conduire devant la justice et il a fait sortir tout le monde en disant qu'il allait les conduire à la commune. Et c'est ainsi qu'il a fait sortir tout le monde, et au lieu de les conduire à la commune comme il l'avait dit, il les a exécutés et il m'a dit que notre exécution serait pour l'après-midi...

Après cela, nous avons donc attendu l'après-midi. Il est revenu, il m'a dit que c'était pour le lendemain. Nous avons essayé de résister mais pas une résistance agressive parce qu'ils étaient très forts. Nous avons essayé de résister avec douceur, ce que nous avons réussi à faire ; et nous avons tenu jusqu'au mois de mai avec toutes les personnes qu'ils avaient épargnées, et c'est là que personne n'est venu à notre secours. Ils ont continué à nous menacer et, finalement, ils nous ont mis au pied du mur ; ils avaient décidé de notre exécution et, alors à ce moment-là, au lieu de mourir tous ensemble, nous avons cherché à partir du lieu. Il y a des personnes qui sont parties et on m'accuse de les avoir laissées partir alors que moi je cherchais à les faire échapper à la mort.

Soeur Gertrude est accusée d'avoir demandé à la milice de tuer les parents des religieuses, le 6 mai.

Le journaliste lui demanda s'il était vrai qu'elle avait "permis à ces réfugiés de partir," qu'elle "les avait conduits à la mort, d'une certaine façon". Voici la réponse de soeur Gertrude :

J'espérais qu'en partant ils échapperaient à la mort parce que, jusqu'alors, tous ceux que j'avais accueillis, on les avait tués, rien ne pouvait me convaincre qu'ils allaient être sauvés, surtout que nous étions encerclés par la milice qui était prête à nous massacrer toutes avec eux... En décidant qu'ils restent, je décidais de leur mort. C'est en décidant de leur départ que j'espérais un secours quelconque. J'avais l'intention de sauver les gens mais, comme la situation du pays était une situation grave, personne ne voulait la vie pour les autres ; bon, ces gens-là, plusieurs n'ont pas été protégés. Et moi, j'aurais espéré qu'ils soient protégés, qu'ils trouvent un secours, c'est ce que je voulais<sup>43</sup>.

Soeur Gertrude assure avoir pardonné à ses accusateurs et comprendre pourquoi ils l'avaient accusée.

Ces accusations qui sont portées contre moi, ce sont des accusations fausses parce qu'elles m'attribuent une intention que je n'ai jamais eue. Les miliciens nous ont tellement écrasés, méprisés. Nous n'étions bonnes à rien. Nous étions indésirables. Eh bien, nous avons été très blessées. Bon... alors, quand je pense à ces personnes qui m'accusent, je me dis qu'elles ont été blessées, qu'elles ont cru que je pouvais faire plus que je n'ai pu. Alors, dans ce sens-là, ils peuvent m'accuser. Ils ont cru que je pouvais faire l'extraordinaire, alors que ce n'était pas possible.

Les explications de soeur Gertrude furent corroborées par le père Martin Neyt, un représentant de l'ordre des bénédictins de Belgique. Il déclara:

---

<sup>43</sup> « Le Cœur et l'esprit », diffusée sur RTBF en 1995.

Je viens d'abord comme un frère, un frère bénédictin qui vient pour soutenir une soeur africaine mais, en même temps, c'est notre congrégation bénédictine qui m'a mandaté pour communiquer quelques informations.

Je voudrais aussi faire peut-être une petite mise au point vis-à-vis de la presse et des mass media. Je ne parle pas de la presse à sensation, mais il me semble qu'il y a eu beaucoup de raccourcis, beaucoup de simplifications et beaucoup de données qui ne sont pas justes dans les informations qui ont été données récemment. Et il me semble qu'on pourrait demander à ceux qui sont chargés de l'information, au-delà de ce désir de vouloir publier un texte sensationnel, de chercher la vérité de manière plus sérieuse et d'aller plus loin dans l'information.

Le père Neyt parla ensuite des témoignages que l'on avait demandé aux religieuses d'écrire en faveur de soeur Gertrude.

Parce que ce sont des données très importantes. Ce sont des vies qui sont en jeu. Alors, ce que je voudrais dire, c'est que le président de notre congrégation a interrogé toutes les soeurs de cette communauté et que nous avons sept témoignages écrits, dont des témoignages d'une soeur tutsi, âgée, une sage de la communauté et de jeunes qui témoignent toutes que soeur Gertrude non seulement n'a mérité aucune des critiques qu'on lui fait, mais qu'au contraire, elle a donné à manger aux gens et les a secourus. Elle a même aidé certaines personnes à s'échapper. Elle a tout fait pour aider sa communauté et les réfugiés, et je crois qu'elle se trouvait devant un immense dilemme.

La place des défunts dans les communautés est importante et on peut donc comprendre que certaines soeurs, traumatisées par la mort de leurs proches, aient des réactions un peu intempestives, mais ces réactions ne sont pas reconnues par notre congrégation, tandis que les témoignages écrits que nous avons, signés des soeurs, sont des témoignages qui sont reconnus et qui peuvent être apportés comme arguments de l'authenticité de ce que la soeur apporte comme témoignage.

Sur sa décision de démissionner, soeur Gertrude fit ce commentaire :

J'ai donné ma démission aujourd'hui pour permettre à mes soeurs de retourner dans leur pays avec une autre Mère supérieure que moi. Étant accusée, j'ai peur de retourner dans mon pays, je suis menacée de mort.

La démission de soeur Gertrude fut interprétée comme un nouvel exemple de sa "souffrance". Le 6 avril 1995, le Père supérieur Cullen écrivit à Mgr Gahamanyi, en lui expliquant pourquoi il avait ressenti une "profonde tristesse" au moment d'accepter la démission de soeur Gertrude comme Mère supérieure.

Mère Gertrude mérite l'admiration de tous en raison du courage qu'elle a montré durant des événements crucifiants et par lequel elle a sauvé la vie de sa communauté, dans tous les sens du mot. Il est clair que mon acceptation de cette démission ne signifie en aucun cas une approbation de l'attitude des soeurs Scholastique et Marie-Bernard, gravement fautives dans la manière dont elles ont agi. Mon acceptation signifie encore moins l'attribution d'un quelconque fondement aux accusations portées contre Mère Gertrude, selon lesquelles elle aurait participé au génocide.

Soeur Anastasie Mukamsoni fut choisie pour remplacer soeur Gertrude comme Mère supérieure. A la fin du mois d'août 1995, à la suite d'un documentaire de la BBC et de la

publication d'un rapport *d'African Rights, Rwanda : Moins innocentes qu'il n'y paraît; quand les femmes deviennent des meurtrières*, une large publicité fut consacrée, en Belgique, au rôle supposé de soeur Gertrude et soeur Kizito dans le génocide. Le 31 août, soeur Gertrude accorda une interview à un journaliste de RTBF, une chaîne de télévision belge. Quand il lui demanda pourquoi elle était accusée d'avoir soutenu le génocide à Sovu, elle répondit :

C'est étonnant que des personnes puissent le dire. Mais je pense que [cela vient] des gens qui ont été blessés, ou bien qui sont dans un contexte que moi j'ignore. Je suis en Europe, je ne sais pas dans quel cadre ça se fait, dans quel but ils l'ont fait et ce qu'ils veulent. Je ne peux donc pas expliquer cette campagne contre moi, alors que j'ai cherché à protéger les gens, avec tous les moyens que j'avais. Une pauvre femme, qui n'avait aucune résistance, devant une force maléfique qui était plus grande que moi.

Je n'ai vu aucun témoignage qui concordait avec l'autre dans les accusations. Chaque fois, c'est différent. La première fois, c'étaient les familles des soeurs. La deuxième fois, on a fait un article en disant que quand les réfugiés sont venus, je les ai méprisés... C'est inventé de toutes pièces.

Soeur Gertrude en rejeta la responsabilité sur soeur Scholastique et soeur Marie-Bernard.

Quand les deux premières soeurs sont rentrées au Rwanda, elles ont commencé à répandre le bruit selon lequel je suis responsable de la mort de leurs frères. Le père Nicolas d'ailleurs est allé les rejoindre. Moi, j'étais prête à aller les rencontrer pour leur demander : "Mais comment ça se fait ? Nous avons fait le trajet ensemble, nous vivions unies ici, comment ça se fait que tout d'un coup vous avez sorti ça ? Nous aurions pu le voir ensemble ; mais comme elles ont répandu le bruit au Rwanda, on m'a dit : "Non, si vous venez au Rwanda, on vous emprisonne".

Plusieurs religieuses belges de rang supérieur proposèrent l'établissement en Belgique d'un couvent pour les religieuses rwandaises comme alternative à un retour au Rwanda. La nouvelle Mère supérieure rwandaise, soeur Anastasie Mukamusoni, convaincue que leur futur était au Rwanda, commença, de façon discrète, à organiser leur retour. Elle mobilisa les soeurs, prit les dispositions pour obtenir leur passeport à l'ambassade du Rwanda de Bruxelles, sans en informer l'ordre en Belgique. Très inquiet, l'ordre des bénédictins essaya de les décourager arguant du fait que leur sécurité au Rwanda ne pouvait être garantie. Afin de prolonger leur séjour en Belgique, l'ordre des bénédictins proposa aux religieuses des cours d'anglais car, selon lui, le Rwanda était devenu « un pays anglophone ». Il fut enfin accepté que la nouvelle Mère supérieure se rendrait au Rwanda et jugerait elle-même de la situation. Elle partit avec quelques-unes des religieuses âgées, qui désiraient rentrer au Rwanda. A son retour, elle signala que la situation était calme. Elle insista sur le fait qu'elle voulait transférer la communauté au Rwanda. Toutes les religieuses acceptèrent de rentrer s'installer dans leur pays, à l'exception de soeur Gertrude et de soeur Kizito.

### **En quête de contrevérités**

*"La vérité est que soeur Gertrude a personnellement ouvert le monastère pour accueillir les réfugiés.*

*Avec d'autres soeurs, elle a veillé à leur donner de la nourriture et des soins. Elle a même aidé certains d'entre eux à s'évader "*

Les bénédictins continuèrent à tenter d'étouffer la vérité sur le génocide de Sovu. Elles poursuivirent soeur Scholastique et soeur Marie-Bernard au Rwanda, les accusant d'avoir informé

les médias en Belgique et le gouvernement au Rwanda du rôle joué par les soeurs Gertrude et Kizito pendant le génocide. L'Eglise fit tout ce qu'elle put pour les faire revenir sur leurs récits, mais en vain. Elles furent donc traitées comme des parias. La souffrance que subirent soeur Scholastique et soeur Marie-Bernard à cause du génocide fut encore intensifiée par le traitement que leur fit subir l'Église.

De retour au Rwanda, un ordre émanant de Maredret, leur interdisant de rentrer au monastère de Sovu, obligea Marie-Bernard et Scholastique à s'installer à l'évêché de Butare. Le monastère était alors occupé par une organisation non gouvernementale, Terre des hommes, qui s'y occupait d'enfants perdus ou orphelins. Marie-Bernard et Scholastique exprimèrent le désir de vivre au monastère et d'y confectionner des hosties. Le 12 décembre 1994, une semaine après leur retour au Rwanda, elles se présentèrent au monastère, disant qu'elles étaient envoyées par Mgr Gahamanyi. Cependant, les agents travaillant pour Terre des hommes leur refusèrent le droit de s'installer au monastère, arguant du fait que les locaux leur avaient été prêtés par soeur Gertrude selon une lettre envoyée de Belgique et datée du 23 octobre. Des gardiens furent placés à l'entrée pour empêcher les deux religieuses de pénétrer dans le monastère. Terre des hommes envoya un fax à soeur Gertrude le jour de leur visite, demandant des conseils sur la marche à suivre. Soeur Gertrude répondit le jour même qu' « elles se sont détachées de la communauté, elles savent que le monastère ne leur appartient plus ». D'autres membres de l'ordre des bénédictins, dont le Père supérieur Celestine Cullen et le père Nicolas Dayez, écrivirent pour soutenir la position prise par soeur Gertrude. Ils insistèrent sur la "désobéissance flagrante" commise par Scholastique et Marie-Bernard en revenant au Rwanda sans permission officielle. Ils ajoutèrent que soeur Gertrude avait le droit de prendre des décisions au nom de la communauté, même si elle se trouvait en exil.

L'évêque de Butare voulait récupérer les bâtiments et installer les enfants ailleurs. Il désirait également que Scholastique et Marie-Bernard aient accès au monastère. De plus, il déniait le droit à soeur Gertrude de décider du sort du monastère alors qu'elle se trouvait en exil. Dans une lettre datée du 13 décembre, Mgr Gahamanyi informa Terre des hommes des projets qu'il avait pour les deux soeurs.

Je serais heureux que les deux religieuses revenues au pays puissent avoir accès à l'atelier des hosties avec ses annexes.

Terre des hommes en appela de nouveau à soeur Gertrude à Maredret, lui envoyant un fax le 18 décembre. Une religieuse belge, soeur Marie-Jeanne, écrivit à Mgr Gahamanyi, avec l'accord de soeur Gertrude.

Je dois bien tout d'abord vous informer de ce que les deux soeurs qui sont à Butare y sont retournées à l'insu de leur communauté... C'est un cas de désobéissance flagrante sur lequel on ne peut passer à la légère et la raison pour laquelle nous ne pouvons permettre qu'elles s'installent à Sovu puisqu'elles se sont ainsi coupées de leur communauté.

Nous comprenons fort bien votre désir que soient utilisées les fers à hosties qui se trouvent au monastère, mais vous comprendrez certainement que le cas est trop grave du point de vue de la vie religieuse et de ses exigences pour que nous puissions accéder à ce désir et justifier ainsi la conduite des deux soeurs.

Sœur Marie-Jeanne ajouta :



Il doit y avoir à Kigali et à Remera des fers à hosties inutilisés avec lesquels les soeurs pourraient rendre service si vous obteniez qu'ils soient mis à leur disposition.

Mgr Gahamanyi écrivit une seconde lettre le 24 Janvier 1995, demandant une nouvelle fois à Terre des hommes de quitter le monastère. Une réunion eut lieu le 15 février pour essayer de trouver une issue à l'impasse. Le père Nicolas Dayez vint de Belgique pour représenter les bénédictins, Mgr Félicien Mubiligi, le vicaire général du diocèse de Butare, représentait l'évêque, Mgr Gahamanyi. Parini les autres participants se trouvaient des employés de Terre des hommes et des représentants des divers ministères concernés.

*Père Dayez :* Les deux soeurs sont parties de Belgique sans l'accord de leurs supérieures. Elles n'ont pas le droit d'y entrer les premières [dans le monastère].

*Mgr. Mubiligi :* Nous attendons tous de connaître la loi qui les empêche d'entrer chez elles.

Straton Nsanabaganwa, un fonctionnaire du ministère du Travail et des Affaires Sociales et président de l'Assemblée, fit ce commentaire :

Selon les coutumes rwandaises, un membre d'une famille dispersée peut toujours regagner la demeure paternelle seule et avant les autres sans aucune interdiction.

Mais le père Dayez était catégorique. D'après lui, les deux soeurs avaient perdu leur droit de résider au monastère. La discussion en vint rapidement au sujet de soeur Gertrude et de son refus de retourner au Rwanda, Le père Dayez donna l'explication suivante concernant le refus de Gertrude de quitter la Belgique pour le Rwanda.

Soeur Gertrude sait que, depuis un mois, on l'accuse d'avoir participé au génocide pour avoir laissé massacrer les familles de ses consœurs car, sinon, c'était toute la communauté qui y serait passée.

Le père Dayez insista également sur le fait que soeur Gertrude avait le droit de prendre des décisions engageant le monastère "pour au moins un an". Scholastique et Marie-Bernard furent également interviewées et leurs opinions furent incorporées dans le procès-verbal de la réunion. Elles dirent que, d'après les règles et la constitution de leur ordre, soeur Gertrude aurait dû les consulter avant de prêter le monastère à Terre des hommes. Elles rejetèrent l'argument du père Dayez selon lequel elles n'avaient pas à être consultées, car elles avaient "désobéi" à leur ordre. Elles firent remarquer que soeur Gertrude avait pris cette décision en octobre 1994, alors qu'elles vivaient encore en Belgique sous sa supervision. De toute façon, elles ne croyaient avoir désobéi à aucun moment. Scholastique ajouta qu'elle "avait décidé de rentrer au Rwanda pour reconstruire le pays et l'Église. Nous voulions travailler, nous n'avons pas désobéi". Marie-Bernard exprima une opinion similaire.

J'ai écrit une lettre à la prieure Gertrude pour lui demander de me laisser rentrer au Rwanda, mais elle ne m'a pas répondu... Je ne comprenais pas pourquoi on nous empêchait de rentrer dans notre pays alors que plusieurs religieux non rwandais y sont entrés.<sup>44</sup>

Il fut décidé durant cette réunion que Marie-Bernard et Scholastique avaient « le droit de retourner dans leur maison (le monastère) comme tous les autres réfugiés récents qui réintégraient

---

<sup>44</sup> Extrait du procès-verbal de la rencontre, daté du 17 février 1995.

leur résidence quand ils rentraient au pays".<sup>45</sup> Mais cela n'allait pas marquer la fin du problème. Quelques semaines plus tard, le Vatican intervint. Dans une lettre datée du 8 mars et adressée à Mgr Gahamanyi, le secrétaire Francisco Javier Errazuriz Ossa demandait à l'évêque de laisser Terre des hommes occuper le monastère jusqu'à fin octobre. Il faisait également référence aux problèmes plus généraux.

Le Père Abbé Dayez nous informe qu'à la suite de sa visite, la prieure, soeur Gertrude en état de délabrement physique et psychique a remis sa démission... Il nous paraît très important que le diocèse donne son appui aux supérieurs légitimes du monastère en ce qui concerne les soeurs Scholastique et Marie-Bernard. Cela semble même essentiel pour la réintégration éventuelle de celles-ci dans la communauté. Les faits récents présentent l'aspect négatif de pouvoir être interprétés comme une victoire par ces soeurs sur leurs supérieurs.

Le Vatican s'inquiétait tout particulièrement des accusations portées contre soeur Gertrude.

Nous sommes très préoccupés de voir que soeur Gertrude a été accusée d'avoir participé au génocide. Nous vous demandons de nous donner votre avis, si cette accusation a un quelconque fondement ou s'il s'agit de calomnies de la part d'éléments qui lui sont opposés.

Ce n'était pas simplement pour les punir que l'on refusait l'entrée au monastère à Marie-Bernard et Scholastique. C'était aussi pour prévenir les religieuses qui se trouvaient encore en Belgique du sort qui les attendait si elles suivaient leur exemple. Scholastique et Marie-Bernard passaient leur journée au monastère à confectionner des hosties mais elles devaient retourner à l'évêché le soir. Pour Marie-Bernard, l'impossibilité de vivre dans son monastère pesa lourd dans la décision qu'elle prit, quelques mois plus tard, de quitter l'Eglise.<sup>46</sup>

Cela nous enrageait bien sûr, car nous n'étions pas libres d'occuper notre monastère. J'ai commencé à perdre le courage et je ne voyais pas l'avenir de notre monastère de Sovu et notre congrégation. Je ne voyais plus le christianisme de la communauté tant que les blancs continuaient à nous dicter ce que nous pouvions faire.

N'ayant pas réussi à expulser soeur Scholastique et soeur Marie-Bernard de l'ordre, les responsables de l'Église firent une nouvelle tentative pour les convaincre de revenir sur leurs témoignages concernant les événements survenus à Sovu pendant le génocide. Dans une lettre écrite le 7 mars 1995 à l'évêque de Butare, Mgr Gahamanyi, le père Nicolas Dayez exposa les conditions qu'il mettait à la pleine réintégration des soeurs dans le monastère.

Ce geste de la part de la communauté de Sovu appelle également un geste de la part des soeurs Scholastique et Marie-Bernard, dans un but de reconstruction de la communauté sur une base de vérité. Elles devraient au moins reconnaître qu'elles ont commis une faute grave et s'engager à tout faire pour en alléger les conséquences sur l'unité de la communauté. Il faudrait aussi qu'elles s'abstiennent désormais de répandre des propos malveillants qui entachent la réputation de celle-ci.

Il doit être très clairement dit qu'en réintégrant le monastère, les deux soeurs Scholastique et Marie-Bernard restent sous l'autorité unique de la supérieure de Sovu. Il ne peut donc être question pour elles de recevoir qui que ce soit au monastère, pour y loger, en dehors d'elles. Et

---

<sup>45</sup> Id.

<sup>46</sup> Soeur Marie-Bernard, qui avait prononcé ses vœux finaux en 22 avril 1990, décida de quitter l'ordre le 28 décembre 1995. En mars 1996, elle reçut une réponse du Vatican la relevant de tout ses vœux.

moins encore question d'accepter quelqu'un qui se présenterait pour faire partie de la communauté (postulante, etc ... ).

En août, le père André Comblin se rendit au Rwanda dans le but spécifique "d'encourager" Marie-Bernard et Scholastique à témoigner par écrit pour innocenter soeur Gertrude et soeur Kizito de toute participation au génocide. Marie-Bernard raconte sa visite :

---

**"L'abbé Comblin lui-même est venu nous imposer d'être témoins à décharge de Gertrude et Kizito, ce que nous avons refusé catégoriquement".**

---

Nous lui avons dit qu'il n'était pas magistrat pour pouvoir nous imposer de telles conditions et je lui ai demandé pourquoi ils n'avaient pas parlé en faveur des Tutsi pendant le génocide. Il m'a répondu personnellement que ceux-ci devaient mourir. Cela m'a choqué encore plus car il nous empêchait même de penser aux nôtres, disparus pendant le génocide.

Finalement, je me suis demandé où était l'Évangile que j'avais suivie au moment où je suis entrée dans la communauté des soeurs en 1984 et au moment où j'ai eu les dernières consécration en 1990.

Dans le rapport qu'il fit de sa visite du mois d'août, le père Comblin décrit ses réunions avec Scholastique et Marie-Bernard :

Les rencontres se sont effectuées dans un climat d'accueil, d'écoute et de respect mutuel. Deux questions à mes yeux devaient être clairement traitées :

- la reconnaissance explicite par les soeurs de la faute grave commise par elles en quittant la Belgique sans l'autorisation explicite de la prieure, alors en charge.

Les soeurs m'ont montré alors la lettre qu'elles ont envoyée au père Nicolas en date du 18 mars 1995. Elles la considèrent comme reconnaissance de leur faute<sup>47</sup>.

Elles considèrent que la lettre que leur a envoyée la mère Marie-Jeanne le 30 mars leur exprime l'acceptation de leurs excuses et donc le point final de cette défaillance et de ses conséquences.

- Le deuxième point concerne la rumeur répandue en Belgique et au Rwanda selon laquelle la Mère supérieure Gertrude devrait être considérée comme criminelle<sup>48</sup> rwandaise qui se cache à Maredret. (*Solidaire* n° 22 du 31 mai 1995).

- Mais une autre rumeur insinuerait que les soeurs rentrées à Butare ne seraient pas étrangères à ces bruits.

Je pose clairement la question aux soeurs qui nient catégoriquement avoir insinué de telles choses et avoir répandu ces affirmations malveillantes.

Nous sommes d'accord pour dire que soeur Gertrude avait un choix redoutable à faire et que finalement il lui appartenait de trancher en foi et conscience, peut-être aurait-elle dû dialoguer avec

---

<sup>47</sup> Dans cette lettre, elles expriment des regrets "pour la situation que leur retour au Rwanda a provoquée" mais elles n'y reconnaissent pas avoir commis une faute envers soeur Gertrude.

<sup>48</sup> Mis en valeur dans le texte original.

les soeurs. Mais les circonstances étaient tellement exceptionnelles qu'il est impossible de dire ce qui était psychologiquement possible...

Affirmant vouloir "aplanir le chemin vers la réconciliation", le père Comblin énuméra les conditions qu'il jugeait nécessaires pour y parvenir.

Je propose alors aux soeurs de rédiger et de signer un papier où elles signifieraient explicitement qu'elles se désolidarisent des rumeurs disant que la mère Gertrude est une criminelle, avec toutes les conséquences que cela comporte.

La soeur Scholastique dit qu'elle est d'accord avec le contenu de la proposition mais qu'elle ne l'écrira pas puisque moi-même je n'ai pas présenté un mandat écrit, mais qu'elle signerait à la demande du Père supérieur ou de son remplaçant.

La soeur Marie-Bernard estime qu'elle ne pourrait rien signer sans un dialogue préalable avec la communauté, soit en Belgique soit à Sovu.

- Les soeurs s'étonnent des efforts déployés pour défendre soeur Gertrude alors qu'on semble vouloir oublier les morts exécutés suite à sa décision de vouloir protéger sa communauté en faisant partir les réfugiés.

Il ne faut pas oublier que soeur Marie-Bernard a perdu deux frères ce jour-là... et il ne lui est sans doute pas facile de distinguer entre responsabilité et culpabilité.

Les soeurs aimeraient toutes les deux dialoguer avec la communauté. Elles apprécient l'offre d'aller en Belgique mais malheureusement les difficultés administratives semblent empêcher la rencontre souhaitée.

Conclusion : Nous avons pu aborder les questions les plus délicates, comme la situation dans laquelle les soeurs et soeur Gertrude se sont retrouvées en ces circonstances terribles.

Il semble que l'étape suivante devrait être la rencontre des soeurs avec la prieure administrative et des représentantes de la communauté, soit en Belgique soit à Sovu. L'appartenance à la Communauté de Sovu n'est pas remise en question pour les soeurs.

Pendant ce temps, les bénédictins s'étaient vus obligés à faire face à la publicité générée par le documentaire de la BBC et par le rapport d'*African Rights*. Par le biais d'un communiqué de presse signé, le Père supérieur Cullen répondit à une émission diffusée sur la chaîne de télévision belge, RTBF, le 30 août.

Les accusations portées dans cette émission (comme d'ailleurs dans une certaine presse écrite) se fondent, d'après leurs auteurs, sur des témoignages oraux recueillis en Belgique et ailleurs. Je puis attester que ce qui a été dit comporte de nombreuses erreurs. Je m'étonne que, sur la base de telles affirmations, on puisse jeter des soupçons aussi graves sur les deux religieuses accusées.

J'ai pu interroger moi-même des personnes qui ont été témoins directs des événements rapportés. Ce que j'ai recueilli à ce sujet dément formellement les accusations portées.

La vérité est que soeur Gertrude a personnellement ouvert le monastère pour accueillir les réfugiés. Avec d'autres soeurs, elle a veillé à leur donner de la nourriture et des soins. Elle a même aidé certains d'entre eux à s'évader. Au risque de sa propre vie, en palabrant avec les miliciens, en leur donnant de l'argent, en interpellant le bourgmestre, elle a tout fait pour sauver non seulement les réfugiés qui étaient dans son monastère, mais aussi les membres de sa communauté.

Sans expliquer le lien, il ajoute :

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que, lors de l'évacuation ultérieure de la communauté, neuf soeurs ont été massacrées.

Pour souligner le fait qu'il était convaincu de l'innocence des deux religieuses, le Père supérieur Cullen écrit.

Je suis natif d'Irlande. J'ai fait expressément le voyage pour m'assurer personnellement de tout ce qui s'est dit et écrit à ce sujet. Je suis peiné de voir de telles accusations atteindre des soeurs dont je ne puis mettre en doute ni la bonne foi, ni les actes.

Dans une lettre ultérieure, le Père supérieur Cullen, la nouvelle Mère supérieure de Sovu, soeur Anastasie Mukamusi, et le père Nicolas Dayez envoyèrent au père Comblin une réponse à ses recommandations, signée par tous. A propos du communiqué publié par les médias, ils écrivirent :

Ce communiqué a été motivé par une soudaine publicité donnée en Belgique à cette affaire par la presse et la télévision durant la semaine qui se termine. Les soeurs sont accusées en général et, en particulier, soeur Gertrude et soeur Kizito le sont, d'avoir été "impliquées dans le génocide". Quand ils citent les soeurs en général, ces reportages ne mettent pas à part les soeurs Scholastique et Marie-Bernard, mais elles ne sont pas non plus mentionnées nommément.

Sans aucun doute, le simple fait de se dissocier serait, comme vous dites, une aide pour "faire progresser la démarche de réconciliation". Mais ce ne pourrait être qu'un début. De fausses accusations, nous en sommes convaincus, ont été faites en Belgique et peut-être aussi au Rwanda. Celles qui ont été proférées en Belgique doivent être rétractées formellement, à un moment donné, avant que les soeurs Scholastique et Marie-Bernard puissent être réintégrées avec succès dans leur communauté.

D'après eux, il ne suffisait pas que Scholastique et Marie-Bernard publient un communiqué innocentant soeur Gertrude et soeur Kizito de toute participation au génocide.

Si réellement les soeurs sont innocentes, qu'elles viennent en Belgique et qu'elles prouvent leur innocence. De notre point de vue, il n'y a pas d'autre moyen de sortir de l'impasse actuelle... Le silence gardé par les soeurs Scholastique et Marie-Bernard à la fin d'un récent documentaire de la BBC... qui était diffamant pour soeur Gertrude et soeur Kizito, était également étonnant. Dans un tel contexte, le silence équivaut en effet à un consentement et une approbation de ce qui avait précédé dans le documentaire en question.

Ils confièrent une tâche délicate au père Comblin.

Nous espérons que vous pourrez amener les deux soeurs à cette décision majeure, comme aussi les convaincre que nous ne sommes pas inconscients des souffrances qu'elles ont traversées ainsi que de la perte de leur famille en avril-mai 1994. Mais, si cela atténue leur part de

responsabilité, cela ne justifie pas pour autant les accusations qu'elles ont portées contre leur Mère supérieure ; et cela ne nous permet pas davantage de tourner la page sans plus en parler.

Ils essayèrent de faire revenir Marie-Bernard et Scholastique en Belgique immédiatement. En juillet 1995, le père supérieur Cullen et le père Dayez écrivirent plusieurs fois à l'ambassade de Belgique au Rwanda et aux services de l'immigration au Rwanda pour faciliter l'organisation de ce voyage qui, pourtant n'eut pas lieu.

Le 4 septembre, le Père supérieur Cullen écrivit au père Comblin en vue de son retour au Rwanda. L'argument de Scholastique selon lequel elle ne pouvait remettre au père Comblin un document signé absolvant Gertrude de toute participation au génocide occupait une place de premier plan dans son esprit.

Je n'avais pas cru devoir vous donner un mandat écrit. Je vous l'envoie avec la présente, puisque soeur Scholastique semble l'exiger avant de signer une rétraction.

Votre proposition faite aux soeurs est excellente : rédiger et signer un papier où elles signifieraient qu'elles se désolidarisent explicitement des rumeurs selon lesquelles soeur Gertrude est une criminelle, avec toutes les conséquences que cela comporte. Elles devraient donc se dissocier elles-mêmes des rumeurs qui courent au sujet de ce qui s'est passé à Sovu en avril-mai 1994, confirmant également l'innocence de soeur Gertrude.

Le père Comblin retourna au Rwanda en octobre 1995. Il fut arrêté à un barrage routier, ses papiers lui furent confisqués et son visa ne fut pas renouvelé. Il se vit donc obligé à quitter le pays. Comme les accusations portées contre les soeurs de Sovu étaient maintenant publiques, la presse locale publia, parmi d'autres documents, le rapport du père Comblin.

Le 14 février 1996, le père Jan Lenssen, le supérieur régional des Pères Blancs écrivit au ministre de l'Intérieur de l'époque, le colonel Alexis Kanyarengwe, pour protester contre la manière dont avait été traité le père Comblin, et contre la publication dans la presse "d'un dossier personnel et confidentiel de teneur spirituelle".

Cette réaction prouve que l'ordre des bénédictins était parfaitement au courant des faits et avait même donné sa bénédiction à la mission du père Comblin : convaincre Scholastique et Marie-Bernard de garder le silence sur le génocide de Sovu. Lenssen caractérisa la mission du père Comblin de "personnelle et éminemment pastorale".

Une démarche personnelle et éminemment pastorale, dans le but d'aider à reconstituer l'unité dans une communauté religieuse, a porté préjudice à la personne même de mon confrère et à l'oeuvre spirituelle, au nom de l'Église, qu'il avait entreprise depuis si longtemps et avec fruit, pour construire "Paix et Unité" dans cette Église du Rwanda et dans le pays.

Le père Lenssen exprime ses regrets devant le refus de prolonger le visa du père Comblin.

Le Père Comblin avait sollicité la prolongation du visa de séjour pour continuer son engagement d'Église auquel il a été mandaté dûment par nous en collaboration avec la Conférence des Évêques de l'Église du Rwanda.

Le Père Comblin a été missionnaire ici au Rwanda durant une longue période, accompagnant ce peuple dans la recherche de paix et d'unité et il a collaboré à cela avec la plus grande satisfaction

de tous. Preuve en est la demande répétée des personnes et des communautés d'un accompagnement spirituel. Son oeuvre est en plein essor et les demandes sont multiples. Le programme qu'il devrait abandonner éventuellement par un départ obligé serait endommagé, n'ayant personne pour reprendre son engagement.

Je n'aimerais pas faire un cas de la situation personnelle de ce confrère âgé, estimé, qui par cette mesure légale" mais combien préjudiciable à son engagement et à sa personne, le refoule et brise son élan spirituel, dédié totalement à notre Église et au peuple rwandais.

La lettre informe également des conséquences que cet acte pourrait entraîner.

Il est clair que la démarche entreprise par votre dicastère, monsieur le ministre, aura une répercussion dans la presse internationale, sans que personne parmi nous n'ait la possibilité de la prévenir, même avec les meilleures intentions. Je regrette éminemment que tout cela pourrait porter préjudice à l'effort de l'Église du Rwanda et il me semble aussi à l'image et l'engagement du pays et de son gouvernement.

Cette lettre est l'expression de l'étonnement, mais surtout de la peine de toute une Famille Missionnaire qui depuis près d'un siècle a partagé les peines et les joies de ce peuple dans une oeuvre d'Église, oeuvre d'évangélisation et de développement. Nous regrettons que par ce refus d'un des nôtres vous puissiez donner l'impression de rejeter l'ensemble de notre engagement... [J'espère] que ce message et sa requête vous arrivent dans un esprit de recherche de bonne entente et de collaboration au service de la paix et de la justice pour notre pays et son peuple.

La foi du père Comblin en soeur Gertrude était toujours intacte. Dans une interview accordée à la télévision belge en février 1999, il répéta qu'il croyait fermement en son innocence.

*Le journaliste* : La mission qui vous était confiée, c'était de ramener les deux soeurs qui avaient fui en quelque sorte ? De les ramener en Belgique ou bien plutôt de les convaincre de ne plus accuser soeur Gertrude d'avoir participé au génocide ?

*Père Comblin* : Pas du tout, pas du tout. Tout d'abord, de leur faire sentir qu'elles étaient dans la désobéissance. Et deuxièmement, qu'elles prennent une distance par rapport à la rumeur qui circulait selon laquelle soeur Gertrude était une génocidaire.

*Le journaliste* : C'était une rumeur ? Uniquement ?

*Père Comblin* : Ah! C'était une rumeur, ça, absolument

Quand le journaliste lui demanda s'il était toujours persuadé de l'innocence de soeur Gertrude, le père Comblin répondit :

Je suis convaincu de son innocence. Ou on disait : "On tue toute la communauté", ou on disait : "Il faut essayer de faire enlever ces gens qui se sont réfugiés chez vous". Moi je dirais qu'elle a fait comme elle a pu.

*Le journaliste* : C'est-à-dire qu'elle a, quelque part, sacrifié des réfugiés pour sauver la communauté ?

*Père Comblin* : Moi, je crois qu'à ce moment-là, elle ne les a pas sacrifiés. Elle a osé croire qu'elle allait les sauver.

*Le journaliste* : mais pas en les mettant dehors, quand même ?

*Père Comblin* : Si, parce qu'elle croyait que le bourgmestre était de son côté.

Le journaliste lut ensuite un extrait de la lettre que soeur Gertrude avait écrite au bourgmestre, le 5 mai 1994, dans laquelle elle demandait "à l'administration de la commune de venir et d'ordonner à tous ces gens de rentrer chez eux ou de partir ailleurs", ajoutant : "je demande avec insistance, Monsieur le bourgmestre [que vous] venez nous aider à régler ce problème"<sup>49</sup>.

### *Accusations publiques*

Malgré les efforts des bénédictins, les accusations portées contre soeur Gertrude et soeur Kizito firent l'objet d'une considérable couverture médiatique en Belgique, en mai 1995, à la suite de la publication d'un article dans le journal du parti travailliste belge, *Solidaire*.

Le 26 août 1995, *African Rights* publia un rapport, *Rwanda : Moins innocentes qu'il ne paraît ; Quand les femmes deviennent des meurtrières*, qui consacre un chapitre aux accusations portées contre soeur Gertrude et soeur Kizito. Cette histoire suscita également l'attention des médias britanniques. Selon une des religieuses, "le rideau se leva" le 25 août 1995 quand la BBC diffusa un programme de 25 minutes sur la participation des femmes au génocide. Une partie de ce documentaire avait été filmée à Sovu. De nombreux survivants y parlaient des souffrances que soeur Gertrude et soeur Kizito leur avaient fait endurer.

Peu de temps après, Kizito et quelques religieuses regardèrent ensemble, à Maredret, une cassette vidéo de ce documentaire. Soeur Gertrude n'était pas là, elle vivait à l'époque à Ermeton. Une des religieuses décrit la réaction de Kizito.

Kizito a dit qu'elle ne connaissait même pas les gens qui témoignaient contre elle.

Une fois de plus, des membres de l'Église catholique ne semblèrent pas s'émouvoir de ces accusations.

Comme le film était en anglais, il y avait un Père Blanc qui traduisait en français pour nous. Dans ses commentaires, il a dit que le film était empreint de mensonges.

La publicité qui suivit la publication du rapport d'*African Rights* et le documentaire de la BBC obligèrent les bénédictins à répondre officiellement. Mais, même face à ces récits terribles et cohérents de la participation des soeurs au génocide, leur position fut à peine ébranlée. Gardant une attitude dédaigneuse, certaines personnes continuèrent à soutenir que ces allégations étaient sans fondement, qu'elles avaient été inventées de toutes pièces par des soeurs tutsi qui avaient été traumatisées. D'autres, prêtes à admettre que soeur Gertrude avait obligé les réfugiés à quitter le monastère, insistaient sur le fait qu'elle l'avait fait pour sauver les religieuses tutsi.

---

<sup>49</sup> « Au nom de la loi », RTBF, février 1999.



En avril 1997, Paul Ames, du bureau d'"Associated Press" à Bruxelles, interviewa le chef de l'ordre des bénédictins, le Père supérieur Celestine Cullen, qui lui dit que "ces accusations n'étaient pas fondées"

L'Église catholique romaine décrit les soeurs comme d'innocentes réfugiées qui avaient fui la fureur du génocide qui avait balayé leur patrie au printemps de l'année 1994, pour trouver la paix derrière les hauts murs de Maredret. L'abbé reconnut que soeur Gertrude avait livré les Tutsi à la milice hutu. Mais il alléguait qu'elle ne l'avait fait qu'à la suite de menaces concernant ses religieuses et après avoir reçu l'assurance qu'il ne serait fait aucun mal à ces réfugiés tutsi<sup>50</sup>.

Ames partit ensuite à la recherche des soeurs. Impressionné, comme tant d'autres visiteurs, par la beauté et la tranquillité de Maredret, il décrivit l'abbaye comme un "havre de solitude religieuse".

Les soeurs Julienne et Gertrude, pendant ce temps, menaient une vie paisible à Maredret, protégées de la presse par les autorités de l'Église. Soeur Bénédicte, la prieure de Maredret, lui dit : "Les soeurs ont assez souffert. Elles sont accusées injustement. Je ne vous laisserai pas leur parler"<sup>51</sup>.

Le 4 septembre 1995, Albert van der Meulen, un journaliste hollandais travaillant pour RTL/Veronica TV, se rendit à Maredret, espérant pouvoir parler à soeur Gertrude et soeur Kizito. Dans un mot adressé à *African Rights*, il dit que soeur Bénédicte lui affirma que "les soeurs rwandaises étaient trop choquées et fragiles pour parler". Il y fait également part de la réponse qu'il reçut quand il présenta à la Mère supérieure les conclusions de *Moins innocentes qu'il n'y paraît*.

Elles ont réfuté absolument tout. Elles ont affirmé que vous avez acheté les témoins en leur donnant 20 livres chacun. Elles ont dit que si soeur Julienne a donné de l'essence à un chauffeur, ce n'était que pour lui permettre de transporter les blessés à l'hôpital. Elles ont insisté sur le fait qu'il n'y avait aucune animosité entre les neuf soeurs hutu et les neuf soeurs tutsi qui vivaient dans leur couvent, ce qui serait tout à fait impossible si deux d'entre elles étaient des criminelles. D'après elles, les soeurs et les frères bénédictins de Maredret ont fait une enquête et ils n'ont pu trouver personne à Butare pour confirmer vos allégations.

Philip Jacobson partit à Maredret pour écrire un article qu'il publia dans l'hebdomadaire londonien, *Sunday Times Magazine*, en janvier 1996. Voici le récit de sa visite à l'abbaye où il demanda à parler aux soeurs

Frappez à la grande porte de chêne pour obtenir des renseignements sur elles et une frêle jeune soeur refusera, poliment mais fermement, de faire le moindre commentaire. C'est un silence qui en dit long.

Après l'identification et la localisation des deux soeurs rwandaises, le seul commentaire officiel fut un communiqué laconique et défensif. "Nous sommes convaincues que ces accusations sont fausses", a dit soeur Françoise Janssens. "L'attitude convenable pour nous est le silence"<sup>52</sup>.

---

<sup>50</sup> Paul Ames, dépêche d'Associated Press, 18 avril 1997. Traduite de l'Anglais.

<sup>51</sup> Paul Ames, dépêche d'Associated Press, 18 avril 1997.

<sup>52</sup> « Blood Sisters », Philip Jacobson, *The Sunday Times Magazines*. Traduit de l'Anglais.

Le temps passe, mais rien n'a changé dans l'attitude de l'ordre des bénédictins en Belgique. Des journalistes belges qui présentèrent une émission pour RTBF en février 1999 se rendirent au monastère bénédictin d'Ermeton pour essayer d'interviewer soeur Gertrude et soeur Kizito. Une soeur âgée et visiblement agitée leur ferma la porte au nez en disant : "Elles ne sont pas ici"<sup>53</sup>.

### Conclusion

Les membres de l'Église belge ont tout fait sauf "garder le silence" sur les accusations portées contre les soeurs de Sovu. Ils ont soutenu ouvertement les soeurs Gertrude et Kizito et ont critiqué de façon tout aussi franche leurs accusateurs. Ils ont essayé de contrecarrer le processus de justice en exerçant une pression excessive sur soeur Scholastique, soeur Marie-Bernard et les autres religieuses.

Leurs prises de position laissent supposer qu'au sein de l'Église catholique de Belgique, il existe certains membres du clergé prêts non seulement à tolérer les personnes suspectées de génocide mais également à travailler à leur côté et même à faire tout leur possible pour étouffer l'affaire.

Certes, certains d'entre eux peuvent avoir agi plus par confiance aveugle en un collègue que par une connaissance approfondie de ce qui s'était passé à Sovu, mais les conséquences sont les mêmes.

Seule une position ferme des autorités judiciaires belges peut leur faire comprendre que toute entrave à la justice est inacceptable. Nous sommes persuadés qu'il y a suffisamment de raisons pour entamer une enquête.

Soeur Gertrude et soeur Kizito continuent de jouir d'une impunité qui est une source immense de souffrance pour les survivants des massacres. Nombreux sont ceux d'entre eux qui veulent voir les religieuses répondre aux accusations devant un tribunal. Les preuves aujourd'hui disponibles sont si incontestables qu'il est inconcevable que les soeurs puissent continuer à échapper à un procès. La Belgique a déjà ouvert un dossier sur soeur Gertrude, le dossier numéro 62/95, mais l'affaire continue de traîner sans donner de résultats tangibles.

A la lumière de cette affaire, il est important de faire en sorte que la Belgique ne soit pas et ne devienne jamais un asile pour les suspects de génocide. Un certain nombre de personnes accusées d'avoir joué un rôle important dans le génocide du Rwanda vivent actuellement en Belgique, dont un homme qui occupait une des positions les plus élevées au sein du gouvernement qui planifia et organisa le génocide, le général Augustin Ndindiliyimana. Il était chef d'état major de la gendarmerie nationale, force responsable de centaines de milliers de morts. Également accusés d'avoir joué un rôle déterminant, Vincent Ntezimana, un intellectuel de l'université de Butare, et Raymond Mugabo, élève à Butare au moment des faits, et qui est aujourd'hui étudiant, vivent eux aussi en Belgique.

Il est important d'examiner toutes les possibilités s'offrant à nous pour laisser la justice suivre son cours, soit en engageant des poursuites en Belgique soit en livrant les suspects au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

---

<sup>53</sup> « Au nom de la loi », RTBF.

Le milieu socio-culturel des suspects et la nature ou le niveau du soutien politique dont ils peuvent jouir en Belgique ne doivent pas empêcher enquêtes et poursuites judiciaires. La Belgique a déjà coopéré avec le TPIR. Elle a envoyé des enquêteurs au Rwanda pour examiner les preuves retenues contre Joseph Kanyabashi, le bourgmestre de la ville de Butare. Il fut ensuite extradé vers le centre de détention du TPIR à Arusha. Il est nécessaire de montrer la même résolution politique pour tous les autres -y compris les soeurs de Sovu- pour s'assurer que la Belgique ne devienne pas un sanctuaire pour les génocidaires rwandais.